

NOUVELLE
DISSERTATION

182

C29

ET
CONSIDÉRATIONS
SUR
L'OUVERTURE
DE
L'ESCAUT.

Par M. LINGUET.

*Edition généralement refondue & augmentée par
l'Auteur même.*

O miseri, quæ tanta infania!

VIRG. *Enéide*, liv. II.



A BRUXELLES,

Chez B. LE FRANCO, Imprimeur-Libraire,
rue de la Magdelaine.

1785.

NOUVELLE
DISSERTATION
ET
CONSIDERATIONS
SUR
L'OUVERTURE
DE
L'ÉCOLE

BIBLIOTHÈQUE
DU PALAIS
DE LA PAIX



AVERTISSEMENT.

C E morceau est tiré des *Annales politiques, civiles, &c. du dix-huitième siècle*; il en forme les Nos LXXXVIII & LXXXIX: les circonstances ont déterminé à l'en détacher. L'Auteur en le réimprimant y a fait des réformes, des additions qui probablement n'y nuiront pas.

Il n'a point eu d'autre mission pour traiter ce sujet intéressant que celle que peuvent donner un cœur sensible, & une raison exempte de préjugés. Son ouvrage est le développement des vues d'un philosophe vraiment impartial, qui, ne tenant par lui-même à aucun intérêt, à aucune faction, n'aimant, ne cherchant que la vérité, même après en avoir été la victime, & se trouvant par sa position en état de la mettre au jour, a cru devoir lui rendre cet hommage de plus.

S'il se déclare pour les prétentions d'un des partis, c'est que la justice lui en a paru démontrée; & il rend compte de ses raisons. S'il fait ses efforts pour prévenir l'intervention de la *France* dans cette querelle, c'est qu'il est vivement frappé, & de la honte que produiroit à la nation une pareille démarche, flétrie à la fois par l'ingratitude, & par l'inconséquence, & des dangers, des calamités qui en résulteroient pour le genre humain entier.

Si la rupture a lieu; si cette funeste intervention a lieu; si tout ce qu'elles présagent d'horreurs se réalisent, ce sera la huitième guerre, dont sept entre les Puissances Chrétiennes, qui aura souillé ce siècle de philosophie, de lumières, d'humanité, ce siècle où les droits des hommes, à entendre certains écrivains, ont été si soigneusement discutés, si clairement établis, tandis que jamais leur sang n'a été exposé avec plus de facilité; tandis que jamais on ne l'a versé avec plus d'abondance, ni prodigué avec un mépris plus injurieux, même des formes qui précédoient autrefois ces horribles effusions.

Il est du devoir des véritables philosophes, des amis sincères de l'humanité, mot si souvent, si honteusement profané, de travailler, autant qu'il est en eux, à empêcher tant de maux, ou du moins à en rejeter l'opprobre sur les véritables auteurs: si, démontrer l'injustice, l'absurdité, le danger d'une guerre, n'est pas toujours un expédient pour la prévenir, c'en est un du moins pour la rendre plus courte, &

même moins ruineuse : on peut se flatter que l'agresseur ainsi démasqué trouvera moins d'assistance chez les étrangers, moins de zèle chez ses propres sujets.

Et si cet agresseur est un État *républicain*, plus susceptible par conséquent de réflexion ; un État où la nécessité de réunir plusieurs voix pour former une résolution, laisse plus de ressources à la vérité contre les cabales, c'est lui rendre un vrai service que de la développer avec énergie : un *François* qui en est pénétré, ne peut que faire des vœux impuissans pour son triomphe ; mais un *Hollandois*, comme un *Anglois*, peut contribuer par son suffrage à ce triomphe : or on ose croire que tout *Hollandois* de bonne foi, après avoir lu cet écrit, ne pourra se défendre de détester la guerre dans laquelle on veut l'entraîner ; qu'il se sentira disposé à concourir pour obliger les administrateurs de sa patrie à prendre d'autres mesures.

On regarde ici les *Hollandois* comme *agresseurs* : quelque jugement que l'on porte de leurs *droits*, il est impossible de les justifier d'avoir les premiers employé le *canon*, & par-là nécessité les terribles représailles dont on les menace. Ils ont même joint la cruauté à la bravade, & la barbarie à l'outrage : il est constant qu'ils ont tiré à *mitraille* sur le premier bâtiment qui a voulu descendre d'*Anvers* (1). Ils ne vouloient donc pas seulement *arrêter* ; ils vouloient *massacrer*.

Ils savoient que l'entreprise du malheureux petit vaisseau n'étoit qu'une formalité ; ils étoient prévenus de son départ ; ils connoissoient sa mission : ils ne pouvoient donc les regarder que comme un *héraut*, comme on regarde sur terre (depuis que les *hérauts* sont devenus surannés, ainsi que leurs cottes d'armes) un *trompette*, un *tambour*, qui va faire des propositions, ou des sommations. On a droit de lui fermer le passage, de lui défendre d'avancer ; mais le tuer, ou même tirer sur lui, c'est un attentat.

Le *Louis* n'obéissoit pas : mais montroit-il le dessein d'employer la force ? Il n'avoit pas de canons ; quand il en auroit eu, on savoit bien qu'il n'en feroit pas usage : les *Hollandois*, dans leur propre rapport, attestent qu'il ne se défendoit qu'en montrant un papier, & ce papier c'étoient les ordres de son Souverain : il étoit clair qu'il ne vouloit que constater un refus, ou une permission : un boulet dans ses voiles, un mouvement de la frégate embusquée, l'abord d'une simple chaloupe, l'auroient rendu immobile aussi promptement qu'une décharge meurtrière dirigée sur l'équipage.

(1) Voyez le *procès-verbal* du Cap. *Van Issighen*, Commandant du brigantin le *Louis* : ce *procès-verbal* est du 8 Octobre 1784, & n'a pas été contredit.

Avertissement.

5

Son approche seule étoit une hostilité, une violation des accords, &c.! Soit : mais il n'étoit pas armé : il ne présentoit pas un appareil menaçant. Dans le feu même d'une guerre ouverte il n'est permis, de l'aveu des nations les plus féroces, d'employer les armes qui tuent, que parce que si l'on ne prévenoit pas, si l'on n'écrasoit pas les ennemis qui en ont de pareilles, on risqueroit d'en être soi-même accablé : mais du moment où ils renoncent à s'en servir ; dès que leur impuissance est notifiée, ou leur inaction promise, tous les coups qu'on leur porte, sont autant d'*assassinats*.

Les *Hollandois*, dans les préliminaires de la dernière guerre, se sont avec raison recriés contre quelques violences de cette espèce trop multipliées envers eux par des *Capitaines Anglois*. Il est triste qu'ils semblent vouloir ouvrir la campagne en imitant des excès dont une expérience si récente leur a montré la honte, & l'inutilité.

Ils les ont encore multipliés depuis : ils ont inondé, *mis sous l'eau*, suivant les expressions de leurs propres panégyristes, tous les pays qui environnoient ceux de leurs forts pour lesquels ils avoient, ou paroïssent avoir de l'inquiétude : cependant on ne les attaquoit point. Ces contrées sont bien dépendantes de la domination *Autrichienne* ; mais elles ne présentotent que des cultivateurs paisibles, & pas un soldat : la garnison d'*Anvers*, bien loin de se disposer à des excursions, ne s'occupoit qu'à des préparatifs pour se défendre.

Dans de pareilles circonstances, sous prétexte d'un danger éloigné, incertain, submerger impitoyablement des campagnes, avec leurs innocens habitans ; faire succéder l'un à l'autre, sans besoin, uniquement pour nuire, les élémens les plus destructeurs, l'eau & le feu ; noyer de sang-froid les sujets, après avoir avec la même réflexion, & aussi peu de nécessité, dirigé le canon contre le Maître, c'est annoncer un acharnement que rien ne peut excuser. Ce procédé seul justifieroit les résolutions de l'*Empereur*, & le parti qu'il a pris de bannir de l'intérieur de ses domaines ces enclaves meurtrières, d'où part la foudre contre ses vaisseaux, & le déluge sur ses campagnes.





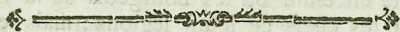
NOUVELLE DISSERTATION

ET

CONSIDÉRATIONS

SUR L'OUVERTURE

DE L'ESCAUT.



CHAPITRE I.

Etat de la question agitée entre Sa MAJESTÉ IMPÉRIALE, & les PROVINCES-UNIES, à ce sujet.

LES Pays-Bas Autrichiens ne sont pas les seules contrées de l'Europe qui offrent aux voyageurs attentifs des marques de décadence : ce ne sont pas les seules dont la vue excite à la fois la surprise & les regrets, où le spectateur comparant en imagination ce qu'elles ont dû être, avec ce qu'elles sont, ce qu'on lui raconte, avec ce qu'il voit, déplore l'affligeante vicissitude qui les a ainsi dégradées : une partie de l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie sur-tout, inspirent à chaque pas cette admiration compatissante.

Mais dans tous ces pays on gémit sur l'indolence des habitans autant que sur leurs malheurs : en les plaignant de fournir une si triste preuve de l'inconstance des choses humaines, on sent qu'ils ne font rien pour se régénérer ; on sent que, si les ravages de la guerre, les sacrifices de la politique & de l'ambition, les barbaries de l'ignorance, ont commencé

leur infortune, c'est leur propre insensibilité qui la perpétue.

Esclaves dociles & avilis ils laissent dépérir journellement, même les restes de leur grandeur passée; ils végètent sans inquiétude & sans douleur sur les débris des palais où se développoit la magnificence de leurs pères; au milieu des ruines qui peuplent de toutes parts ces pays désolés, l'habitant lui-même est le monument qui en atteste le mieux la dégradation.

Il n'en est pas ainsi des provinces arrosées par la *Lys*, par la *Dendre*, par l'*Escaut*: ce n'est plus le spectacle de leur ancienne prospérité qu'elles offrent; mais ce n'est pas non plus celui d'une léthargie qui en expliqueroit l'éclipse. On y voit par-tout, non pas une industrie languissante, mais une industrie enchaninée: les villes sont désertes; mais elles ne sont pas détruites. *Louvain*, *Gand*, *Bruges*, *Anvers*, ne sont plus ces prodiges de population qui réalisoient presque les fables des poètes; ces villes à cent portes, dont chaque porte produisoit une armée: mais ce ne sont pas non plus des maîtres.

Au *Champ de Mars* on cherche, sans le trouver, le lieu célèbre où se délassoient, où se formoient les conquérans du monde, cette enceinte où les bourgeois de la reine des cités, créoient les chefs de leurs légions; mais les places où un *Tisserand*, un *Brasseur*, tantôt l'effroi, tantôt la ressource de leurs propres souverains & des étrangers, haranguoient leurs camarades devenus soldats, & levoient des armées que les plus puissans Monarques alors n'auroient pu soudoyer, ces places existent encore en *Flandres*, ainsi que le souvenir de leurs exploits.

Les canaux de *navigation*, monumens plus consolans, & réellement plus glorieux, d'une grandeur utile, continuent d'y multiplier de toutes parts des ressources pour le commerce, des facilités pour l'agriculture: ils sont entretenus avec autant de soin que s'ils remplissoient entièrement leur destination.

Les hôtels où se discutoient les intérêts de ces grandes associations formées pour favoriser l'un & l'autre; les vastes entrepôts où se rassembloient les plus célèbres, les plus puissans négocians de l'*Europe*, où l'industrie active qui produit, ne cessoit de fournir des alimens à l'industrie spéculative qui répand les fruits de la première, tous ces bâtimens se soutiennent encore avec gloire (1).

(1) Parmi les monumens qui constatent l'ancienne splendeur d'*Anvers*, on admire sur-tout la Maison des *Osterlings*, vaste, immense

Si leur solitude indique les pertes que leurs maîtres ont souffertes, leur conservation en constate le courage & la magnanimité. On sent par-tout que quelque grand obstacle s'oppose invinciblement sur une terre si bien disposée, parmi une nation si heureusement organisée, au bien que la nature y veut faire aux hommes, au desir ardent que les hommes auroient de répondre aux vues de la nature.

Et c'est sur-tout quand on arrive au port d'*Anvers*, au canal de l'*Escaut* qui en baigne les murs, que la supposition de cet obstacle destructeur devient nécessaire : jusques-là c'est la fécondité dans toute sa magnificence ; c'est la richesse dans toute sa pompe : le travail, l'industrie, se disputent pour tout peupler, pour tout vivifier, franchissez une simple muraille, ce n'est plus que le silence de la mort : les rives du plus beau fleuve de l'*Europe* sont frappées de la même aridité que les déserts de l'*Arabie*.

En vain deux fois par jour il se soulève, il se hausse, pour ainsi dire, afin de rendre sa présence plus palpable, & sa docilité plus tentante : en vain il sollicite du pied de ces ramparts qu'il chérit, & qu'il voudroit enrichir, ces convois, ces expéditions qui fesoient autrefois sa gloire & leur opulence : une lugubre taciturnité est toute la réponse qu'on peut lui faire ; au lieu de ces flottes brillantes qui lui valoient la reconnoissance de l'*Europe* entière, il ne porte plus à la mer que l'opprobre de son impuissance, & l'humiliation de son inutilité.

Il n'y a point de voyageur qui puisse à cette vue cacher sa surprise : il n'y en a point qui ne demande à quelle cause il doit attribuer une indifférence qui ne lui paroît pas plus tenir au génie des habitans, qu'à l'insuffisance de ce canal abandonné : il n'y en a point qui ne veuille savoir d'où vient une désertion aussi honteuse si elle est volontaire, aussi cruelle si elle est forcée.

L'étonnement augmente quand on leur répond que c'est un fruit de la paix, un arrangement de famille. " Par-tout

bâtiment, qui seroit de magasin commun aux négocians des villes *Asiétiques*. L'*Europe* moderne n'en a pour cet usage aucun qui soit comparable à celui-là.

Quand on en rapproche les sales cabanes de bois qui forment sur une des rives de la *Tamise* les *Keys* de *Londres* ; quand on compare à cette majestueuse simplicité la petitesse incommode, comme la malpropreté dégoûtante, de l'entrepôt ferré, où, dans la capitale même de l'*Angleterre*, le commerce est soumis aux vexations des *Douanes*, on sent que si cet art est aujourd'hui cultivé avec plus d'activité, & peut-être d'intelligence, il l'est aussi avec moins de magnificence & de grandeur.

ailleurs, leur dit-on, la cessation des hostilités est le gage du repos qui va renaître, même entre des ennemis : elle garantit pour le reste des hommes la liberté, l'abondance : elle ne nous a produit que la servitude & la disette.

„ Vous voyez ce superbe fleuve : vous savez qu'il étoit autrefois un des entrepôts communs de l'univers, un des liens du monde : il étoit aussi le centre d'un Empire désigné par un nom modeste, mais florissant par tout ce qui peut honorer l'industrie, & justifier l'admiration : des millions de mains laborieuses versôient ici les fruits de leur infatigable activité : cette rivière leur en rapportoit le prix ; peuples, cités, souverains, tout alors ici étoit riche ; tout étoit libre ; tout étoit glorieux & respecté.

“ Des divisions ont partagé nos provinces : de dix-sept qui fleurissoient par notre union, la plus petite partie a abjuré la confédération commune : elles ont appelé des droits du Prince, au droit de l'épée : la victoire a légitime leur réclamation, & changé en un affranchissement honorable, ce qui sans le succès n'auroit été qu'un flétrissant attentat.

„ Nous avons partagé les malheurs dont il a fallu payer ce succès : nous n'en avons point partagé le fruit : au contraire les pertes précédentes n'ont produit pour nous que des pertes nouvelles : restés soumis à des maîtres foibles, qui n'ont pu ni réduire nos frères révoltés, ni nous en défendre, c'est à nos dépens qu'a été conclue la paix dont vous voyez les déplorables suites.

“ Ce majestueux canal est resté dans notre partage : nos anciens compagnons n'ayant osé, ou n'ayant pu se l'approprier, ne s'étant pas flattés d'en faire pour eux un serviteur utile, ont exigé qu'il ne fût plus pour nous qu'un voisin infructueux : il nous l'ont laissé, mais mutilé, mais impuissant, comme ces animaux dont des propriétaires avarés ne permettent le transport de leurs haras qu'après avoir tari en eux les sources de la fécondité.

„ Depuis ce temps nos richesses ont fui de ces murs déshonorés : elles ont passé chez nos rivaux ; après avoir forcé chez nous la nature pour la détruire, ils l'ont forcée chez eux pour la féconder : ils y ont réussi ; mais leur opulence même ne les a pas rendus moins inflexibles envers nous : ils n'en sont devenus que plus opiniâtres à éterniser la durée du sceau ignominieux dont ils nous ont flétris.

„ De tout ce qui peut donner à un État de la gloire, de la force, de la richesse, il ne nous est resté qu'une terre fertile, un air pur, des bras laborieux, quelques capitaux, débris de nos anciens trésors, & le regret de ne pouvoir en faire qu'un usage borné : par la clôture obstinée de cette porte, un pays si avantageusement traité par la na-

ture, si honteusement sacrifié par la politique, n'est plus qu'une vaste prison, où nos peuples gémissent sans honneur, où leurs talens s'éteignent sans emploi.

“ Un enchaînement de circonstances fâcheuses nous a retenus pendant près d'un siècle & demi dans cet annéantissement. Jouer de la rivalité de deux Maisons puissantes; destinées dans tous les traités qui ont disposé de nous à être la proie du plus foible, & la consolation du vaincu; toujours soumis à des maîtres éloignés & indifférens, qui n'ayant pas la force de nous protéger, n'avoient que celle de nous contraindre; condamnés à voir sans cesse nos privilèges, & nos droits les plus naturels, sacrifiés à des spéculations étrangères, & souvent illusoires, nous languissions tristement, ayant perdu même l'espoir de la restauration.

“ Enfin sur ce trône dont jusqu'ici l'ombrage ne nous avoit été que funeste, la Providence a élevé un Prince équitable & ferme, autant qu'éclairé: portant sa vue, ainsi que sa puissance, des bords de la Mer *Adriatique* à ceux de l'Océan *Germanique*, il a rougi de voir une de ses plus belles possessions enveloppée d'un filet destructeur dont on l'obligeoit d'être lui-même le conservateur & le garant.

“ Il a été surpris d'un côté de trouver les murailles de ses villes confiées à des défenseurs qui ne reconnoissoient pas ses ordres; & ses finances chargées d'une dette énorme, contractée sous prétexte de payer ces gardiens étrangers pour un service qu'ils ne fesoient pas: de l'autre il a frémi de cette scène de dévastation qui vous scandalise vous-même, vous étranger, qui n'y prenez d'autre intérêt que celui de la nature, & de la raison.

“ Il a examiné & pesé les fondemens de cette double oppression: il nous a sur le champ délivrés de la première; & il n'y a pas même eu de réclamation: ces satellittes inutiles & suspects ont évacué en silence des murs qu'ils avoient laissé détruire, & qu'on les dispensoit de paroître garder plus long-tems: mais notre délivrance sur le second point semble devoir être plus orageuse.

“ Notre auguste Protecteur, avant que de rompre des fers injustes, a cependant employé tous les ménagemens qui convenoient à la justice. En examinant même ces traités dont nous avons été si long-tems la victime; en discutant ces accords passés entre une violence impérieuse, & une foiblesse trop docile, il a trouvé la matière à des révendications de toutes espèce: il a développé, exposé ses droits.

“ Mais ne voulant point procéder par des expédiens sanguinaires & mortels à une régénération vivifiante, après avoir établi ces droits dans l'idiôme de la politique, il a offert de les oublier, pourvu qu'on nous permit d'user de ceux que

nous donne la nature : pouvant contester des provinces à nos oppresseurs, il a consenti à les leur abandonner, pourvu que la liberté de cette seule rivière fût le prix, l'indemnité de ses rénonciations. Un refus obstiné est la seule réponse qu'il ait reçue.

“ Enfin nous avons cru sous son égide pouvoir hasarder de franchir ce passage si long-tems inaccessible : un appareil de destruction nous attendoit à la barrière de prohibition. De paisibles marchans ont été accueillis, & foudroyés comme des forbans redoutables : une pluie de feu, de fer, & de plomb, leur a signifié les ordres de nos tyrans; ils auroient payé leur tentative de la vie, si nos ennemis avoient été aussi adroits qu'ils se montrent furieux & barbares. ”

A ces mots la *Hollande* se présente, & dit : “ Je ne suis point barbare; je n'ai fait que ce que toute autre nation auroit fait à ma place. C'est des mains de la victoire, il est vrai, que j'ai reçu ma liberté; mais c'est à mon adresse que je dois mes trésors. Je cultive tous les arts, & sur-tout celui de m'enrichir : il me convenoit que l'*E'scaut* n'existât plus; n'ayant pu le dessécher, j'ai pris le parti de le fermer. N'est-ce pas la politique de tous les peuples dont la fortune seconde les armes ?

“ Cette politique consacrée par un traité solennel à *Munster*, a depuis encore été légitimée par la reconnoissance : j'ai servi de mon sang & de mes trésors cette Maison dont j'ai anéanti un des domaines : ne voyez pas le tort que j'ai fait aux peuples : appréciez le bien que les maîtres ont reçu de moi : mettez dans la balance avec le spectacle d'inertie, de stérilité factice, qui vous révolte, le respect dû à des conventions authentiquement stipulées, librement, volontairement acceptées, & la gratitude qu'exigent des secours aussi multipliés qu'utiles : vous verrez alors si la clôture de ce fleuve sur lequel vous pleurez, n'est pas plus que compensée par la stabilité que me doit le Trône dont il dépend. ”

Voilà les deux ressources des *Provinces-Unies* pour éluder les instances de l'Empereur, & insister sur la justice de l'arrêt prononcé contre l'*E'scaut*; le traité qui le constate, les services qui l'ont suivi : discutons en peu de mots, mais avec quelque détail, ces deux motifs donnés pour soutien à une condamnation de mort.



CHAPITRE II.

Si la reconnaissance des services rendus à la MAISON D'AUTRICHE par la HOLLANDE peut être un motif d'endurer la clôture de l'ESCAUT.

DANS le code de la politique le chapitre de la reconnaissance se trouve rarement, ou du moins il est bien court : dans ceux de l'honnêteté, de la véritable philosophie, il ne doit être ni omis, ni mutilé, même en traitant des intérêts des Souverains. Commençons par apprécier les droits qui peuvent en résulter en faveur des *Hollandois*.

Cette clôture préjudiciable en apparence pour les sujets, disent-ils, n'est-elle pas devenue infiniment utile à leurs maîtres, par l'alliance protectrice de la République qui paroïssoit en profiter seule ? Les trésors qu'elle a prodigués pour les soutenir contre la *France*, toujours disposée à les dépouiller, ne valent-ils pas bien ceux que l'*Escaut* libre auroit pu procurer à leurs vassaux ?

Si nous avons voué à une éternelle stérilité ces domaines que nous partagions avec la branche *Espagnole* de la *Maison d'Autriche*, nous en avons conservé la possession à la branche *Allemande*. Sans nous le rival de *Phillippe V* auroit-il arraché cette portion d'une monarchie qui lui échappoit entière ? L'auroit-il transmise à ses successeurs ? N'est-ce pas au prix de notre sang & de notre argent que la *pragmatique* de *Charles VI* a reçu sa validité ? Comment l'héritier de celle qui sans eux n'auroit été ni *Impératrice*, ni *Reine*, peut-il avoir la pensée de violer des engagements sacrés dans leur origine, scellés depuis par tant de services, sur les mêmes terrains où ils sont devenus si avantageux à sa mère ?

Le seul dédommagement que nous en ayons ambitionné, c'étoit d'une part le privilège plus onéreux qu'utile de garder nous-mêmes contre des ennemis toujours redoutables des murs dont nous les avons éloignés, ou dont nous craignons qu'ils ne voulussent s'emparer encore ; & de l'autre la certitude de n'avoir plus pour rivaux dans la lucrative carrière du commerce, des hommes autrefois nos alliés, nos frères, il est vrai, mais qui n'ayant pas su comme nous profiter des avantages de la force, ont été sans injustice privés de ceux de la nature & de l'industrie.

De ces légères compensations, nous en avons abandonné une sans murmure : devons-nous craindre que cette facilité pût devenir un encouragement à exiger le sacrifice de l'autre ? Devons-nous penser que pendant le souvenir de tant d'efforts, d'un dévouement si généreux, une puissance délicate ne voudroit en employer les fruits qu'à nous en enlever le prix ?

Voilà à quoi se réduisent sur cet article les défaites des *Hollandois* pour éluder les résolutions de leur redoutable adverfaire : sont-elles bien imposantes ? Peuvent-ils se flatter qu'elles laissent dans l'esprit des observateurs impartiaux cette vive & longue impression, qui, dans les querelles politiques, prescrit quelquefois contre les arrêts de la fortune ?

D'abord ne pourroit-on pas répondre que ces services rendus dans un siècle avoient été déjà compensés d'avance dans le précédent par d'autres obligations non moins essentielles, & peut-être bien plus efficaces ? Il n'est pas sûr que *Marie Thérèse*, sans le secours des *Provinces Unies*, avec son propre courage, avec l'attachement de ses peuples, avec le dévouement intéressé, & pourtant prodigue, des *Anglois*, avec la politique versatile d'un de ses ennemis, avec les fautes de l'autre, n'eût pas également triomphé du foible *Charles VII*, & de ses protecteurs.

Mais il est sûr que sans la double intervention de la *Maison d'Autriche* en 1673, lors de la fameuse invasion de *Louis XIV*, la République disparoissoit de la face de la terre, ou n'y subsistoit que dans un état de dégradation pire que l'anéantissement. Par-là, en admettant, comme je l'ai dit, que la reconnoissance est une vertu à l'usage des couronnes, & que dans ce tourbillon d'événemens qui changent à chaque instant les intérêts comme les positions, la gratitude peut trouver sa place, les anciens maîtres des *Provinces Unies* devenus successivement leurs protecteurs, & leurs protégés, seroient sans doute plus qu'acquittés.

Et quand on en viendroit à examiner la nature comme les motifs de ces prétendues obligations, ne trouveroit-on pas la dette encore plus légère ? On verroit que les uns & les autres ayant réellement tout fait pour eux-mêmes, n'ont réellement ni rien donné ni rien reçu : dans toutes ces confédérations politiques où plusieurs s'unissent pour le salut d'un seul, celui-ci est-il plus redevable à ses sauveurs, qu'un soldat dans une bataille au camarade qui le seconde ? Tous deux concourent mutuellement à se débarrasser de leurs ennemis ; mais tous deux ont pour premier, pour unique objet, d'empêcher ceux-ci de prévaloir : le secours qu'ils se

donnent respectivement n'est que le desir de n'être pas accablés eux-mêmes.

D'ailleurs quels que fussent ces services, c'est aux Souverains seuls qu'ils auroient été rendus ; mais pourroient-ils devenir un titre qui confirmât une main étrangère dans le droit de les assujettir à opprimer leurs sujets ? On n'avoit pas réclamé contre la clause qui donnoit aux *Hollandois* la jouissance des *barrières*, & la solde immense qui y étoit attachée : cette convention étoit bien indifférente aux peuples des *Pays-Bas Autrichiens* : leurs murs auroient dû être gardés par des *Suisses*, des *Tiroliens*, des *Hongrois*, ou d'autres mercenaires soudoyés à leurs dépens : ils l'alloient être par des *HOLLANDOIS* à la même condition. Que leur importoit ?

Les garnisons chargeant perpétuellement de poste, ne connoissant absolument que le Prince qui les emploie, n'étant plus que des machines aveugles montées uniquement pour l'obéissance & la destruction, on les promène de pays en pays, de place en place, comme l'artillerie qui en écrase les ramparts : le changement dans le nom, dans l'uniforme, dans le drapeau blasonné de ces Corps toujours étrangers, n'intéresse donc absolument en rien les habitans sur le terrain desquels ils végètent.

Le grand objet pour ceux-ci c'est que leurs propriétés soient respectées, & protégées ; c'est que leur commerce soit favorisé ; c'est que leurs personnes soient libres ; voilà les jouissances qu'il est du devoir d'un Souverain d'assurer à ses sujets.

Le Traité des *Barrières* n'y dérogeoit point : il étoit donc légitime : le Prince pouvoit y souscrire, puisque c'étoit un moyen de s'acquitter des secours qu'il avoit reçus : & si les *Hollandois* en avoient de leur côté rempli les conditions, il n'auroit probablement pas reçu d'atteinte, ou du moins la résiliation auroit donné pour eux ouverture à une demande en indemnité.

Mais en est-il de même de la sentence de mort prononcée contre l'*Escaut* ? A-t-elle pu dans aucun tems être envisagée comme le prix des prétendues obligations des Souverains de cette rivière ? Ont-ils pu, pour se montrer reconnoissans envers d'anciens rebelles, devenus des rivaux despotiques & avides, s'engager à être éternellement cruels & oppresseurs envers des sujets fidèles, les livrer à une oppression dont on les forçoit de se rendre eux-mêmes les instrumens ?

Quoi ! Pour ne pas paroître ingrats envers les *Provinces-Unies*, il faut que le Comte de *FLANDRES*, le Duc de *BRABANT* soit jusqu'à la fin du monde le geolier de ses peuples, le dévastateur de ses Etats ! Exécuteur complaisant d'une détention politique, ruineuse pour lui-même ; porteur servile d'une *lettre-de-cachet* expédiée par la *Hollande*, au nom

de la force, au mépris des droits de la nature comme de la société, il faut qu'il tienne ses propres domaines dans l'esclavage, & qu'il mette le plus beau fleuve de l'Europe à la Bastille?

Quelle étrange compensation de ces secours supposés! Le prétendu bien fait aux maîtres seroit donc la proscription des sujets! Eh quoi! S'il avoit plu à ces Républicains enorgueillis par le succès, au lieu de la stagnation de l'Escaut, & de la ruine de ses riverains, d'exiger la stérilité des campagnes de ceux-ci, comme celle de leur rivière; s'il leur étoit venu dans l'idée d'ordonner aux Brabançons comme aux *Moluquois* de laisser leurs terres en friche, ainsi que le vaste canal dont ils habitent les bords, & que le foible *Philippe IV.* se fût soumis à cette vexation de plus, la marche d'une charrue dans l'enceinte frappée de cet anathème seroit donc un attentat aux yeux des *Hollandois*! Ils réclameraient contre l'ouverture d'un fillon, avec autant d'éclat & de justice que contre l'expédition d'un bateau!

Ils diroient également à l'actif successeur de l'indolent *Philippe*, « Vous ne pouvez, sans violer les loix de la reconnaissance, fertiliser ces plaines que nous avons condamnées : nous vous les avons laissées, & ensuite conservées, mais pour qu'elles vous fussent inutiles : nous n'avons concouru à vous en assurer la propriété, qu'à condition que vous en éterniseriez l'indigence & la désolation : nous vous défendons d'être juste & bienfaisant envers vos peuples, à peine d'être injuste & ingrat envers nous; & de peur qu'ils ne profitent des présens de la nature que nous leur envions, comme de votre résipiscence en leur faveur, nous allons les égorger si nous sommes les plus forts, pour soutenir un traité signé dans un tems où nous l'étions. »

Ce langage seroit-il bien conforme aux règles de l'équité, ou même à celles de la raison? N'est-ce pas cependant littéralement celui que tiennent aujourd'hui les *Hollandois*, en fermant à coups de canon l'entrée comme la sortie de l'Escaut? Ils l'ont, il est vrai, tenu avec succès, à *Tydor*, à *Ternate*, à *Ceylan* : mais ces climats favorables à la propagation des aromates ne le font pas à celles de la raison, & des maximes de la vraie politique, c'est-à-dire de celle qui a la justice pour base, & les droits de la nature pour objet. Pour faire prévaloir la leur les *Hollandois* avoient à cette extrémité de l'Asie des argumens qui leur manquent ici; des forces prépondérantes, & des flottes capables de tout écraser.

C H A P I T R E III.

Si le Traité de MUNSTER entre les PROVINCES-UNIES & l'ESPAGNE, oppose, DANS LE DROIT, en général, un obstacle invincible à la libération de l'ESCAUT.

“ LA branche Allemande de la Maison d'Autriche, disent les *Hollandois*, ne possède les *Pays-Bas* qu'aux mêmes conditions qu'avoit acceptées la branche *Espagnole*: or celle-ci, par le Traité de *Munster* (*), s'est soumise à laisser *clorre l'Escaut* du côté des domaines dont on lui laissoit la possession. Ce texte est précis, & ne souffre point d'interprétation.

“ Aussi tous les accords postérieurs, loin d'y déroger, l'ont-ils consacré par un respectueux silence. Il faut bien qu'il ait paru juste, puisque l'*Espagne* dans des tems moins défavorables pour elle n'a pas eu même l'idée de l'enfreindre. Et en effet par cela seul qu'une stipulation est dure & onéreuse à l'une des parties, le contrat qui la constate doit-il être résilié? Pour l'apprécier ce n'est pas sa rigueur apparente qu'il faut examiner: ce sont les circonstances, les motifs qui l'ont fait proposer & accepter.

“ Celle-ci semble révoltante: mais c'est parce que les conjonctures sont changées: dans le tems elle n'avoit rien que de modéré, rien que d'honnête, parce que nous pouvions au nom de la victoire en dicter de plus fâcheuses: nous pouvions refuser de signer la paix à *Munster* sans la cession absolue des terrains même que l'*Escaut* arrose, de la ville qu'il enrichissoit alors. Qui peut assurer qu'on nous l'eût refusée? Nous nous sommes contentés d'obstruer la source de son opulence; étoit-ce abuser de nos avantages?

“ Si elle nous avoit appartenu, on ne nous auroit pas contesté le droit de la détruire: nous nous sommes bornés à l'appauvrir: ce qui paroît aujourd'hui une excessive op-

(1) Il s'agit ici du Traité particulier signé à *Munster* entre ces deux Puissances le 30 Janvier 1648, & non du grand Traité général, connu sous le nom de Traité de *Westphalie*, signé seulement le 24 Octobre de la même année, entre la *France*, l'*Empereur*, & l'*Empire*: ces deux actes n'ont de commun que l'humiliation des deux branches de la *Maison d'Autriche*, réduite alors à expier de toutes parts l'esfroï qu'elle avoit inspiré à l'*Europe* du tems de *Charles V*, & de *Philippe II*.

pression, n'étoit donc réellement qu'une très-grande modération; c'étoit un véritable sacrifice de nos droits. Peut-on nous punir de n'avoir pas été aussi impitoyables que nous aurions pu l'être; d'avoir, en fixant nous-mêmes des limites à nos prétentions, compté sur la foi publique; d'avoir laissé subsister une rivale dont la décadence même est encore un bienfait, puisque sa subversion absolue auroit pu être un acte légitime?

“Un Prince qui montre le goût de la justice, autant que celui de la réforme, voudroit-il compromettre la gloire de ses premières armes, en les employant à soutenir l'infractio[n] d'un accord si solennel, & si motivé? Voudroit-il donner aux Souverains l'exemple funeste de rompre les traités, quand la convenance d'une des parties conseille la rupture; & de se dérober aux engagements les plus authentiques, parce qu'il est plus puissant que ceux de ses prédécesseurs qui s'y sont soumis?”

Cette réponse est plus spécieuse que la précédente; &, comme on le voit, je n'ai pas cherché à l'affoiblir: voilà bien le résultat de tout ce que les manifestes de la République ont déjà présenté, ou de ce qu'ils pourront offrir par la suite: mais de combien de répliques est-elle susceptible, sans compter celle du canon?

D'abord dans quelle bouche se trouve-t-elle? Quelle est la Puissance qui réclame ainsi la foi des conventions, & le scrupule qui devrait toujours flétrir l'infidélité? Est-ce une de ces vieilles dominations dont l'origine perdue dans l'antiquité, ne permet d'apercevoir à leur naissance la violation d'aucun droit; dont on peut croire que le berceau n'a été ombragé que par la justice, parce qu'on ne voit pas distinctement s'il ne l'a été que par la violence? Celles-là dans l'âge mûr peuvent quelquefois au besoin en appeler, sans rougir, à l'équité qui semble avoir dirigé leur enfance.

Mais ici c'est un État dont les prétentions à l'indépendance remontent à-peine à deux siècles, & la véritable existence à-peine à la moitié. Pour se la procurer cette existence, les *Hollandois* n'avoient-ils enfreint aucun traité? N'avoient-ils brisé aucun lien pour parvenir à la vigueur qui les mettoit en état d'enchaîner l'*Escaut*?

La même convention scella tout à la fois son esclavage, & leur liberté. Qu'étoit-elle autre chose que la rupture opérée à main armée de toutes les conventions précédentes? Mais celles-ci assuroient aux Souverains des dix sept Provinces la soumission de ces vastes domaines: tant que l'*Escaut* n'étoit pas affermi elles garantissoient à *Anvers* son opulence, à la *Hollande* son obscurité. Les manœuvres qui ont fait déchoir l'une, & prospérer l'autre; les expédiens qui ont cou-

Comme cette étrange variation sont encore sous nos yeux : les détails en sont consignés dans toutes nos histoires. Que seroit une variation en sens contraire, sinon le retour de l'ancien ordre, le rétablissement de la véritable justice ?

Peut-on réclamer des droits tyranniques, si tyranniquement obtenus, sans rappeler aussi des droits antérieurs, certainement plus légitimes, & brisés uniquement par la force ? Quand le puissant adversaire des *Hollandois* leur diroit nettement. *J'affranchis l'Escaut en vertu du droit par lequel vous vous êtes affranchis vous-mêmes*, qu'auroient-ils à répliquer ?

Ils voudroient qu'on ne prît ici pour règle qu'une stipulation récente : mais à quel titre avoient-ils déployé à la fin du 16^e. siècle, & dans la première moitié du 17^e., la force qui en rendit l'acceptation nécessaire ? Ce titre n'étoient-ce pas les cruautés de *Philippe II*, leur Roi légitime, leur Souverain reconnu, leur Maître avoué, confirmé par toutes les loix divines & humaines ? Tout ce qu'ils disoient alors pour se justifier d'avoir abjuré les sermens qui les lioient à son obéissance, le Libérateur de l'*Escaut* peut le leur opposer avec encore bien plus de fondement.

Ils citoient des violences ! La clôture de cette rivière est-elle une opération bien douce ? Les *Espagnols* méprisoient leurs privilèges ! Ont-ils respecté ceux des *Brabançons* ? Le despotisme *Castillan* avoit un prétexte spécieux, le maintien de la religion établie ; & un motif réel, la crainte trop bien fondée d'un soulèvement. Il étoit par-là susceptible d'excuse, ou d'adoucissement ; & cependant il parut aux *Provinces-Unies* suffisant pour autoriser leur désfection.

Combien donc doit paroître légitime aux yeux de l'Héritier des droits de ce Souverain dépouillé, la réclamation contre un monument de révolte ; contre un acte qui éternise non-seulement la mémoire d'une rébellion fortunée, mais le châtimement des provinces scrupuleuses qui ne l'ont point partagée ?

L'Empereur peut-il oublier que si les habitans d'*Anvers* n'étoient pas ses sujets, ils auroient été ses ennemis ? Lui est-il permis de continuer de concourir à leur dégradation, fondée uniquement sur ce qu'ils n'ont pas concouru à celle de ses prédécesseurs, & de tolérer plus long-tems la ruine d'un pays qui n'auroit pas cessé d'être florissant, s'il avoit pu cesser d'être fidèle ?

Sans doute la foi est due aux traités : sans doute les conventions qui fixent la destinée des États doivent avoir leur effet, comme celles qui règlent le sort des particuliers : mais ce principe général n'est-il pas quelquefois susceptible d'interprétation, de modification ; & n'est-ce pas ici le cas de mitiger la rigueur du texte par un commentaire tiré, ainsi

que le texte lui-même, des variations de la fortune, & du changement des circonstances ?

Dans les Tribunaux ordinaires on présente un contrat formel, muni de toutes les formalités qui paroissent le rendre authentique : on en demande l'exécution : mais les Juges découvrent qu'il a été le fruit d'une usure criminelle : il a été signé par un fils de famille qui, dans une détresse produite par des manœuvres artificieuses, a cru ne pouvoir éviter sa ruine qu'en contractant ces engagemens ruineux. Croit-on violer les règles de la justice, en le résiliant ?

N'est-ce pas là précisément la nature de l'accord dicté à *Munster* par les *marchans* couronnés qui, en arrachant au dissipateur *Philippe IV* le sacrifice d'une partie de ses domaines, lui feisoient signer la ruine de l'autre ? S'il y a jamais eu un traité contre lequel la minorité des Souverains, quand il s'agit du démembrement de leurs couronnes, pût être alléguée, s'il y a eu un moment où l'inaliénabilité des droits attachés à leur grandeur, pût être légitimement rappelée, n'est-ce pas celui-ci ?

Quiconque traite avec ces augustes & terribles mineurs, ne doit-il pas savoir qu'ils ne sont que les titulaires d'une grande substitution, contre les droits & les limites de laquelle ils ne peuvent prescrire ; qu'il n'y a des traités solides que ceux qui sont fondés sur la justice, & même, autant qu'il est possible, sur l'intérêt mutuel des contractans ; que tout ce qui émane du redoutable droit de la force ne peut cesser d'en dépendre ; que pour réclamer utilement, *équitablement* même, l'observation des clauses qu'elle a dictées, il faut avoir toujours la supériorité qui n'a pas permis de les éluder ; qu'enfin, quand un engagement n'a d'autre caution de sa justice que le canon, cette justice passe avec la foudroyante machine dans le parti qui fait le mieux en faire usage ?

Si les *Hollandois* se flattent d'avoir ce bonheur ou cette adresse au 18^e siècle, comme au 17^e, ils peuvent en risquer l'essai : mais qu'ils cessent alors d'invoquer les loix d'une justice positive, qui n'a rien de commun avec l'état de la question actuelle ; qu'ils cessent de vouloir rejeter sur leurs adversaires la honte de les avoir violées. Ils ne les ont point consultées à *Munster* : le Traité qu'ils réclament comme le fondement de leurs droits, n'est donc pas au nombre de ceux qu'un Souverain ne peut rompre sans s'exposer à payer ses succès par ses remords, sans avouer qu'il préfère l'extension de son pouvoir à la tranquillité de sa conscience.



C H A P I T R E IV.

La clause du Traité de MUNSTER qui stipule la clôture de l'ESCAUT, est-elle conforme au DROIT NATUREL ?

LE principe que je viens de développer est évident ; cependant il est aussi susceptible d'exception : un traité dicté par la force, un engagement exigé par la contrainte, pourroit être respectable, & dévouer à la haine publique le foible qui l'ayant signé par détresse, oseroit le rompre quand il seroit devenu le plus fort.

Ainsi quand un Roi de *Syracuse*, vainqueur des *Carthaginois*, stipula pour condition de la paix, qu'ils renonceroient à sacrifier des enfans à leurs dieux, en se montrant supérieur à ces dieux sanguinaires autant qu'à leurs lâches adorateurs, il acquit des droits sacrés à l'obéissance des uns & des autres : si *Carthage* avoit osé se soustraire par la fuite à ce joug bien-faisant, sous prétexte que la violence seule l'avoit imposé, le respectable *Gelon* n'auroit pas perdu ses droits, quand même il se seroit trouvé dépourvu des forces nécessaires pour le faire valoir ; & le triomphe des pontifes assassins n'auroit été qu'un crime de plus.

Pourquoi ? Parce que la clause convenue déroit du droit de la nature ; parce qu'en leur ordonnant d'être humains, elle ne leur prescrivoit qu'un devoir indépendant de toutes les combinaisons politiques : mais ici quelle différence !

D'abord nous venons de voir que les *Hollandois*, au lieu de déployer à *Munster* le despotisme compatissant de ce héros trop peu célébré, avoient même excédé le despotisme cruel interdit par lui aux *Carthaginois* : non-seulement ils avoient sacrifié à leur jalousie des provinces entières, mais ils avoient exigé d'un grand Roi qu'il se fit le ministre de ce sacrifice : ils l'avoient forcé de promettre que ses enfans seroient immolés de sa main au Dieu intéressé qui du fond de leurs marais exigeoit impitoyablement ces victimes, & prescrivoit la manière de les offrir ; première infraction au droit de la nature (1).

(1) L'esprit du Traité de *Munster* étoit visiblement que les Rois d'*Espagne* se chargeassent d'interdire à leurs sujets la navigation où les *Hollandois* trembloient de les avoir pour rivaux ; & cet esprit s'est développé

Ils pourroient la pallier en disant qu'elle étoit moins funeste, opérée par la main paternelle, qu'elle n'auroit pu l'être par des mains ennemies; qu'il valoit mieux pour les *Brabançons* recevoir de leurs propres Souverains la défense de sortir d'une enceinte déterminée, que de se livrer à une perte assurée, en franchissant les limites : & que la résolution étant formelle, inébranlable, de voir l'*Escout* sans navigateurs, ou d'en faire le théâtre d'une scène non interrompue de pillages & de massacres, l'interdiction que prononçoient les *Provinces-Unies* par la bouche de ses Souverains étoit encore un égard pour les droits de la nature, dont on auroit dû leur faire gré.

Soit : mais encore faudroit-il que cette interdiction eût un objet qui la motivât, au moins par l'intérêt personnel. Et celle dont il s'agit ici, a-t-elle cette excuse ? Quelles sont les prétentions dont une flotte menaçante, postée à l'embouchure de l'*Escout*, est l'interprète, & le soutien ? Est-ce une possession utile que ses maîtres veulent s'approprier, & faire valoir ? Est-ce une jouissance précieuse à laquelle il leur coûte de renoncer ? Est-ce un terrain favorable, fertilisé par leurs travaux, dont ils ne puissent se résoudre à sacrifier les productions ? Leur résistance alors seroit naturelle.

Sans doute si jamais la Maison d'*Autriche* prétendoit remettre le *Suisse* sous le joug que leurs ancêtres ont secoué, on leur pardonneroit de recourir, pour conserver leur affranchissement, aux armes qui l'ont procuré. Ils diroient, sans qu'on pût raisonnablement les contredire, que ce sont des droits naturels qu'ils défendent.

Le tribut imposé par les *Dantzikois* aux flots de la *Vistule* est injuste, mais il leur est profitable : il ne détruisoit rien sur cette rivière ; il vivifioit leur cité : on n'a pas été surpris de l'acharnement avec lequel ils en ont revendiqué la continuation. Si ce n'est pas là un droit naturel, c'est du moins un droit civil auquel on peut être excusable d'adapter le premier de ces noms.

Dans la nature un être qui tue pour se nourrir, paroît en fuir les loix : sa cruauté est couverte par ses besoins, & par la nécessité de sa conservation ; il inspire de l'effroi, mais non pas de l'horreur : mais celui qui égorge sans besoin,

dans tout son appareil lors de la suppression de la Compagnie d'*Ostende* ; à ce moment où ils concoururent à forcer le Souverain des *Pays-Bas* de révoquer une concession qu'il venoit d'accorder, de renverser lui-même un édifice qu'il venoit de construire, de ruiner physiquement une foule de sujets qui avoient sur sa parole hasardé leur fortune dans une association dont il étoit le garant.

& déchire sans nécessité; celui qui donne la mort uniquement pour se procurer le spectacle d'un cadavre, & jouir de l'image de la destruction, est encore plus abhorré que redouté.

Aussi quoique le lion & le tigre se repaissent également de proie & de carnage, l'un qui ne tue que pour vivre est-il resté l'emblème de la magnanimité, tandis que l'autre qui attaque moins pour soutenir sa propre vie, que pour se procurer le plaisir de l'ôter, est devenu celui de la bassesse & de la barbarie.

Ainsi dans le droit naturel pur, le meurtre n'est excusable que quand il devient pour l'être carnacier un moyen d'existence. Dans le droit naturel modifié par les institutions politiques, l'usurpation, & ses funestes accessoires, ne peuvent être légitimées, ou plutôt excusées, que quand le terrain envahi se trouve utile à l'usurpateur, quand l'exploitation sous sa main en est aussi avantageuse au moins qu'elle pouvoit l'être sous celle du propriétaire dépouillé : si l'injustice du *droit de convenance*, soutenu par l'audace, & ratifié par la fortune, peut jamais être adoucie, ce ne peut être que par cette exactitude à se rapprocher des vues de la nature, en s'éloignant de celles de l'équité.

Est-cela ce que font, ce qu'ont fait, ce que veulent faire les *Hollandois*? Il s'en faut bien : ce n'est pas le droit d'exploiter lucrativement un de leurs domaines qu'ils réclament : c'est celui de vouer à une honteuse stérilité un domaine qui ne leur appartient pas : c'est celui de perpétuer chez leurs voisins une mort qu'ils y ont portée.

Qu'on y prenne garde : eux-mêmes ne tirent aucun parti de l'Escaut : possesseurs des deux embouchures de ce fleuve, & de son cours au-dessus pendant plusieurs lieues, ils en négligent impitoyablement tous les avantages : ils n'ont pas un seul port dans toute cette étendue, qui n'est elle-même qu'un des plus superbes ports dont la nature ait voulu gratifier le commerce & la navigation (1).

Pareils à ces despotes de l'Asie qui dévastent d'immenses contrées sur leurs propres possessions, pour ôter à leurs ennemis l'idée & l'espérance de s'approcher d'eux, ils ont mieux aimé, de peur de réveiller, d'alimenter l'industrie de leurs voisins, priver la leur propre d'une de ses plus précieuses ressources; ils ont préféré de condamner à une flétrissante inutilité un fleuve qui vaut à lui seul tous les entrepôts de la Hollande entière, que d'en partager le moindre avantage avec leurs anciens frères, à qui ils feignoient d'en laisser la propriété.

(1) *Flessingue*, *Middelbourg*, appartiennent à la mer, & non pas à l'Escaut.

Il faut le dire nettement : c'est-là un esprit de destruction, & non pas un esprit de possession : des sacrifices de ce genre sont un attentat contre la nature elle-même ; & malheureusement il n'est que trop dans la politique, dans le génie de ces Républicains de les multiplier.

C'est par ce même esprit qu'ils ont ravagé presque toutes les îles à épiceries, pour s'en assurer le domaine exclusif : tous les arbres dont ils n'étoient pas sûrs de recueillir seuls les productions, ils les ont détruits ; toutes les mains qui pouvoient être tentées d'en hasarder le commerce sans leur aveu, ils les ont coupées : dans les leurs le fer & le feu sont devenus les liens, les gardiens de ce commerce.

Et ce despotisme incendiaire ils l'exercent jusq'en Europe : à leur arrivée les bâtimens chargés de *gerofte*, de *canelle*, &c. sont accueillis par une avarice inquiète & impitoyable, qui en pèse les cargaisons : préférant une disette qui en rend la vente plus lucrative, & la garde moins embarrassante, elle livre aux flammes tout ce qui excède la quantité fixée dans ses calculs : également ennemie des hommes dans les deux contrées, les sacrifiant également à sa cupidité dans celle où naissent ces denrées funestes, & dans celle où on les débite, pour se délivrer d'une abondance importune, elle prodigue avec une égale facilité, & le sang sur les racines, & le feu contre les moissons : voilà l'esprit qui a tiffu les fers de l'Escaut.

D'après ces considérations seules, que manquoit-il à ce fleuve pour avoir le droit de les briser ? Une protection puissante, des circonstances heureuses : ces deux avantages se sont réunis de nos jours : rien donc n'a dû empêcher son Maître de lui dire, « Sois libre ; » & le véritable agresseur sera celui qui s'opposera à cet affranchissement équitable.

« Si vos principes sont justes, dira encore un *Hollandois*, les conséquences que vous en tirez ne le sont pas : il est vrai que dans le droit de la nature toute destruction qui ne sert pas à une vivification est une lâcheté cruelle ; mais nous sommes loin de mériter ce reproche : vous nous devez au contraire la louange qui le prévient.

« Si nous avons attaqué, c'est en lions, & pour dévorer, pour nous nourrir nous-mêmes : après quatre vingts ans de batailles & de victoires, nous avons enfin fait notre proie : nous lui avons sans scrupule donné à *Munster* le coup mortel, parce que notre propre existence en dépendoit : c'est le grand axiome de tous les tems : *va victis !*

« Vous pleurez sur la décadence d'*Anvers* ; mais songez à la prospérité d'*Amsterdam* : ne voyez pas l'Escaut fermé, & désert ; voyez le *Texel* ouvert, & peuplé : si l'aspect de

l'humiliation des *Pays-Bas Autrichiens* vous afflige, vous trouverez de quoi vous consoler en fixant vos regards sur les nôtres.

« Songez que sans la léthargie de l'*Escaut*, cet entrepôt immense d'*Amsterdam*, & cent autres dont notre industrie aussi courageuse qu'infatigable l'a entouré, n'existeroient pas. Des millions d'hommes y cultivent en paix tous les arts utiles & agréables : ils y font fleurir le commerce, la navigation ; ils font dans l'univers entier les nourriciers de l'agriculture, & les pourvoyeurs généraux de tous les peuples.

« Levez la barrière qui a repoussé de ce côté les trésors, & l'activité dont autrefois l'*Escaut* étoit la source, ces cités si animées redeviendront ce qu'elles étoient, des marais inaccessibles, le tombeau des générations futures, & la honte du siècle qui aura produit cette affreuse révolution » (1).

Cette raison peut paroître excellente aux matelots de *Pampus* : mais doit-elle sembler décisive aux Bourguemestres d'*Anvers*, aux peuples dont ils surveillent les intérêts, au Souverain éclairé qui ne peut, sans manquer au premier de ses devoirs, sans compromettre sa justice & son honneur, continuer d'être le complice de leur oppression ?

Elle se réduit à une considération qui n'a pas besoin d'être discutée ; à l'intérêt personnel, soutenu par le droit du plus fort : en ce sens j'avoue que l'interdiction de l'*Escaut* sera conforme au droit naturel ; mais ce droit en approuvera également la réhabilitation.

Dans l'exemple que j'ai cité, l'animal carnacier est justifié par son appétit : mais si la proie qu'il a cru saisir lui échappe, & se venge ; si étant abattue, elle peut se relever, & l'étrangler lui-même, elle n'aura rien fait que de très-louable, de très-légitime.

Cette raison séparée du droit que produisent les conventions politiques ou civiles, n'est pas admissible entre les hommes ; ou bien elle justifie également la défense & l'attaque : elle seroit aussi contraire que favorable aux *Hollandois*.

Appuyée par les traités, elle pourroit être de quelque poids, si ces traités en eux-mêmes étoient valides ; s'ils étoient originaires fondés sur la justice, ou sur une convention mutuelle : mais celui de *Munster*, comme je l'ai fait voir, n'étoit que l'abus de la force ; la clause qui exige

(1) C'est-là le langage des *Hollandois* : les *Etats-généraux*, dans la résolution du 9 Octobre, disent positivement que l'ouverture de l'*ESCAUT* est de la dernière conséquence pour l'*Etat*, & étroitement liée avec le maintien & la sûreté du pays. Nous verrons par la suite, si cette assertion, qui sert de fondement à leur opiniâtreté, est véritablement fondée. Voyez le Chap. VI, ci-après.

la stagnation de l'*Escaut*, est contraire au droit de la nature, puisqu'elle opère une inertie que ce droit réprouve; ou si les *Hollandois* prétendent qu'elle y est conforme, parce qu'elle leur devient profitable, l'infraction qui l'abroge s'en rapproche également, puisqu'elle fait revivre une possession, des jouissances plus anciennes encore que les leurs, & non moins utiles aux propriétaires.

CHAPITRE V.

La clôture de l'ESCAUT ne blesse-t-elle pas le DROIT DES GENS ?

IL leur reste une ressource : c'est de dire qu'ils n'avoient pas même ici besoin d'une convention particulière : la prohibition qu'ils ont fait ratifier par un traité, ils pouvoient l'ordonner sans cette forme. Maîtres de l'embouchure de l'*Escaut*, & des deux rives qui la bordent, ils en ont interdit le passage : qui peut leur en contester le droit ?

Les Souverains, les simples particuliers ne peuvent-ils pas fermer à des étrangers l'accès de leurs domaines ? Je possède des terres qui séparent de la grande route celles d'un voisin situé au-dessus de moi : certainement il lui seroit commode & avantageux de les traverser pour arriver directement au chemin commun : cependant ne puis-je pas me refuser à cette servitude, si elle n'est pas stipulée par un aveu formel de moi, ou de mes prédécesseurs ? Dois-je me faire un scrupule de l'obliger au détour fatiguant qui diminue la valeur de sa propriété ?

Voilà, ajoutent les *Hollandois*, le cas où nous nous trouvons, excepté que non-seulement il n'y a point de contrat qui nous assujettisse à livrer le passage réclamé ; mais qu'il y en a un au contraire qui défend même de le convoiter.

Le raisonnement seroit bon si la comparaison étoit exacte ; mais elle ne l'est, ni dans le droit, ni dans le fait : jamais on n'a prétendu soumettre à la même jurisprudence les deux élémens au sujet desquels on voudroit ici que la propriété de l'un emportât celle de l'autre.

La terre, cette masse lourde & grossière, théâtre de nos excès comme de nos vertus, est dévouée en général, & en détail à la tyrannie de la propriété ; elle est soumise aux chaînes de toute espèce qui se fabriquent à sa surface, & dont

les matériæux ou les objets sont sortis de son sein. On la charge de remparts : on l'entoure de barrières : on la divise , on la dépèce par des contras : sa stabilité ne lui permet de se dérober à aucune des loix qu'on veut lui imposer.

Il n'en est pas de même de cet autre élément qui l'entoure , la pénètre , l'embellit ; de cet élément dont la mobilité est l'essence ; qui n'existe qu'autant qu'il est fluide , & qu'une loi inévitable précipite sans cesse vers un bassin commun.

Vous pouvez en emprisonner quelques portions : l'industrie laborieuse peut construire à grans frais des étangs : si la nature d'elle-même a oublié de donner une issue à quelques-uns de ces dépôts qu'elle laisse se former à l'écart , & que vous en possédiez les bords , sans doute vous en aurez le domaine entier : il vous sera permis d'en interdire l'accès , puisque personne ne pourra ni en sortir , ni y pénétrer , sans passer sur les terres qui vous appartiennent.

Mais ce magasin général qui contient la terre , plutôt qu'il n'y est contenu ; ce dépôt universel où la nature puise & verse sans cesse les eaux de l'usage desquelles elle a fait dépendre l'existence de tout ce qu'elle animoit , ce réservoir bienfaisant dont le dessèchement seroit la proscription absolue de toutes les races vivantes , il n'appartient à personne parce qu'il appartient à tout le monde.

Et cet élément dont il étoit nécessaire que la possession restât commune , l'Ordonnateur Suprême l'a pour ainsi dire organisé de manière que l'idée même de l'enchaîner pût paroître incompatible avec son essence. Cette eau qui baigne les rivages dont vous êtes propriétaire , vous ne pouvez en prétendre l'empire , non-seulement parce que tous les êtres en ont un besoin égal , mais parce qu'au moment où vous allez la marquer du sceau de la servitude , elle vous échappe , elle est déjà sur un domaine étranger.

D'ailleurs vous n'avez point d'intérêt à l'asservir : sa fuite vous est plus utile que ne le seroit sa stagnation : en paroissant se dérober à votre joug , elle emporte pourtant avec complaisance les vaisseaux chargés des productions de vos domaines : elle y verse celles qu'elle a recueillies dans les terres plus éloignées : docile pour tous les hommes , sans être esclave d'aucun ; emblème de la liberté qui s'entretient par les orages , & vivifie par ses agitations le séjour qu'elle semble troubler , elle est la bienfaitrice universelle , le lien de tous les peuples , & l'ornement du monde.

Aussi la franchise de la mer est-elle devenue un des plus sacrés axiomes du code du *droit des gens* , & peut-être le seul qui mérite un hommage sans exception. Les tentatives de quelques nations pour l'éluider n'ont jamais eu de succès : pour

s'affurer l'empire pes eaux il faudroit une fortune auffi conf-tante que leur surface est variable , des forces égales à leur étendue.

Mais cette indépendance, cette propriété de n'appartenir qu'aux hommes qui ont l'audace de les parcourir, & pour l'instant seulement où ils en fillonnent la superficie, s'étend à leurs divisions, comme à leur totalité. Si quelques Puiffances ont eu quelquefois le délire de se croire, & le bonheur de se faire croire propriétaires d'un *bras de mer*, d'un *détroit*, ce n'est pas en les rendant inacessibles qu'elles ont prétendu signaler leur possession : ce n'est pas pour regner sur un désert qu'elles y ont étendu leur sceptre.

Le Roi de *Dannemarc* se dit le maître du *Sund* : on ne lui conteste pas le léger tribut qu'il lève sur ce passage : mais il seroit bien fâché qu'on le soupçonnât de vouloir le fermer.

Les *Venitiens* se prétendent les maris de la *Mer Adriatique*; mais époux complaisans, possesseurs tranquilles, ils sont bien loin d'écarter du lit conjugal où ils reposent, les navigateurs curieux d'en partager les droits.

Les *Turcs* ne voient pas sans inquiétude des *Européens* se hasarder dans les rochers & les bancs de sable de la *Mer Rouge*; mais c'est le fanatisme de la religion qui excite leurs scrupules, & non celui de la propriété qui anime leur jalousie. Aux *Dardanelles*, ils arrêtoient les vaisseaux de guerre, ils visitoient les marchans : le soin de leur propre sûreté excusoit cette vigilance; & les *Russes* viennent de leur prouver qu'elle n'étoit pas irréfragablement ratifiée par le *droit des gens*.

En général si la volonté divine a fixé des bornes à la mer; si Dieu lui a dit, *Tu viendras jusques-là, & non plus loin*; l'aveu unanime de toutes les nations lui assure le droit de venir librement jusqu'à cette limite tracée par l'ordre suprême. La mer est reconnue indépendante de tout autre pouvoir que celui de son Auteur (1) : mais cet avantage que personne ne peut lui contester, les fleuves qui en font partie peuvent-ils en être privés ?

(1) Non-seulement par leur situation politique & physique, les *Hollandois* sont plus intéressés que les autres nations à soutenir cette vérité; mais c'est un de leurs plus célèbres auteurs qui l'a le premier développée avec quelque étendue : l'ouvrage de *Grotius* intitulé *Mare Liberum* a été composé sur-tout en faveur de sa nation : cet écrivain y établit, ainsi que dans son grand traité du *Droit de la Guerre & de la Paix*, que la mer ne peut devenir la propriété d'une nation particulière.

Il est vrai qu'il ne pense pas de même à l'égard des *rivières* : mais ses décisions ne tombent que sur des cas tout différens de celui dont il s'agit ici; il n'avoit pu le prévoir, puisqu'il étoit mort en 1645.

Quel est sur un canal tel que l'Escaut le point où les *Etats-généraux* fixeront le commencement de leur empire, & la fin de celui de la mer ? A quelle marque distingueront-ils la ligne préfixe où les eaux descendues le matin cessent d'être *Brabantannes*, celle où les flots repouffés le soir par l'Océan, & libres comme lui, reçoivent la livrée funeste qui décide leur fertitude ?

Est-ce le moment où ils s'enclavent dans les rives *Hollandaises*, est-ce leur simple passage sur la terre des *Provinces-Unies*, qui produit cette métamorphose ambulante ? Est-ce cette filière politique qui les transmue sur le champ avec tant d'efficacité, qui dénature également à chaque marée le torrent qui s'éloigne d'*Anvers* & celui qui s'en rapproche ?

Mais l'air suit le même cours : l'air passe, & repasse aussi de la même manière sur leurs domaines. Pourquoi les *Hollandois* ne prétendent-ils pas qu'il doit subir les mêmes vicissitudes dans son existence politique ? Que n'interdisent-ils aux oiseaux le droit de passer du *Brabant* dans la *Zélande* ?

Les *ballons aërostatiques* sont encore un peu loin de devenir des voitures commodes & assurées ; d'offrir des ressources pour le commerce, & la curiosité : mais enfin s'ils acqéroient jamais une perfection qui les rendit propres à cet usage, tomberoit-il dans l'esprit d'un peuple quelconque de stipuler, en traitant avec des voisins même vaincus, que les *aéronautes* ne pourroient traverser les nuages qui ombrageront son pays ? Un *Roi de France* interdira-t-il à l'*Espagne* la faculté de faire voler ses couriers en ligne droite des *Pyrénées* aux *Alpes*, sous prétexte que ce seroit déroger à sa souveraineté ?

Ce projet paroîtroit fou autant qu'injuste, par l'impossibilité d'asséoir des *Corps-de-garde* sur ce courant variable, par l'atteinte que cette tentative, si elle réussissoit, porteroit au droit des gens, fondé sur celui de la nature, qui a voulu que l'air fût & restât commun à tous les hommes, quoique partagé entr'eux tous, & passant perpétuellement, mais librement, de l'un à l'autre.

La stipulation des *Hollandois* contre l'Escaut n'est pas si folle, parce qu'il est plus aisé d'établir des vaisseaux stationnaires sur un fleuve, & des frégates à mitraille à son embouchure, qu'auprès des réservoirs de la neige & de la grêle ; mais est-elle moins injuste ?

Quoi ! cette masse d'eau qui ce matin descendoit d'*Anvers*, qui ce soir y remonte, vous appartient ! Essayez donc de la fixer sur ce terrain qui vous en confère la propriété : signalez votre force & votre domaine, en lui fermant le passage. Ce n'est pas aux flottes qu'elle charrie qu'il faut adresser vos ordres ; c'est à elle-même : renouvellez, éternisez donc le prodige de *Josué* ; ou si votre ambition est obligée de céder en ce point à la nature ; si pour votre propre salut, vous êtes obligé de laisser écouler les eaux échappées

de mes terrains , n'y a-t-il pas de votre part une injustice révoltante à ne vouloir permettre que le passage qui vous est salutaire , en interdisant celui qui me seroit utile ?

Supposons qu'à *Munster* , au lieu de mutiler l'*Escaut* & le *Brabant* , on en eût cédé la propriété aux *Hollandois* , & que les Princes *Autrichiens* , restés *Comtes de FLANDRES* , eussent entrepris avec succès de détourner ce fleuve dans le grand canal de *Gand* à *Bruges* ; qu'ils eussent pu lui ménager une embouchure digne de lui , à travers les dunes entre *Ostende* & *Blankenberg* , les *Hollandois* ne se seroient-ils pas recriés contre cette innovation violente ? N'auroient-ils pas dit qu'on enfreignoit les loix les plus sacrées de la nature & de la justice ; que par leur position ils avoient des droits sur les eaux de la rivière , avant même qu'elles fussent arrivées jusqu'à eux , qu'entreprendre d'en changer ainsi le cours étoit un attentat intolérable contre les principes qui font la sécurité des peuples ?

Eh bien , ce qu'ils n'auroient pas voulu endurer physiquement du *Comte de FLANDRES* , pourquoi osent-ils se le permettre politiquement contre le *Duc de BRABANT* ? Lui fermer l'embouchure de sa rivière , n'est-ce pas pour lui la même chose que si l'on la desséchoit ? Les *Hollandois* se seroient crus autorisés à remonter jusqu'à *Gand* , pour rappeler ces eaux fugitives dans leur véritable canal ; ils auroient fait valoir même sur ce territoire étranger la destination qu'elles devoient avoir sur le leur : pourquoi donc leur voisin ne pourroit-il pas en descendant exercer aussi le même droit de suite ? *Maîtres d'Anvers* ils auroient exigé pour soutenir la prospérité de cette ville , que son canal fût toujours plein , & que l'*Escaut* y coulât librement dans les deux sens : l'Empereur ne demande pas autre chose.

Mais avec la franchise des eaux qui s'échappent de son pays , ou qui y remontent , il veut aussi celle des flottes qu'elles porteront ! Sans doute : eh , l'une n'est-elle pas la suite nécessaire de l'autre ? Ces eaux sont-elles des ennemies avec qui vous soyez en guerre , & dont vous ayez droit de confiscquer la charge ?

Un point aussi solennellement consacré par le droit des gens que celui de la franchise de la mer , c'est que , même au milieu de ces terribles infractions de tous les droits qu'on appelle la guerre , l'enveloppe extérieure des cargaisons suffit pour les rendre respectables quand elle annonce la neutralité : qu'un vaisseau *AMI* sauve la marchandise *ENNEMIE*. Toutes les nations sont convenues de ne pas attenter à la propriété du navire , & d'en étendre la sauve-garde à ce qu'il contient.

Eh bien , pourquoi ces aux qui sortent d'*Anvers* chargées

de vaisseaux dont vous respecteriez la propriété en pleine mer, n'ont-elles pas le même privilège que l'océan avec lequel elles vont se confondre? Pourquoi la franchise du bâtiment qu'elles portent ne s'étend-elle pas jusqu'à elles? Pourquoi la leur ne s'étendrait-elle pas jusqu'à lui? Puisque vous ne pouvez pas les arrêter, pourquoi arrêtez-vous ce qu'on leur confie? De quel droit leur défendez-vous de porter à la mer ce qu'elles ont reçu pour elle? N'est-ce pas-là un véritable brigandage?

Sans doute un Souverain dans les États duquel une rivière prend naissance, peut se dire en droit d'en dominer le cours jusqu'au terme où elle abandonne ses États: elle est alors dans le cas d'un lac, ou d'un étang. En montant, en descendant, on ne peut que pénétrer chez lui, ou en sortir: si par des considérations particulières il veut interdire cette facilité au commerce, il fera mauvais politique; il fera administrateur aveugle, ou injuste, envers ses sujets; mais il ne violera point le droit commun des nations: tous les hommes qui pourroient profiter de cette ressource étant soumis à ses volontés, en la leur enlevant il fait un usage peu éclairé, mais légitime, de sa puissance.

Mais si ce même courant traverse successivement plusieurs royaumes, & leur présente par conséquent un moyen facile de communication, celui qui en interceptera le passage, violera le *droit des gens* autant de fois qu'il y aura de parties intéressées à cette prohibition; & si c'est un fleuve qu'on boucle ainsi, le droit de toutes les nations sera violé, puisque c'est la mer, puisque c'est la propriété commune à toutes qui se trouvera tyrannisée dans cette partie.

Qu'on y prenne garde, en fermant l'Escaut les *Hollandois* semblent n'avoir voulu maîtriser que les sujets d'une Puissance trop foible alors pour repousser leurs exactions: mais n'étoit-ce pas réellement à tous les peuples qu'ils imposoient ce joug honteux? Pourquoi un négociant *Anglois*, un *Russe*, un *Italien* qui veut envoyer par mer ses effets à *Anvers*, ne le pourra-t-il pas? Qu'ont de commun ces nations avec la molle condescendance des *Espagnols* de l'autre siècle, & le traité du 30 Janvier 1648? Y ont-elles concouru? L'ont-elles signé? L'ont-elles ratifié? L'ont-elles garanti?

Je suis bien surpris qu'au lieu de faire tenter le passage par des bâtimens *Autrichiens*, on n'ait pas fait paroître sur le *Hondt* un pavillon *Russe*. Qu'auroient dit les *Hollandois* à la vue d'une patente *Esclavonne*, signée *Catherine*, & d'un chargement de *Petersbourg* destiné pour *Anvers*?

Je m'étonne que cette Puissance qui semble de nos jours en possession de résoudre les problèmes politiques, & d'ouvrir les passages enchaînés par la force, n'ait pas ambitionné

la gloire d'affranchir celui-ci : certainement la flotte gardienne de *Flessingue* auroit été embarrassée; & si la mitraille de *Lillo* avoit eu lieu, au moins ce n'est pas au nom du Traité de *Munster* qu'elle auroit été lancée.

Ainsi ce Traité est injuste : il est contraire à toutes les espèces de droits reconnus parmi les hommes, autant qu'à celui de la nature : il est sans exemples dans l'histoire (1) : il seroit par lui-même très-facile à éluder, sans que la politique la plus subtile pût trouver le moindre prétexte pour en réclamer l'exécution : voyons maintenant si les *Hollandois* ont un intérêt effectif à le soutenir; si le sacrifice en seroit aussi ruineux pour eux qu'ils le prétendent.

Jusqu'ici j'ai parlé en Jurisconsulte qui discute des droits positifs : parlons maintenant en Philosophe qui apprécie les convenances, qui, sans abandonner les principes de la justice, voudroit en faveur de l'humanité, pour prévenir s'il étoit possible l'effusion du sang, & les calamités de la guerre; établir ceux de la prudence. Je m'adresse à des hommes assez éclairés pour m'entendre, à moins que le funeste prestige de l'intérêt ne les rende inaccessibles à la raison, autant qu'ils voudroient que l'*Escaut* le fût au commerce.

C H A P I T R E VI.

Si l'ouverture de l'ESCAUT seroit aussi préjudiciable aux HOLLANDOIS qu'ils paroissent le craindre; & si dans tous les sens ils ne devroient pas la préférer à la guerre.

HÉRITIERS des *Maurices*, des *Ruyters*; vous croyez dans la régénération de l'*Escaut* voir l'arrêt de votre décadence :

(1) On voit des rivières, & de très-belles rivières presque devenues inutiles à la navigation, par la tyrannie des péages : la *Meuse*, le *Rhin*, l'*Elbe*, & bien d'autres, gémissent sous ce despotisme extravagant, reste des institutions de la barbarie, de l'ignorance, autant que de l'avidité, leurs bords sont infestés de corsaires insolens sous le nom de *commis*, chargés de rançonner, au nom des Princes dont elles fertilisent les domaines, les malheureux marchans qui s'exposent à ces ruineuses incursions : cette avarice aveugle sans doute en élude la destination : elle en détruit l'utilité; mais il n'y en a aucune dont on se soit jamais avisé de barrer le passage, avec l'intention avouée de la rendre inutile.

vous vous imaginez qu'il faut que le *Brabant* reste dans sa léthargie, pour que la *Hollande* n'y tombe pas : vous tremblez que ces magasins qui font fleurir les bords de l'*Amstel*, n'aillent bientôt vivifier ceux d'un fleuve si supérieur : l'immense population qui écrase les pilotis d'*Amsterdam* vous paroît déjà transportée de ces marais fangeux, & souvent infects, dans les plaines si fertiles, si riantes, si salubres du *Brabant*? Vous aimez mieux, pour en prévenir la transplantation future, en sacrifier dès-à-présent une partie : vous consentez à voir aujourd'hui les frontières de vos Etats ensanglantées, ravagées de toutes les manières, de peur qu'un jour le centre ne se dépeuple.

Mais cet augure funeste est-il donc si bien justifié? Cet avenir terrible est-il donc si certainement inévitable? Est-il bien vrai que dès que le *Brabant* cessera d'être de vos côtés une prison, vos provinces deviendront des déserts? Il n'y a pas d'observateur sensé qui puisse croire qu'à cet égard vos allarmes soient sincères ou du moins qu'elles aient pour objet une décadence prochaine.

D'abord vous avez des avantages qui ne sont pas aussi aisés à acquérir, que l'est à rompre un traité inique. Vous possédez des capitaux immenses : vous connoissez tous les canaux, toutes les ressources, toutes les facilités, &, s'il faut le dire, toutes les ruses du commerce : votre marine *militaire* est humiliée & dégradée ; mais votre marine *marchande* est encore brillante. Vous navigez avec une hardiesse rarement démentie par la fortune, avec une économie qu'aucune autre nation ne voudroit, ne pourroit peut-être imiter.

Votre *Compagnie des INDES* expie aujourd'hui par sa langueur & sa détresse le despotisme atroce, le monopole injurieux & dispendieux pour les autres nations, qui, après en avoir souillé la naissance & la prospérité, accompagne encore l'approche de ses derniers momens : mais il n'est pas prouvé que sa dissolution fût une calamité pour l'État ; peut-être au contraire y seroit-elle une source de régénération.

Les lumières qui deviennent plus communes ; le desir de tirer soi-même parti des avantages de la situation ou de l'industrie, commence à prévaloir chez tous les peuples de l'*Europe*, & tend imperceptiblement à diminuer votre influence sur le commerce général : mais il vous reste cependant la matière d'un vaste commerce particulier, & lucratif encore, au moins pour long tems, dans l'énorme quantité d'espèces que vous avez su accumuler, dans l'habitude où sont presque toutes les places d'user de votre entremise, pour s'en transmettre les équivalens ; dans vos propriétés des deux mondes, propriétés dont la possession seroit bien plus affer-

mie par une jouissance modeste, & même obscure, que par une ostentation brillante de force & de grandeur.

Ces avantages sont-ils du nombre de ceux que l'ouverture de l'*Escaut* peut vous faire perdre ? Sont-ils du nombre de ceux qu'elle peut en un moment procurer à vos rivaux ?

Ce fleuve est un superbe canal : il étoit autrefois le rendez-vous de la navigation de *Nord*, & un des centres de celle du *Midi* : sa situation & ses avantages n'ont pas changé : mais les pays qu'il traverse sont-ils aujourd'hui ce qu'ils étoient alors ? Les autres nations qui l'enrichissoient, sont-elles au point de mal-adresse & de grossièreté dont il profitoit ? Admire-t-on encore dans la *Flandres*, dans le *Brabant*, ces immenses manufactures où se travailloient les laines de l'*Angleterre*, assez aveugle alors pour dédaigner de les mettre elle-même en œuvre, ou en ignorer l'art ? Ces provinces ont-elles encore pour associée, pour soutien, la ligue de la *Hanse* ; cette confédération de marchans industrieux qui en faisoient leur entrepôt, & leur principal débouché ?

Alors elles étoient le centre d'un vaste empire auquel il n'a manqué pour jouir d'un éclat, d'une prospérité durables, que de compter parmi ses institutions la loi *salique* ; d'appartenir à un Souverain moins puissant, mais qui n'ayant pas d'autres domaines, se crût vivement intéressé à prévenir la dégradation de celui-là.

Aujourd'hui elles en sont le plus foible démembrement. Les productions de leur industrie sont bornées, comme celles de leur territoire : elles se multiplieront sans doute ; mais dans quelle proportion ? Leurs progrès ne seront-ils pas toujours grandués sur leurs ressources effectives ?

L'*Escaut* redeviendra un entrepôt commode & sûr : mais l'empressement à le rechercher aura des limites, comme l'emploi qu'il sera possible d'en faire : les négocians de tous les pays liés à vous par une longue correspondance, abandonneront-ils tout d'un coup ces maisons célèbres, plus affermies par l'habitude & le crédit dans le commerce que leurs fondemens physiques ne le sont sur le terrain tremblant qui les soutient ?

Avec le tems peut-être ils se partageront entre *Amsterdam* & *Anvers* : mais peut-on craindre sérieusement que l'abandon soit subit & total ? Sommes-nous au tems où ces révolutions rapides s'effectueroient si aisément, où en deux siècles *Venise* succédoit à *Constantinople*, & *Listonne* à *Venise* ? Combien de cités opulentes se sont élevées depuis que votre capitale fleurit, sans que leur grandeur ait anéanti la sienne !

De quelle époque datent dans ce commerce *Londres*, *Bordeaux*, *Nantes*, *Marseille*, *Cadix* même, & *Lisbonne* ? Cette dernière a déchu depuis le 17^e siècle : mais les autres, ce même siècle les a vues naître, & vous existez encore. Croyez

donc que la résurrection d'*Anvers* ne vous fera pas beaucoup plus fatale que leur naissance. Ce qui ne peut manquer de vous être funeste, ce sont les convulsions sanglantes auxquelles vous voulez vous livrer pour l'empêcher.

Il y a plus : non-seulement l'ouverture de l'*Escaut* ne peut porter à la prospérité de la *Hollande* en général qu'un léger préjudice, qu'un préjudice éloigné même ; mais ce n'est qu'à une petite portion de cet État qu'elle pourroit faire ce tort insensible, & à venir : dès à présent plusieurs de ses provinces en retireroient un avantage réel & durable : la *Zelande* par exemple, & tous les pays voisins ne peuvent qu'y gagner.

L'*Escaut* leur est inutile aujourd'hui plus, pour ainsi dire, qu'au *Brabant* : pareils à ces frians avarés qui n'osent quelquefois se faire servir des vins précieux, de peur d'être obligés d'en faire part à une trop nombreuse compagnie, les *Hollandois* de crainte aussi de partager avec les bourgeois d'*Anvers* cette navigation, se l'interdisent à eux-mêmes, comme je l'ai déjà observé, du moment que la barrière sera détruite, ce scrupule de convoitise ne subsistant plus, c'est pour eux, comme pour les sujets de l'*Empereur*, que l'*Escaut* cessera d'être fermé.

Ils auront pour leur propre commerce un débouché de plus : ils auront les bénéfices attachés à la possession des deux bords d'une route fréquentée, & sur-tout d'une route maritime : ils seront pour long-tems, pour toujours peut-être, les constructeurs, les directeurs, presque les propriétaires de ces navires dont l'idée semble vous inspirer un effroi si peu fondé.

Les habitans d'*Anvers* voudront négocier par mer. Ils ont de l'argent : ils ont le génie du commerce ; ils en ont le goût : mais ont-ils des vaisseaux ? Ont-ils des matelots ? Ne prendront-ils pas naturellement, forcément même ceux qu'ils trouveront à leurs portes ? La petite diminution d'affaires qui résultera à *Rotterdam*, à *Amsterdam*, de la multiplication de celles d'*Anvers*, ne fera-t-elle pas abondamment compensée pour l'État par la solde que vaudra ce service étranger à une partie de ses sujets ?

Dans tous les sens votre opposition à l'ouverture de l'*Escaut* n'est donc que la suite d'un caprice injuste, déraisonnable en lui-même, & que les circonstances rendent encore plus imprudent.

Le Traité de *Munster* a pu dans le tems faire honneur à votre politique : elle étoit alors cruelle, mais éclairée : les *Pays-Bas* dont vous vous sépariez appartenoient à une Puissance qui restoit maîtresse du Nouveau-Monde, & ne pouvoit manquer de conserver le souvenir de ses pertes dans l'ancien : vous étiez peut-être excusables, vous que sa ruine

avoit enrichis, vous qui jouissiez de la plupart des possessions arrachées à sa foiblesse, de craindre qu'elle ne prît un jour sa mémoire pour un droit; & que ce que l'*Escaut* auroit conservé des débris de son commerce ne nourrit la tentation perpétuelle de le rappeler à son ancienne splendeur.

Si le coup qui brisa tous ses rapports avec le reste des dominations de ses maîtres ne fut pas un trait d'équité morale bien épurée, c'en fut un de politique très-adroite, & très-profonde; mais ce fil une fois rompu ne sera pas aussi facile à renouer que vos appréhensions sembleroient le faire supposer. Même après la rétractation du Traité de *Munster* l'influence en sera encore long-tems sensible: peut-être ne sera-t-elle jamais détruite.

L'*Empereur* cependant a raison de desirer l'extinction de ce monument avilissant pour une couronne qu'il possède: vous n'en avez aucune, ou du moins vous n'en avez que de bien foibles pour vous y opposer: quelque bornée que doive être la revivification de ce squelette si long-tems engourdi dans la captivité; quelque lents que puissent être ses progrès, il sera toujours plus honorable pour le maître de commander à un corps animé qu'à un cadavre, plus flatteur, plus utile pour les peuples de faire partie d'un domaine affranchi que d'un empire esclave.

Mais quelque rapide que dût être sa régénération, quelque tort même qu'elle dût vous faire, elle vous sera toujours moins préjudiciable qu'une guerre dont il ne vous est pas permis d'espérer une issue pareille à celle de *MUNSTER*, qu'une tracasserie dont les plus heureux succès ne compenseront jamais, sur-tout pour vous, les calamités. Un retour sérieux sur vous-mêmes, sur votre situation, ne devoit-il pas vous rendre ou plus modestes, ou plus faciles?

Qu'à *Munster*, traitant avec l'*Espagne* abattue, consternée, pressée par vous-mêmes dans toutes les *Indes*, par la *France* dans les *Pays-Bas*; attaquée sur ses propres foyers par le *Portugal* déjà libre, par la *Catalogne* qui travailloit à le devenir; succombant enfin par-tout sous sa propre masse, & la foiblesse de son gouvernement, vous ayez eu la hardiesse de lui proposer, & le bonheur de lui faire ratifier, le sacrifice douloureux des plus beaux droits d'une province, qui alloit lui échapper si elle s'y étoit refusée; on le conçoit.

Mais aujourd'hui vous être presque vous-mêmes réduits à la position où l'*Espagne* se trouvoit en 1648. Des forces maritimes, vous n'en avez point: de forces terrestres, vous en avez peu: vous sortez d'une guerre ruineuse, terminée par une paix peu honorable: une Compagnie de commerce regardée si long-tems comme la source de la prospérité commune de votre État, & associée à sa gloire, n'est plus

qu'une charge embarrassante, qui vous prépare peut-être autant de désastres, que vous avez cru autrefois lui devoir de succès (1).

Toutes les nations successivement éclairées conspirent à vous enlever ce commerce précaire, ce trafic regrati, auquel l'ignorance universelle a donné dans vos mains tant d'importance & de grandeur : depuis plusieurs années vous n'attirez l'attention de l'Europe que sur des démêlés intérieurs incapables, quel qu'en soit le succès, quelle qu'en soit la véritable cause, d'augmenter au-dehors votre crédit, & votre considération.

Est-ce là le moment de provoquer à une lutte sanglante le Souverain de l'Europe muni à l'époque actuelle de l'état militaire le plus nombreux, le plus complet, le plus redoutable ; un Souverain qui ayant des droits, ou au moins des titres sur votre pays tout entier, se bornerait à affranchir le sien d'une servitude honteuse autant qu'inique ; un Souverain qui pour assurer votre repos, & respecter même vos autres usurpations, ne demandoit que le silence sur une opération que la justice comme sa propre gloire lui ordonnoient d'exécuter, tandis que cette justice, soutenue par la politique, vous défendoit de la troubler ; enfin un Souverain qui offroit de payer ce silence ; qui ayant sur une portion de ces États autrefois démembrés par vous un droit incontestable, reconnu, recréé, pour ainsi dire, par vous-même, postérieurement au grand accord de 1648, titre de votre indépendance & de votre tyrannie, consentoit à faire de la cession de ce droit le prix de la ratification de l'autre ; qui, sans vous croire fondés à lui retenir un domaine offert & promis par vous en échange d'un secours donné & reçu, se foudroioit à ne pas faire valoir une prétention que vous

(1) C'est une remarque singulière que les trois Compagnies des Indes les plus brillantes, les seules qui aient réellement été, ou paru être des Corps puissans, se soient à-peu-près dans le même tems trouvées dans une décadence commune. La Compagnie Française n'a pu résister aux premiers symptômes de la détresse : elle s'est évacuée sans résistance. Les deux autres plus robustes ont un peu combattu : elles traînent encore : combien durera leur langueur ? On n'en fait rien.

Mais enfin il est certain que dans le tems où le Ministère Anglois, quel que fût son motif, déclaroit publiquement sa Compagnie des Indes insolvable, celle de Hollande avouoit non moins publiquement son insolvabilité : des deux côtés il a fallu venir à leur secours : on verra quel sera l'effet des remèdes : mais la maladie seule ne justifie-t-elle pas les censures que tant de gens éclairés n'ont cessé de multiplier contre cette manière de faire, & d'administrer le commerce ?

n'auriez jamais pu éluder, pourvu que vous en abandonnassiez une que vous n'auriez jamais dû élever (1)?

L'attaquer dans de pareilles circonstances; l'outrager; insulte son pavillon, ses ordres directs, avec une affectation de mépris & de cruauté, qui semble avoir eu pour but de compromettre son honneur personnel, autant que celui de sa couronne, de l'avilir aux yeux des Puissances étrangères, autant qu'à ceux de ses propres sujets, est-ce là la démarche d'une république prudente, d'une administration sage & réfléchie? Voilà, je crois, ce que tout homme impartial, ce que tout observateur sensé, se croira en droit de dire aux *Hollandois*.

CHAPITRE VII.

Du parti que paroissent devoir prendre les autres Puissances relativement à l'ouverture de l'ESCAUT.

D'APRÈS la courte discussion que l'on vient de lire, les spectateurs exempts de préjugés ne verront plus dans l'affranchissement de ce fleuve qu'une justice rendue par un grand Souverain à une portion intéressante de ses sujets: si, par l'opiniâtreté de leurs tyrans, la guerre devenoit indispensable, le Prince qu'ils défient sera abîmé au Tribunal des nations, comme à celui de l'équité, des funestes suites de cette manière d'éclaircir les droits, si peu propre à les justifier. Il me paroît évident que si jamais Souverain a été excusable d'employer une si triste ressource, & de prendre l'épée pour arbitre entre lui & des agresseurs injustes, c'est le Libérateur de l'*Escaut*; c'est le Monarque qui réclame pour les provinces soumises à sa domination le libre usage des dons de la nature, la fin d'une tyrannie réprouvée par l'équité, par la saine politique même.

Mais les *Hollandois* dépourvus de raisons, & même de motifs, le feront-ils aussi d'Alliés, & de ressources? Leur har-

(1) Les droits de l'Empereur sur *Mastricht*, sur le Comté de *Wroonhoven*, & le pays d'*Outremuse*, sont si évidens, qu'on ne conçoit pas que les *Hollandois* aient pu, ou se flatter de les obscurcir, ou ne pas saisir l'occasion de les éteindre.

dieffe, ou plutôt leur audace, dit-on, deviendroit une des plus surprenantes singularités de l'histoire de ce siècle, s'ils ne se croyoient pas sûrs de quelques appuis secrètement disposés pour les soutenir au besoin. Jusqu'à présent l'impétuosité, l'emportement dans la politique *extérieure*, n'ont pas été leur caractère: on leur a même plutôt reproché une lenteur plus conforme au flegme naturel qu'on leur suppose, & à la constitution républicaine de leur administration.

Aujourd'hui ils affectent une fierté qu'auroient à-peine les Monarchies les plus despotiques: ils ne se contentent pas de résister; ils attaquent: ils ne repoussent pas une agression; ils la provoquent. Ils lèvent non-seulement le front, mais la main contre une Puissance dont ils ne peuvent pas se flatter de balancer les forces dans les batailles, plus que la dignité dans les congrès. Quel est donc le fondement de cette inconcevable confiance?

Elle inspire aux âmes sensibles un juste effroi, quand on vient à songer que si elle naît de la certitude de quelques secours puissans, clandestinement promis, il en résultera infailliblement la dévastation du globe entier: ce malheureux 18e. siècle finiroit, comme je l'ai observé ci-devant, par les mêmes calamités qui en ont rendu le commencement si désastreux; & elles seroient opérées par les mêmes mains, & elles auroient presque le même objet.

Car enfin, si ces pressentimens se vérifioient, c'est encore de cette fatale succession de la *Maison de Bourgogne* que sortiroit la flamme dévorante qui embraseroit l'*Europe*. L'affranchissement d'un de ses débris se discuterait à coups de canon entre les mêmes Puissances qui s'en disputoient il y a 80 ans la succession entière, ou le droit d'en disposer.

Quelle destinée pour ces belles Provinces d'être ainsi depuis deux siècles une source inépuisable d'infortunes pour elles-mêmes, & pour les autres; de se voir condamnées non-seulement à n'obtenir des maîtres que de la force; non-seulement à ne trouver dans les conventions de la paix que la continuation des malheurs de la guerre, mais à devenir pour le reste du monde un foyer éternel de cette peste incien-diaire!

Si la rupture avoit eu lieu dans une saison plus favorable aux expéditions militaires: l'incertitude seroit bientôt levée: on verroit déjà à découvert ou la folitude des *Hollandois*, ou les mouvemens de la ligue à laquelle quelques politiques attribuent leur sécurité.

Heureusement l'approche de l'hiver va rendre impraticable une longue campagne. Cette brièveté des premières attaques ménage un peu plus de tems pour la réflexion aux Cabinets que des intrigues pressantes auroient pu entraîner dans

d'autres circonstances à des résolutions précipitées : elle en ménage aux esprits doux, aux politiques humains, aux véritables philosophes, pour travailler non-seulement à empêcher que d'autres nations ne s'engagent sur cette scène de meurtres & d'horreurs, mais même pour arrêter dès les premiers pas celles qu'une déplorable effervescence y a déjà poussées. Quelle satisfaction pour eux, si l'inaction mutuelle des armées ayant été un des fruits de l'hiver, une heureuse paix pouvoit être une des premières roses du printemps!

Cette saison fera sans contredit témoin de la résignation forcée des *Hollandois*, si des mains étrangères ne viennent point envenimer la querelle. Ceux qui redoutent ce funeste surcroît, ceux qui tremblent de voir un fleuve pacifique & bienfaisant, métamorphosé en un volcan qui lancera des flammes dans toute l'*Europe*, appuient leur effrayante prescience sur les raisons suivantes.

“ 1°. Précisément à l'époque où les réclamations de la *Cour de Vienne* ont éclaté, celle de *Versailles* méditoit une alliance offensive & défensive avec les *Provinces Unies*. Celles-ci en ont adopté le projet : elles en poursuivent la signature, & paroissent n'en avoir pas perdu l'espérance : or quand on se laisse solliciter ouvertement par une partie menacée d'une querelle de se lier à ses intérêts, n'a-t-on pas l'air de vouloir en être le second, si la querelle a lieu ?

“ D'ailleurs cette Puissance paroît sérieusement occupée du soin de partager enfin fructueusement le commerce de l'*Inde* : elle doit donc partager aussi les inquiétudes que donnent aux possesseurs de *Batavia* les projets que Sa Majesté Impériale paroît annoncer au sujet de ce commerce.

“ Il est depuis deux siècles à peu près concentré entre les trois Nations à qui la nature semble avoir donné le plus de ressources pour le soutenir. Le même Traité qui a opéré la nullité politique de l'*Escaut*, emporte aussi une interdiction précise aux habitans des pays qu'il arrose de s'ouvrir aucune communication avec cette patrie de tant de superfluités qu'on appelle des richesses, & qui réellement en produisent. La même main qui brise les fers de l'*Escaut*, anéantit pour ses riverains cette prohibition non moins révoltante.

“ Cet effort annonce donc, dans une carrière déjà trop resserrée, une concurrence nouvelle, & une rivalité que d'anciens succès rendent redoutable. La *France* sans aimer, sans estimer les *Hollandois*, sans se flatter d'avoir en eux un Allié utile ou reconnoissant, pourroit donc pour son propre intérêt embrasser leur cause, & concourir à tenir les *Pays-Bas Autrichiens* dans une humiliation dont elle profite indirectement.

“ Quand un Roi célèbre dont la grandeur a été plus fu-

nefte encore dans ce siècle-ci à la Maison d'Autriche que de celle de Louis XIV, ou de Gustave Adolphe dans le 17^e, cette Maison est restée son ennemie naturelle, comme l'Angleterre l'est de la France : il doit perpétuellement en désirer l'affoiblissement : il ne lui est pas permis de négliger l'occasion d'y coopérer.

“ Le trône qu'il doit laisser à ses successeurs est brillant : mais, formé d'hier, & de pièces rapportées dont les jointures paroissent encore de toutes parts, l'espoir de sa solidité est fondé bien moins sur sa propre force, que sur l'impuissance de la Couronne spécialement intéressée à l'ébranler. On doit donc croire que dès qu'il sera certain des intentions de la France, il s'empresera de les seconder : il deviendra le Patron des *Hollandois*, comme il s'est déclaré dernièrement celui de la *Bavière* : non pour assurer leur conservation, mais pour empêcher l'adversaire qu'il redoute de profiter de leur ruine.

“ De cette jonction naîtra nécessairement une guerre universelle ; car l'Empereur ne voudra pas, il semble qu'il ne pourroit même plus aujourd'hui céder sans déshonneur : mais l'inclination, l'intérêt, lui donneront aussi des Alliés, qui, au lieu d'accélérer la solution de ce terrible problème, ne feront qu'en rendre les préliminaires plus compliqués, & plus sanglans. “

Voilà le tableau dont s'occupent, dont gémissent déjà les imaginations ardentes : dans un sens il ne manque pas de vraisemblance ; mais heureusement il y a encore bien des raisons pour espérer qu'il ne se réalisera pas.

D'abord, quant au *Roi de Prusse*, les intérêts réels, les prétextes ostensibles font-ils ici les mêmes que dans l'affaire de la *Bavière* ? Il lui importoit alors de se montrer le défenseur du Traité *Germanique de Munster*, le vengeur de cette espèce de pacte de famille qui assure un ordre, ou si l'on veut un désordre, mais au moins un désordre constant & réglé en *Allemagne*. L'accommodement qu'il accusoit d'y déroger, peu intéressant en lui-même, pouvoit mener à des innovations plus essentielles : il réclamoit contre une condescendance qu'il appelloit foiblesse & séduction ; il se disoit le protecteur d'une Maison qui croyoit voir ses droits compromis avant même que d'en avoir joui.

Sans prétendre rien décider du fonds de la querelle, on peut observer qu'au moins y avoit-il alors une prise de possession dont on contestoit la justice : il y avoit une propriété réelle enlevée à une partie, & transmise à l'autre. Le *Roi de Prusse*, en intervenant avec cent mille témoins bien armés pour demander la résiliation du contrat passé sans lui, jouoit le beau rôle de protecteur du foible, de réparateur désintéressé d'un

tort fait suivant lui, par le Chef de la *Confédération Germanique* à l'un de ses Membres (1).

Mais ici il n'y a rien qui puisse motiver ni son intervention, ni sa réclamation. Les *Hollandois* n'appartiennent point à l'*Empire* : on ne leur ôte rien : l'*Empereur* ne les dépouille de rien : il ne se propose au contraire que de les empêcher de continuer à le dépouiller lui-même : ce n'est pas un tort qu'il leur fait ; c'est un tort qu'il souhaite de ne plus recevoir d'eux : & dans la balance toujours scrupuleuse de Sa Majesté *Prussienne*, une semblable différence l'emporterait sans doute sur tous les intérêts possibles, s'il en existoit ici quelques-uns pour lui.

D'ailleurs quels que soient ses desseins, & même ses desirs, on peut être sûr qu'il ne se déclarera ni seul, ni le premier : il faudroit, pour le déterminer, que la *France* lui fit la promesse, & lui donnât l'exemple de protéger les *Hollandois* ; il faudroit quittant le caducée pour prendre la foudre, au lieu de continuer à offrir au Beau-frère de son Roi une médiation pacifique, elle lui intimât des défenses menaçantes ; il faudroit qu'elle se décidât, pour soutenir la tyrannie des *Etats-généraux* sur un fleuve dont le cours lui appartient à elle-même en partie, à préférer une alliance nouvelle, inutile même, ou peut-être à charge pour elle, aux avantages communs que lui offre la liberté de l'*Escaut* (2), & aux autres avantages bien supérieurs qu'elle a déjà tirés, qu'elle tireroit encore de sa réconciliation avec la *Maison d'Autriche*.

Cela seroit possible ; mais on doit convenir que rien n'est moins probable : & ce qui me semble éloigner cette probabilité, ce n'est pas précisément l'alliance personnelle qui existe entre les deux Souverains ; ce n'est pas la répugnance que devoit avoir le Conseil d'une des deux Nations à verser le sang de celle qui a donné une Compagne à son Roi, une Mère à l'Héritier du Trône.

Cette répugnance ne devoit pas être tout à fait impuissante : elle pouvoit avoir moins de force autrefois que les nations elles-mêmes, ou leurs représentans, avoient une influence directe & efficace sur les résolutions du Gouverne-

(1) Voyez les *Annales*, Tome V, page 279 & suivantes.

(2) Si la *France* s'opposoit à l'ouverture de l'*Escaut*, ce seroit une des plus étranges bisarries que puisse offrir l'histoire : alors elle travailleroit directement & physiquement contre ses propres intérêts, comme on le verra dans le chapitre suivant. Etant maîtresse d'une partie du cours de ce fleuve, c'est contre elle, autant que contre le propriétaire de la *Flandre*, & du *Brabant*, qu'il est fermé.

ment. Le Trône pouvoit alors être subjugué par des impressions étrangères, ou même fâcheuses pour le Souverain : celui-ci étoit excusable de consulter moins ses propres affections que les penchans, & les intérêts de ses impérieux sujets. C'est ce qui peut arriver encore en *Angleterre*.

Mais dans le reste de l'*Europe*, d'après les principes de la politique moderne, la Couronne est tout; les peuples ne font rien : s'ils entrent encore dans les querelles de leurs Maîtres, c'est parce qu'on les y force, & qu'on a besoin d'eux pour en faire les victimes & les instrumens : elles font de Prince à Prince, & non pas de Nation à Nation.

Ceux de ces Princes que la parenté, que des Alliances chères à leur cœur, suivies d'une heureuse fécondité, ont rapprochés, devoient donc, ce semble, quand il s'agit d'une rupture, attacher quelque valeur à ces liens domestiques : ils devoient considérer toutes leurs guerres comme des *duels entre parens*, ou du moins comme des *procès de famille*; mais des procès d'autant plus scandaleux, d'autant plus horribles, que la discussion s'en fait avec le fer & le feu, & qu'elle entraîne la ruine, la misère, la mort d'une infinité de malheureux qui n'y ont réellement aucun intérêt. En envisageant ainsi les choses, on trouveroit bien rarement dans le continent de l'*Europe* des motifs suffisans pour mettre aux mains les grandes familles dont tous les chefs unis par un même culte, le sont encore par des mariages, & par les relations qui en résultent.

Mais ces considérations ne pourroient agir que sur les Princes eux-mêmes, & sur des cœurs jeunes & sensibles : malheureusement les résolutions violentes qui semblent émaner d'eux, sont conçues, dictées, par leurs Ministres, qui ont souvent des passions ou des idées très-différentes de celles de leurs Maîtres. Or les attachemens du cœur, les rapports de la nature, les liaisons domestiques, ne touchent point ces vieilles & dures ames dont les souplesses de la politique n'ont fait qu'affermir l'impassibilité, qui, sans négliger leurs intérêts personnels, ont l'adresse de parvenir à diriger les cabinets, souvent par l'apparence du désintéressement.

Aussi l'expérience a trop prouvé en *Europe* comme ailleurs que les grans mariages par lesquels se terminent les plus terribles démêlés, n'en préviennent point de nouveaux. Tandis qu'un Prince vertueux trouve sa félicité dans les charmes d'une Épouse qu'il doit à ses Alliés; tandis qu'un Père, un Frère s'applaudissent du bonheur qu'elle goûte dans une autre patrie, leurs Ministres ne leur en arrachent souvent pas moins la proscription du peuple innocent duquel ils l'ont reçue, ou auquel ils l'ont donnée.

Il n'est pas même absolument impossible qu'il survienne

des cas où la sensibilité du Prince soit obligée de céder soit à la justice, soit à un intérêt pressant; ou il lui soit permis de préférer une alliance étrangère, purement politique, à une alliance de cœur, & de famille; où, après avoir fait inutilement aux deux parties l'offre d'une intervention conciliante, il puisse se croire réduit à la nécessité de donner, par la jonction de ses forces, une prépondérance embarrassante à celle vers laquelle son inclination le portoit le moins; où enfin le devoir de ses Ministres soit de lui conseiller ce fâcheux expédient.

Si par exemple l'injustice évidente des prétentions de l'une des parties; si son ambition manifestée, ou justement présumée; si le danger de tolérer ses progrès, & la crainte de ne pouvoir un jour réprimer ses écarts, après les avoir laissés trop se multiplier, se réunissoient pour exiger une rupture entre des Princes dont les Maisons incorporées l'une à l'autre par des mariages sembloient devenues inséparables, elle seroit excusée autant qu'une scission de ce genre peut l'être: alors, mais alors seulement, un conseiller honnête pourroit sans scrupule, si ce n'est pas sans douleur, donner à son maître un conseil rigoureux contre l'Allié proche parent de ses enfans.

Il pourroit lui dire: "Votre auguste Compagne, Sire, obéit à une tendresse bien naturelle; mais il ne nous est pas permis de l'écouter: pardonnons-lui de pleurer; qu'elle nous pardonne d'agir. Des fleuves de sang vont accompagner ses larmes: gémissons-en, mais sans foiblesse; & soumettons-nous à la destinée qui, en exigeant ce double & triste sacrifice, nous ordonne d'en être les exécuteurs."

Voyons si c'est-là le cas où se trouve aujourd'hui la France. Tandis que l'incertitude du Cabinet de *Versailles* laisse encore à cet égard une parfaite liberté aux opinions, examinons quel langage doit y tenir un Ministre impartial, un Ministre citoyen, un Ministre vraiment politique, vraiment supérieur aux intrigues, aux petites vues; un Ministre qui, sans embrasser aucun parti, sans se piquer du foible & dangereux honneur d'être lui-même le chef d'un parti, sans vouloir ni reconnoissance, ni supériorité, sans vendre son suffrage, sans songer à le faire triompher, ne chercheroit que la véritable gloire de son Maître, & le véritable avantage de sa Nation. Ne peut-on pas supposer qu'appelé au Conseil assemblé pour prononcer sur cette grande question, il y parleroit ainsi?



CHAPITRE VIII.

*Discours tenu, ou à tenir, par un Ministre de FRANCE
au Conseil d'Etat à VERSAILLES, sur les vrais in-
térêts de la Nation, relativement à l'ouverture de l'ES-
CAUT.*

Rem nulli obscuram, nostræ nec vocis egentem,
Confulis, ô BONE REX : cuncti se scire fatentur
Quid fortuna ferat populi ; sed dicere mustant.

.

Nulla falus bello : pacem te poscimus omnes.

ENEIDE, liv. XI.

SIRE,

L'AFFAIRE sur laquelle Votre Majesté ordonne à ses Ministres de s'expliquer, est une des plus intéressantes qui aient jamais occupé les Conseils de la Monarchie depuis son établissement : l'objet en est peu considérable en apparence, mais les suites en peuvent devenir terribles : la résolution que va prendre Votre Majesté décidera s'il doit rester ce qu'il est de sa nature, ou s'il acquerrera une bien funeste importance : elle tient dans sa main la boîte de *Pandore*, d'où peuvent sortir pour l'univers entier les plus horribles calamités : la mitraille de *Lillo* en a violemment ébranlé le couvercle ; mais elle peut encore rester fermée, si nous consentons à ne pas l'ouvrir.

Un grand Prince respectable à toutes sortes de titres, demande en cet instant raison d'un outrage ; il s'appête à se faire justice & de cette insulte, & de l'oppression inique, suivant lui, sous laquelle gémissent plusieurs de ses provinces. Une armée formidable marche par son ordre pour lui assurer cette satisfaction ; & c'est contre un peuple avec lequel nous pensons à prendre des engagements que ses efforts sont dirigés.

Sans contredit nous pouvons y mettre obstacle. Votre Majesté est fure de susciter contre lui au moindre signe un voisin inquiet & jaloux, qui peut l'attaquer avec d'autant plus d'avantage qu'en peu de journées il pénétreroit au centre

de ses domaines ; qu'avec des troupes aguerries, toujours mobiles, toujours prêtes à entrer en action, il n'y auroit pas un moment d'intervalle de ce côté-là entre la guerre résolue, & la guerre commencée.

Si cet Allié du moment fondeoit sur la *Bohème*, tandis que nous entrerions dans les *Pays-Bas*, ces deux États pourroient être envahis, pour ainsi dire, avant que les troupes parties de l'un pour aller venger l'autre, fussent arrivées à leur destination : il semble que la considération de ce danger bien constaté par une dépêche formelle de Votre Majesté, devoit être le gage du calme, & la voie assurée vers une conciliation.

Malheureusement cette idée vraisemblable n'est pas vraie. Sa Majesté Impériale est personnellement compromise : la déplorable précipitation des *Hollandois* a fait prendre à ce démêlé une tournure que nous n'avons pu prévoir. La crainte de notre ligue avec eux ne peut plus opérer seule, de la part de leur redoutable adversaire, une soumission nouvelle au Traité qu'il a déclaré caduc. Si cette convention pouvoit revivre, ce ne seroit comme elle est née, qu'après avoir été arrosée avec du sang.

Pour se garantir de cette rétractation douloureuse, il déployera donc toutes ses ressources ; il se prévendra de ses alliances : la *Russie* sera la première, comme la plus prompte, à le seconder : le *César de Vienne* n'appellera pas vainement à son aide la *Zénobie de Petersbourg*. L'héroïsme des deux Souverains, leur fidélité mutuelle, leurs dispositions connues, leurs intérêts même, ne permettent pas d'élever le moindre doute sur cette jonction.

C'en seroit assez déjà pour rétablir l'égalité, pour rendre au moins le succès incertain, mais la guerre certainement plus ruineuse & plus sanglante : d'autant plus que la *Russie* entraînera sans contredit avec elle le *Danemarck*, accoutumé à en suivre les impressions.

Nous pouvons, il est vrai, attendre de la *Suède* la même docilité : nous pouvons plus : le despotisme circoncis qui frémit aux *Dardanelles* de l'humiliation dont nous n'avons pu le sauver, ne refusera pas de saisir le moment de se venger : quand il n'en auroit pas le desir, nous le lui ferions bien naître. La *Crimée* redevenue *Grecque*, & presque *Chrétienne*, peut, à notre instigation, perdre le fruit de son baptême, ou du moins en courir le risque. (1)

(1) On fait que l'Impératrice de *Russie* a fait reprendre au pays, & à ses villes, leurs anciens noms. C'est la *Chersonèse Taurique* ; c'est *Sebastopolis*, *Theodosia*, &c.

Mais cette diversion même ne rendroit pas infaillible le succès de la nôtre : il ne faut qu'un revers éclatant pour faire tomber en pièces cet empire déjà presque dissous ; huit jours & une victoire peuvent introduire au Serrail un régime tout nouveau , & montrer une Femme triomphante dans les mêmes lieux où jamais son sexe n'a connu que l'esclavage.

Nous aurions alors accéléré la révolution que nous avons eu l'année dernière tant de peine à prévenir : nous aurions un jour à combattre dans la Méditerranée , sur nos côtes peut-être , une Puissance justement indignée, qui retomberoit sur nous avec le double poids & de ses forces accrues, & de sa réputation augmentée.

Mais en supposant entre l'Oppresseur du sexe , & l'Héroïne qui l'honore, une destinée plus égale ; en supposant que l'influence de celle-ci affoiblie par ce partage, nous en laissons acquérir une plus efficace en Allemagne , comme par la fatalité des circonstances, & la nature même de l'affaire, nous ne pourrions désarmer, sans l'accabler, le Prince généreux dont nous nous serions déclarés volontairement les ennemis ; comme il est sûr d'un côté qu'il ne céderoit qu'à l'excès du malheur, & que de l'autre il ne seroit pas infortuné sans résistance, sans nous faire au moins long-tems partager le péril, ce que je vois de plus évident, c'est que notre déclaration entraîneroit la désolation entière de l'Europe, & d'une partie de l'Asie. On se batroit du fond de la Mer Noire jusqu'aux bords de l'Océan Germanique : des millions d'hommes périroient : des millions d'hommes gémiroient : des millions d'hommes nous maudiroient, hélas, avec justice. . . .

Votre Majesté frémit : puisse le Ciel récompenser cette sensibilité que nous admirons, que nous partageons tous. Si l'horreur vertueuse que lui inspire ce tableau n'est pas seule un motif déterminant pour nous engager à y céder, elle en est un du moins pour nous rendre plus attentifs, plus scrupuleux dans l'examen des raisons qui pourroient conseiller de la surmonter.

Voyons donc, Sire, celles qui sembleroient nous inviter à une agression si funeste ; voyons si le danger des Hollandois est assez pressant pour nous obliger à leur donner le secours qu'ils réclament ; voyons si les avantages que nous en pourrions recueillir seroient assez précieux pour étouffer les murmures, je dirois presque les remords de nos cœurs, au moment où il faudroit presser Votre Majesté d'ouvrir l'arène, & lui présenter à signer l'ordre des massacres.

D'abord que nous demandent les Hollandois ? C'est de concourir avec eux à exiger l'exécution du Traité : mais le simple exposé de la question ne nous dicte-t-il pas notre réponse ?

Pour en faire observer un, faut-il en violer dix? Pour empêcher que celui du 30 Janvier 1648, signé il y a 136 ans, & déjà enfreint 136 fois, ne soit aujourd'hui rectifié dans une de ses moins intéressantes, de ses plus imperceptibles clauses, faut-il annéantir, rompre de sang-froid, & sans ménagemens, comme sans scrupules, tous les accords récents, fondés sur la foi publique, devenus les gages de la tranquillité générale, religieusement observés sur-tout par la Puissance accusée aujourd'hui d'infidélité, & dont l'infraction entraineroit les maux affreux dont j'ai tout-à-l'heure mis une foible esquisse sous les yeux de Votre Majesté?

N'en existe-t-il pas un entre nous, & cette Puissance même? N'est-ce pas à ce Traité que Votre Majesté doit & son Auguste Compagne, & la paix qui a rendu si heureuses les premières années de son règne, & la facilité qu'Elle a eue de concourir à la grande révolution qui a répandu tant de gloire sur les suivantes?

N'en existe-t-il pas un entre l'Autriche & la Prusse? N'en existe-t-il pas un entre la Prusse & la Russie, un entre la Russie & la Suède, un entre la Suède & le Dannemarc, un entre la Russie encore & le Turc?

Nous sommes intervenus dans tous, ou comme parties directes, principales, ou comme alliés témoins: ou comme conseillers secrets, & directeurs cachés. Ces liens qui assurent le repos de la moitié du globe, les *Hollandois* nous invitent à les briser pour en fortifier un seul, qui n'intéresse qu'eux seuls, & ce qui est bien plus bizarre, qui a été formé non-seulement sans notre participation, mais *malgré nous*.

Car il est bon de rappeler à Votre Majesté cette singularité: ce même Traité du 30 Janvier, dont on la presse de se déclarer l'appui, les Plénipotentiaires de son bifaïeul l'ont défavoué par des protestations formelles à *Munster*. Nous reprochions vivement alors aux *Etats-généraux* de violer des engagements sacrés, ou qui auroient dû l'être: & l'accusation étoit juste, puisqu'ils concluoient sans la *France* un accord définitif, quoique pour prix des secours qu'ils en avoient obtenus, & auxquels ils devoient leur supériorité, ils se fussent soumis à n'en accepter aucun sans son aveu (1).

(1) Voyez les *Annales des PROVINCES UNIES*, par *Basnage*, l'histoire du *Traité de WESTPHALIE*, & les *Mémoires* du tems. Les *Hollandois* alors se séparèrent de la *France* pour traiter avec l'*Espagne*, parce qu'ils y trouvoient leur intérêt, comme à *Nimègue* ils se font séparer de l'*Espagne* pour traiter avec la *France*, par le même motif: cette versatileté doit donner un peu à penser aux Puissances qui seroient tentées d'en faire leurs Alliés, & à celles qu'ils invitent à embrasser leur défense.

N'est-il

N'est-il pas étrange qu'ils implorent aujourd'hui notre jonction pour faire valoir ce Traité signé, non-seulement sans cet aveu, mais contre nos réclamations notoires, authentiques, & fondées? Devons-nous, en faveur des enfans de ces Alliés si réfractaires, si peu délicats, contribuer à cimenter un édifice désapprouvé par nous dès l'origine, & qui, s'il ne s'évanouit pas, va ramener plus d'horreurs que l'accord dont il est le fruit n'en a fait cesser?

J'avoue qu'il y a des cas où cette inconséquence politique pourroit être excusable, nécessaire même: le changement des circonstances amenant celui des intérêts, on pourroit quelquefois protéger dans les descendans les mesures, les démarches qui auroient déplu de la part des pères: mais celle-ci est-elle une de ces positions qui ordonnent aux Ministres de perdre la mémoire, & d'oublier le passé, pour ne se livrer qu'à la considération du présent?

Le Prince contre lequel les *Hollandois* veulent nous armer, contre lequel, s'ils le pouvoient, ils souleveroient l'*Europe*, s'est-il souillé de quelqu'une de ces usurpations qui révoltent justement les intéressés, qui allarment justement les voisins, qui scandalisent justement les spectateurs éloignés?

Non, Sire, il faut être de bonne foi: la démarche de l'Empereur ne mérite aucune de ces qualifications: ce Souverain a fait ce que tout autre Souverain auroit fait à sa place, ce que tout autre peut-être auroit fait plutôt, ce que fait en ce moment le Roi de *Prusse* sur la *Vistule*, ce que nous-mêmes, nous venons de faire à *Dunkerque*.

Les *Danubiens*, comme les *Bataves*, se prétendoient les maîtres de l'embouchure dont ils occupent les bords; ils soutenoient qu'ils avoient droit de tyranniser le canal dont ils dominent la largeur: ils avoient en leur faveur une longue possession: la *Pologne* sembloit l'avoir confirmée par une non moins longue tolérance.

Le Roi de *Prusse* substitué aux droits de la *Pologne* sur la *Vistule*, comme la Maison d'*Autriche Allemande* l'est à ceux de la Maison d'*Autriche Espagnole* sur l'*Escaut*, n'a pas cru que sa conscience fût engagée à respecter plus long-tems ce vieux lien: il l'a rompu sans hésiter; & la médiation qui semble travailler à en renouer quelques mailles, sera probablement plutôt un moyen de le faire peu à peu disparaître sans bruit que de lui rendre aucune consistance.

Quant à *Dunkerque*, cette place malheureuse avoit été proférée à *Utrecht*, comme l'*Escaut* à *Munster*: une jalousie inquiète & implacable en avoit de même exigé, consommé l'anéantissement. Le Traité de *Paris* en avoit encore aggravé l'opprobre: soixante ans sembloient l'avoir rendu ineffaçable, & consacré, pour ainsi dire.

La circonstance heureuse s'est offerte ; nous l'avons faisie : *Dunkerque* n'est pas sorti de ses cendres, parce que nous ne l'avons pas voulu ; mais nous avons recouvré le droit de le ressusciter, quand nous voudrons. Avons-nous été justes alors ? L'Empereur en nous imitant le sera aujourd'hui. Avons-nous été injustes ? Il me semble que ce seroit l'être doublement, que de vouloir lui défendre de nous imiter. Pourroit-on rien imaginer de plus étrange, de plus révoltant, que de voir deux grans Rois armés, ligués, précisément pour en empêcher un troisième de faire ce qu'ils se permettent ; d'établir dans ses États une police dont ils lui ont donné l'exemple dans les leurs ?

Et quel seroit l'objet, quelle seroit l'excuse de cette in conséquence ? Absurde dans notre bouche par les conjonctures, injuste d'après notre propre conduite, sur quel intérêt de notre part, sur quel engagement seroit-elle fondée ? Sur quel prétexte les *Hollandois* nous ordonnent-ils de bouleverser l'*Europe* par une politique aussi contradictoire ?

Nous sommes en ce moment occupés à minuter une alliance par laquelle nous leur garantirions toutes leurs propriétés ! Supposons-la conclue, supposons-la signée, si l'on veut : alors même l'appel anticipé qu'ils nous font aujourd'hui ne seroit pas encore fondé ; car enfin il faudroit leur demander, quel est donc celui de leurs domaines qui court maintenant le moindre danger ?

L'Empereur songe-t-il à envahir ces îles de l'*Ase* qui leur fournissent la matière d'un commerce exclusif si tyranniquement acquis, si tyranniquement soutenu, si honteux & si ruineux pour le reste des hommes ? La Cour de *Vienne* menace-t-elle cet entrepôt de *Batavia* où ils déploient tant de faste, tant d'orgueil, où ils entassent tant de richesses, & sur lequel ils n'ont de droit que celui qu'ils trouvent si criminel aujourd'hui, celui de la force ? Tremblent-ils pour leur établissement de *Cap de bonne Espérance* acquis par la même voie, où ils vendent si cher aux étrangers les rafraichissemens, les agrès, & même le repos qu'une longue navigation leur rend presque toujours nécessaires, quand ils y touchent ?

En *Europe* ont-ils même des inquiétudes sur leurs propriétés territoriales, soit celles qu'ils ont soustraites aux Souverains légitimes par une défection violente, qui ne seroit appelée qu'une révolte si la fortune ne lui avoit acquis un nom plus honorable ; soit celles qu'ils se sont assurées par le Traité célèbre dont une seule clause aujourd'hui est annullée ; soit celles qu'ils ont continué de garder, après en avoir promis la restitution par un Traité postérieur, non moins authentique, & qui sans doute auroit eu son accomplissement s'il leur avoit été avantageux.

Aucun de ces domaines n'est menacé, au contraire : non-

seulement leurs droits sur tous ces articles ne sont pas contestés ; non-seulement leur possession, légitime ou non, n'est pas compromise : mais l'Empereur, loin de l'attaquer, la confirme : il offre de lui-même l'abandon des droits qu'il pourroit réclamer, & faire valoir, pourvu qu'on ne le trouble pas dans la restauration dont il s'occupe. S'il veut un port, c'est un port marchand : s'il desire la liberté du commerce, c'est celle d'un commerce amical & pacifique. De quoi donc les *Hollandois* disent-ils qu'on les dépouille, & que veulent-ils que nous leur garantissons ?

C'est la faculté de tarir un grand fleuve, ou de le réduire au même état que s'il étoit desséché ; c'est le privilège de tyranniser la mer, & la nature ; de perpétuer la stérilité sur un terrain que la Providence a voulu douer d'une fécondité inépuisable, dont eux-mêmes ne veulent pas profiter, de peur de n'en pas profiter seuls ; dont une partie des fruits nous reviendrait, s'ils ne les empêchoient pas de naître. Voilà ce qu'ils nous demandent de leur conserver, & le droit au soutien duquel ils nous proposent de nous associer. Telle est la jouissance que les *Hollandois* revendiquent, celle pour la conservation de laquelle, si nous les en croyons, nous ferons couler plus de sang que le fleuve, objet de leur dépossession, ne contient d'eau ; le plaisir de tourmenter des frères que la nature a mieux traités qu'eux ; la barbarie absurde de se priver eux-mêmes des avantages qu'elle leur offre ; de peur que leurs voisins ne les partagent : mais un droit de cette espèce est-il donc, peut-il être une propriété ?

Les factes d'aucun peuple ne présentent d'exemple d'une pareille prétention, comme d'un pareil abus de la fortune. Nous voyons dans l'histoire les *Romains* encore modérés interdire aux *Carthaginois* la navigation d'un certain canton de la mer, poser sur cet élément mobile des bornes que les pavillons *Africains* ne pourroient passer ; mais ils y navigeoient eux-mêmes : ils ne vouloient pas que leurs vaisseaux fussent inquiétés dans cet espace ; mais ils ne le retranchoient pas de la face du globe, & n'en condamnoient pas les riverains, leurs propres sujets à mourir sur les bords, sans oser jamais le franchir.

Dans les tems postérieurs toutes les stipulations exclusives ont eu pour objet une jouissance réelle que s'attribuoit le peuple heureux. L'*Espagne* écarte autant qu'elle le peut les autres nations de ses domaines aux *Indes Occidentales* ; mais c'est pour s'assurer à elle-même les retours lucratifs qu'elles produisent, ou du moins le droit lucratif, en apparence, d'en être le seul canal.

Les *Anglois*, tant qu'ils ont pu, se sont approprié le trafic abominable des noirs dans le Nouveau-monde ; mais c'é-

toit pour en recueillir seuls les profits : & c'est peut-être la seule branche de commerce qu'il auroit été beau d'interdire aux autres, sans la cultiver soi-même.

Quand, profitant de sa fortune, cette Nation fière, & généreuse jusques dans ses vengeances, nous imposa le joug douloureux dont Votre Majesté vient d'affranchir sa couronne; quand elle nous ordonna de démolir de nos propres mains le bassin, les écluses de *Dunkerque*; quand elle posta sur ces ruines un Commissaire chargé d'y exercer une vigilance orgueilleuse, & une inspection glaçante, elle ne lui fournit que les ouvrages de l'art: elle laissa aux *Dunkerquois* le libre usage des dons de la nature: le bassin guerrier fut désert, mais le port marchand continua d'être peuplé.

Ce seul exemple suffiroit pour la condamnation du Traité dont les *Hollandois* veulent nous rendre les protecteurs. On ne soupçonnera certainement pas les *Anglois* d'avoir ni en 1713, ni en 1763 négligé leurs avantages; mais ils ont senti, & respecté le point au-delà duquel ils ne pouvoient les étendre: ils ont vu que les loix de la guerre, & d'une guerre fortunée, les autorisoient à exiger la destruction d'un établissement militaire; mais ils ont vu aussi qu'il ne falloit pas faire de la ruine d'un entrepôt pacifique une des conventions de la paix.

Les limites apposées par eux-mêmes dans cette circonstance à l'extension des droits de la victoire, nous montrent à apprécier l'abus que les *Hollandois* ont fait de ces droits à *Munster*: l'Art. XIV de ce Traité n'est pas soutenable: les prétendus droits qu'ils s'y sont créés ne sont pas du nombre de ceux dont nos derniers engagements, quand même ils seroient déjà ratifiés, pourroient nous obliger à leur garantir la jouissance.

Et enfin pour qu'il ne manque aux sollicitations des *Hollandois* aucune sorte d'absurdité, comme à leur usurpation aucun sorte d'injustice, ces prétendus droits, arrachés malgré nous, ces droits contre lesquels nous avons protesté dès le moment de leur explosion, ces droits que l'on nous presse si ardemment de confirmer par les plus pénibles sacrifices, ils nous sont presque aussi préjudiciables qu'au Souverain qui en a prononcé l'anéantissement. Ce sont nos propriétés à nous-mêmes qu'on veut que nous travaillions à détruire, sous prétexte de l'engagement projeté de garantir celles de ces adroits négocians, & non moins rusés négociateurs.

Je ne vois personne dans le Conseil de Votre Majesté qui ose lui rappeler que la délivrance de l'*Escaut* nous est avantageuse à nous-mêmes. La France est maîtresse, propriétaire d'une partie du cours de ce fleuve: ses possessions dans le

Haynaut lui en rendent donc l'ouverture maritime directement avantageuse. *L'Artois*, la *Picardie*, la *Flandre Française*, y sont intéressées par sa jonction avec la *Scarpe*, avec la *Lys*, rivières navigables, qui en reçoivent d'autres, navigables aussi, & se marient presque à la sortie de nos domaines à ce fleuve qu'on veut rendre à la vie.

Dans une guerre comme la dernière, & celle qui l'a précédée, combien il nous seroit utile d'avoir ce débouché ouvert pour l'entrée de nos bois de construction, de toutes les munitions navales que nous tirons du *Nord*, & qu'aucun de nos havres ne peut ni loger sur cette côte, ni même faire venir sans péril, quand c'est contre la *Grande Bretagne* qu'elles sont destinées! La *France* a donc un intérêt réel & sensible à laisser le *Beau-Frère* de son Roi dompter en faveur du canal si long-tems opprimé l'obstination des *Hollandois*.

Tant qu'elle conservera cet Allié si précieux dans tous les sens, comme je le ferai bientôt voir, l'*Escaut* lui sera infiniment utile : & si malheureusement elle se brouilloit jamais avec lui, cette rivière ouverte acquerreroit peut-être encore pour nous une autre espèce d'utilité dont sa clôture nous prive : peut-être offrirait-elle aux ennemis de son Maître plus de facilités pour l'attaquer, ou du moins pour lui nuire, qu'à lui-même de ressources pour se défendre.

Mais sans fouiller l'idée de sa restauration par le présage de cette funeste perméabilité, ne rejettons pas celui des avantages pacifiques qu'elle nous assure. Trois de nos plus fertiles provinces auront l'*Escaut* pour débouché, dès que sa liberté sera raïsiée : c'est donc contre nous-mêmes que les *Hollandois* nous pressent de nous armer, pour l'empêcher. Cette prétendue propriété au soutien de laquelle ils demandent de notre part une intervention sanglante, a été dès son origine un outrage pour nous, & depuis cent ans elle est devenue par nos acquisitions successives une privation dommageable; injuste en elle-même, elle nous est encore nuisible; & l'on nous sollicite hardiment de nous en rendre les protecteurs!

Mais ce que la justice ne nous ordonne pas, ce que l'intérêt du commerce nous interdit, la politique nous le conseille-t-elle? Les *Hollandois* nous font-ils un Allié assez précieux pour que nous devions craindre son affoiblissement? Sa Majesté Impériale est-elle un Allié assez suspect pour que nous devions redouter l'augmentation de sa puissance? Et l'ouverture de l'*Escaut* peut-elle assez influencer sur la prospérité des uns, ou sur la force de l'autre, pour que, consultant nos intérêts plus que l'équité, nous nous déterminions à intervenir dans la querelle, à élever la tête de *Meduse* qui replon-

gera ce fleuve malheureux dans l'immobilité dont il sembloit près de sortir ?

Sur ce dernier point, Sire, ce seroit en imposer à Votre Majesté, que de lui laisser croire que l'ouverture de l'*Escaut* puisse, au moins de long - tems ; puisse même jamais, avoir une influence redoutable soit sur la politique, soit sur le commerce de l'*Europe*. Si elle doit produire aux *Pays-Bas Catholiques* des avantages, ils seront bornés : s'il en résulte des pertes pour les Puissances maritimes, même pour les *Hollandois*, elles seront imperceptibles ; elles n'équivaudront pas en plusieurs milliers de siècles à ce que coûteroit une seule année de guerre.

Je ne puis à cet égard rien présenter de plus satisfaisant que les réflexions d'un Écrivain que j'estime ; dont la conduite & les ouvrages ont toujours été irréprochables, & qui cependant a effuyé, en apparence par l'ordre de Votre Majesté, des traitemens horribles dont Elle n'a connu ni la cause, ni les excès.

Ici le Ministre prend le N.º LXXXVIII des ANNALES, & lit le §. VI, depuis la page 494 jusqu'à la 499 (1) : puis il continue :

Tout cela, Sire, est incontestable : l'ouverture de l'*Escaut* est, comme le pouvoir de réédifier le bassin de *Dunkerque*, une cessation d'opprobre, & non pas une augmentation de force.

Si, à cet affranchissement maritime exigé par l'honneur de sa Couronne, Sa Majesté Impériale joignoit les répétitions terrestres qu'elle est en droit de former ; si elle soutenoit tout à la fois la nullité de l'accord de 1648, & la validité de celui de 1673 ; si elle prétendoit recouvrer tout ensemble & ce que le premier a ôté à ses prédécesseurs, & ce que le second leur a offert, peut-être nous seroit-il permis d'écouter un moment une politique timide, & de craindre une extravasation dont les limites pourroient devenir arbitraires.

Mais l'Empereur a eu soin d'ôter tout prétexte aux soupçons de cette circonspection ombrageuse : non-seulement il ne redemande plus ces pays qui devroient lui appartenir ; mais il offre d'en légitimer l'usurpation, d'en faire un abandon total : il consent que la cession d'une partie de ses droits soit pour les usurpateurs l'indemnité de la jouissance du reste,

(1) C'est le Chap. VI, ci-devant, page 58.

dont ils cesseront de le priver : il veut bien racheter à ses dépens la tolérance qu'il veut bien demander.

Il est difficile de trouver un sujet d'effroi dans une pareille démarche. Il est difficile de voir un accroissement de forces pour une Couronne, dans un échange dont elle fournit tout à la fois la valeur, & l'objet; où ce qu'elle garde n'est payé que par ce qu'elle sacrifie.

Certainement si la guerre éclate, & qu'elle soit heureuse, il peut en résulter bien d'autres réclamations : Sa *Majesté Impériale* pourra exercer & ces droits qu'elle annéantissoit, & ceux qu'elle n'a par formés, quoiqu'ils eussent pu fournir des prétextes, & ceux qui naissant de la victoire n'auroient plus de bornes assignables.

C'est alors peut-être que nos allarmes seroient fondées : mais à qui pourrions-nous imputer l'extension qui les justifieroit? N'est-ce pas à nous-mêmes? N'est-ce pas à l'inconsidération qui nous auroit précipités dans cette guerre, qui nous auroit au moins empêchés de la prévenir par une déclaration nette & franche de notre neutralité; qui nous auroit rendus les soutiens, & par conséquent, il faut le dire, les complices de l'opiniâtreté des *Provinces-Unies*?

Nous n'en sommes pas encore là heureusement. Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons, Sire, trop peser cette vérité, l'ouverture de l'*Escaut* est un symptôme de délicatesse, & non pas d'ambition : l'honneur l'exigeoit : nous n'avions pas un grand intérêt à la conseiller, quoiqu'avec le réms les avantages puissent nous en devenir communs : nous n'en avons aucun à l'empêcher : des deux voisins qu'elle met aux mains l'un n'en fera pas plus foible; l'autre n'en fera pas beaucoup plus puissant. C'est de la guerre, & non de la liberté du fleuve, que pourroit naître la ruine, ou l'augmentation de leurs forces.

Mais allons plus loin : supposons à cette opération tous les effets que l'imagination la plus ardente pourroit lui attribuer. Quand l'*Escaut* devroit à l'instant devenir un second *Neptune*; quand la seule ville d'*Anvers* devroit en une année effacer tous les entrepôts du commerce, & tous les arsenaux de la marine; quand *Marseille*, *Toulon*, *Rochefort*, *Bordeaux*, *Bayonne*, *l'Orient*, *Nantes*, *Brest*, *Londres*, *Portsmouth*, *Plymouth*, *Liverpool*, *Bristol*, *Hull*, *Glasgow*, *Rotterdam*, *Amsterdam*, *Cadix*, *Lisbonne*, *Livourne*, &c. &c. &c. devroient disparaître à l'instant, englouties par cette étrange espèce de vampire à la sortie de son tombeau, nous ne pouvons empêcher sa résurrection : du moins ce n'est que par les armes que nous pourrions nous y opposer.

Il faut regarder comme un principe sûr, comme un axiome incontestable, que l'Empereur sur cet article ne re-

culera pas; que s'il cède jamais, ce ne sera qu'à la force; & que celle des *Hollandois* n'est pas suffisante pour le réduire à cette nécessité.

Il faudroit donc que la nôtre vint à leur secours: il faudroit, pour soutenir la Puissance qui a proscrit l'*Escant*, & qui n'est encore notre Alliée qu'en projet, rompre subitement, rompre cruellement, mais non pas sans péril, avec celle qui le réhabilite, & qu'un Traité sacré nous unit; avec celle dont la politique la plus sage nous a rapprochés; avec celle dont les liens les plus doux nous répondent; avec celle dont une expérience constante, éprouvée, nous assure.

Pour nous déterminer à un si violent effort, il faudroit de bien pressans intérêts: & en existe-t-il ici pour nous de cette gravité? En existe-t-il qui doivent à nos yeux emporter la préférence en faveur d'un Allié futur, au préjudice d'un Allié actuel? La fraternité des *Hollandois* peut-elle nous être assez utile, & celle de leur auguste Adversaire assez indifférente, pour que Votre Majesté, sans être provoquée, tire l'épée, volontairement, de sang-froid, contre l'Oncle de son fils, contre un Prince dont les vertus ennoblissent encore la grandeur; contre un Souverain qui ne nous demande rien, & dont la Maison nous a fait un si précieux présent, contre une Couronne dont l'inimitié nous a autrefois produit tant de désastres, mais dont l'amitié les compense aujourd'hui par des services moins éclatans, & non moins effectifs?

D'abord quels avantages nous présente l'alliance des *Hollandois*? Dans quels tems avons-nous jamais pu y attacher quelque prix? Dans le siècle dernier, au commencement de celui-ci leur amitié étoit importante, leur haine redoutable: ils avoient des forces alors; ils les devoient en très-grande partie au secours de vos prédécesseurs: mais quel usage, Sire, en ont-ils fait?

Ils secondoient contre nous cette même Maison d'*Autriche*, contre laquelle ils nous pressent aujourd'hui de les seconder; & dans l'importance que leur donnoit cette jonction, combien ils mêloient d'amertume & d'outrage à l'ascendant qu'ils tenoient de la fortune!

Que Votre Majesté se fasse rendre compte des négociations de *Gertruydenberg*; qu'Elle se fasse représenter ces tristes monumens des fruits d'une guerre imprudemment entreprise, ce cruel exemple du danger que court la *France* à avoir la *Maison d'Autriche* pour ennemie.

Elle y verra avec quel orgueil, avec quel raffinement d'inhumanité ces despotiques Républicains écrasoient la tête de son bisaiëul prosterné à leurs genoux; d'un Monarque imprudent, mais infortuné, mais respectable par son âge, par

ses malheurs, par ses anciens succès, par sa magnanimité, par son abaissement même. Par pitié pour ses peuples il demandoit grace & la paix; il l'acceptoit, il la dictoit humiliante; les vainqueurs vouloient qu'elle fût à la fois honteuse & criminelle.

Ils vous invitent aujourd'hui à marcher contre un Beau-frère: ils ordonnoient alors au tendre *Louis* de marcher contre un fils: ce n'étoit pas assez pour eux que *Philippe* fût abandonné aux dangers d'un trône chancelant, entouré d'abymes; il falloit que la main paternelle l'en arrachât: à leurs yeux la dégradation d'un Roi couronné par la *France* étoit insuffisante, si le sien n'en étoit pas l'exécuteur; & c'étoit un père, c'étoit le père de l'aïeul du vôtre, à qui l'on commandoit ce sacrifice! (1)

L'histoire, Sire, n'offre pas plus d'exemple d'une pareille atrocité que de celle dont on veut aujourd'hui nous rendre les soutiens: on a vu des Rois trahis par la fortune, expier par de longs opprobres les explosions de la vanité: on en a vu plusieurs immolés dans les batailles; on en a vu plusieurs succomber sous des complots criminels, revêtus même des formes de la justice.

On n'en a jamais vu qu'un à qui l'on ait dit avec la solennité pacifique d'un *Congrès*, avec le sang-froid réfléchi de la négociation, " Vas, marche contre le fils de ton fils; pour conserver ton trône, il faut que tu le chasses du sien: ce que nous t'avons laissé de forces, il faut que tu l'emploies à l'étouffer, ou nos armées vous écraseront tous deux: témoin de ce duel, nous ne respecterons ta vieillesse que quand tu l'auras souillée; nous ne t'accorderons la paix, qu'après l'avoir empoisonnée par les remords d'un parricide (2). "

(1) " Le Roi touché des malheurs de ses sujets, porta les offres pour la paix jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux Alliés pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils: ils vouloient plus; ils exigeoient qu'il se chargeât SEUL de le détrôner. -- *Hist. de France* du P. Henaut, année 1710.

(2) Qu'il soit permis de le faire observer ici, les historiens n'ont pas assez relevé, le Public paroît n'avoir pas assez senti ce que ces inconcevables propositions avoient d'affreux; & il ne faut pas dire qu'elles étoient le crime commun de la ligue formée contre la *France* & l'*Espagne*, & non celui des *Hollandois* seuls. Quiconque connoît l'histoire de ce tems-là, & s'est un peu occupé du détail des intrigues qui se tramèrent à *Gertruydenberg*, fait bien qu'ils en étoient les principaux moteurs.

On traitoit chez eux: quand les autres Alliés auroient oublié les bornes de la modération; quand les *Anglois* enorgueillis des exploits de leur Général; quand les *Autrichiens* par le même motif, & par

Et entre cet exemple unique, & nous; entre cette barbarie, & les instances présentes; entre ce Monarque, ce Père si impitoyablement tyrannisé, & vous, Sire, il n'existe qu'un règne: voilà les Alliés qui réclament aujourd'hui votre assistance. Qu'ont-ils fait depuis, que peuvent-ils faire un jour, pour compenser ce scandale dont ils n'auroient jamais abandonné le projet, si eux-mêmes enfin n'avoient été abandonnés par la fortune?

Dans la guerre terminée en 1748 ne l'ont-ils pas renouvelé, autant qu'ils l'ont pu? *Marie-Trévisé* chassoit sans eux son foible concurrent de *Prague*, de *Lintz*, & ensuite de *Munich*, de ses propres États: mais pour nous obliger de l'abandonner; ils couvroient de soldats ces mêmes campagnes où ils nous appellent à leur secours; & s'ils avoient été vainqueurs à *Fontenoy*, à *Laufeld*, à *Raucoux*, qui fait si l'expulsion du protégé de la *France*, opérée par la *France*, n'auroit pas encore été le préliminaire exigé à *Aix-la-Chapelle*?

En 1756 ils sont restés neutres: mais combien de trésors ont payé de notre part, & de celle de la *Grande-Bretagne*, cette immobilité intéressée: la jouissance du commerce universel pendant près de six ans n'a-t-elle pas été un prix suffisant de leur inaction?

Dans la dernière guerre ils se sont déclarés pour nous: mais quelle assistance nous ont-ils donnée? Leurs pertes ont enrichi les armateurs *Anglois*: mais leurs escadres ont-elles

un intérêt personnel de plus, auroient montré les premiers cet excès d'acharnement, c'étoit aux *Hollandois* à le réprimer: ils n'avoient produit ni un Duc de *Marlborough*, ni un Prince *Eugène*: ils ne prétendoient pas à la couronne d'*Espagne*, ni à s'en approprier les débris: ils n'auroient donc pas été excusables de partager l'ivresse née du succès, & de l'ambition; en s'y livrant de sang-froid, quand ils n'auroient fait que s'y livrer, ils auroient mérité d'en être regardés comme les auteurs.

Mais on ne peut l'attribuer aux deux Généraux qui exécutoient avec tant de succès en campagne les projets arrêtés dans le cabinet où présidoit le Pensionnaire *Hollandois*, où dominoient les Commissaires ses assistans. *Eugène*, *Marlborough*, desiroient la guerre; tous deux étoient bien loin d'incliner pour une paix, quelle qu'elle fût: ils ne parurent se prêter au délire qui en proposoit une aussi infâme, que parce que jugeant du cœur de *Louis XIV* par leur, ils étoient bien sûrs qu'elle ne seroit pas acceptée.

Mais les *Hollandois* la desiroient véritablement; ils avoient intérêt qu'elle se fit: seulement ils la vouloient accablante, déshonorante en tout sens pour *Louis XIV*. Ils la proposoient donc sérieusement comme ils l'avoient minutée; & par conséquent c'est sur eux sur-tout que doit tomber l'opprobre de ce projet.

fortifié les nôtres? Quels succès de leur part, quels efforts même ont suivi leur déclaration?

Au Milieu de ces démêlés intestins dont ils fatiguent & scandalisent l'Europe depuis quatre ans, c'est un problème de savoir auquel des deux partis est due leur inertie commune; mais l'inertie est constante. On ignore pas la faute de qui nous n'avons pas été secourus; mais il est sûr que les secours n'ont pas été donnés. Ainsi donc, Ennemis barbares, Alliés impuissans, voilà ce que sont pour nous les *Hollandois*.

Et dans la circonstance présente, à quoi devons-nous nous attendre en nous déclarant pour eux? Encore si c'étoit sur l'élément dont ils veulent interdire l'accès aux vaisseaux futurs de l'Autriche que la querelle dût se vuider; si c'étoit sur ce champ de bataille mobile que nous dussions être réellement leurs compagnons aujourd'hui, comme il y ont été dernièrement les nôtres en idée, ils pourroient n'être pas des accessoires inutiles: animés par l'intérêt personnel, ayant des vaisseaux, des constructeurs, des matelots, ils partageroient en effet le poids & les dangers de la guerre qu'ils auroient allumée.

Mais c'est sur terre qu'ils la provoquent; & déjà ils travaillent à s'y soustraire: déjà ils appellent à leurs secours ces eaux dont ils prétendent enlever l'usage à leurs voisins. Sans être attaqués, agresseurs reconnus, ils submergent d'avance, sans pitié, des terres qui ne leur appartiennent pas, & sur lesquelles cet expédient seroit à-peine excusé par la plus pressante nécessité. Ils ne veulent pas que l'*Escout* soit utile, & ils le rendent meurtrier: ils défendent à l'Empereur d'en faire le nourricier de ses sujets, & ils l'emploient à les noyer.

Et c'est du fond de ces retranchemens devenus inaccessibles à ce qu'ils espèrent, & pour eux-mêmes des prisons autant que des asiles; c'est après s'être mis dans l'impuissance de joindre leurs Alliés, de peur d'être joints par leurs ennemis, qu'ils nous invitent à venir les secourir; c'est-à-dire à offrir une proie, ou du moins un objet à ces bataillons dont ils fuient le choc. Eloignés du danger dans leurs citadelles, comme dans leurs vaisseaux, du haut de leurs clochers & de leurs mâts ils regarderoient les deux Beaufrères se combattre en effet à leur occasion, comme ils auroient voulu voir se déchirer autrefois par leurs ordres le père & le fils.

Voilà, Sire, les fruits de l'alliance qu'on nous propose; & je ne l'examine que d'un seul côté: je laisse à l'écart l'influence qu'elle auroit, par exemple, sur notre commerce: je ne cherche pas si une Nation dont la prospérité n'est presque entièrement fondée que sur le prix arbitraire qu'elle met

au loyer de ses vaisseaux, de ses magasins, de ses hommes, de son argent; sur le prix plus arbitraire encore de quelques denrées dont elle a su par la ruse & la violence s'affurer la possession & la traite exclusive, peut-être jamais d'une grande utilité à une Nation comme la nôtre, qui jouit dans ses propres fonds de la matière du plus riche négoce; qui aura toujours assez de cargaisons à former, ou à recevoir, pour ne laisser aucun de ses matelots & de ses vaisseaux sans emploi; qui ne peut en employer d'étrangers, sans décourager, sans étouffer, pour ainsi dire, les siens.

C'est au sage Directeur de votre marine à vous dire, s'il croit l'alliance des *Hollandois* bien propre à la faire fleurir: je vois que celle de la *Grande-Bretagne* n'est devenue formidable & prépondérante que depuis les *Anglois* ont exclus de leurs ports, ou du moins de leur commerce, ces courtiers ruineux: mais ce n'est pas là ce que je veux discuter; je me borne à considérer en politique de quelle valeur peuvent être pour nous des rapports fraternels avec cette Nation: & je crois vous avoir démontré, Sire, que dans ce sens-là ils ne peuvent nous servir; il y a plus, qu'ils peuvent infiniment nous nuire.

En est-il de même de ceux qui nous lient à la *Maison d'Autriche*? Ici je supplie Votre Majesté de redoubler d'attention: je vais Lui parler avec la franchise que comporte mon caractère, & qu'exige sa confiance. Je vais développer à ses yeux des vérités bien importantes, dont peut-être on ne l'a jamais entretenue, & dont il faut cependant qu'Elle soit pénétrée, pour soutenir la gloire d'un règne si glorieusement commence.

La *France* a enfin une marine véritable: l'île qui prétendoit autrefois à l'empire exclusif de la mer, qui l'avoit réellement acquis, réduite presque à l'égalité, ne parle plus de cet empire que pour en regretter la perte: universellement abandonnée, ayant pour ennemis une partie de ses propres sujets, ne pouvant pas opposer un seul ami à notre accablante confédération, elle s'est trouvée heureuse d'acheter par les plus douloureux sacrifices la fin d'une guerre où ses flottes n'avoient cependant cessé de se signaler par des victoires: notre cabinet a pris dans les négociations un ascendant qu'il n'avoit pas eu depuis le commencement du siècle.

Sur mer on ne nous brave plus: sur terre on nous ménage; & cette prospérité, la plus flatteuse peut-être dont une nation puisse jouir, celle dont un roi sage doit être le plus satisfait, parce qu'elle n'inspire point d'allarmes, & qu'elle assure une véritable puissance, cette prospérité dont votre prédécesseur immédiat n'a jamais joui dans la durée d'un long règne, dont son prédécesseur à lui n'a joui qu'on moment

dans le cours d'un règne encore plus long, dont nos fautes n'offrent d'exemple sous aucun de les ancêtres; à quoi, Sire, la devons-nous?

Ce n'est pas aux talens de vos Ministres: les règnes précédens n'ont pas été toujours dirigés par des mains ineptes: ce n'est pas à la supériorité de nos agens diplomatiques; les Anglois n'en étoient pas plus dépourvus que d'amiraux: ce n'est pas à celle de nos marins & de nos guerriers, puisque nous n'avons pas gagné d'avantage qui n'ait eu sa compensation, & que nous avons essuyé des défaites qui n'en ont pas eu. A quoi donc sommes-nous redevables de cet éclat qu'a pris la couronne de France sur la tête de Votre Majesté?

A la réconciliation de sa Maison avec celle d'Autriche; aux engagemens stipulés, jurés avec celle-ci, à sa fidélité scrupuleuse à les remplir.

Tant qu'il a fallu nous tenir en garde contre elle; tant qu'on a suivi chez nous le système de prodiguer le sang, comme l'or des peuples, d'abord pour prévenir son agrandissement, & ensuite dans l'espoir d'opérer sa ruine, nos flottes ont été foibles, & notre pavillon méprisé. Notre marine a languie aborbée par l'entretien des armées de terre plus souvent battues que victorieuses, malgré le courage naturel à la Nation, malgré le dévouement héroïque de notre Noblesse, malgré la valeur & la capacité de nos Généraux. C'est ce qui est arrivé sous François I, sous Henri II, sous Louis XIII, sous Louis XIV, sous votre prédécesseur, Sire: le Roi de France, possesseur de cinq cens lieues de côtes sur les deux mers, étoit alors presque banni de ces vastes bassins qui baignoient ses rivages, où son écusson n'y paroïsoit que pour y recevoir des insultes.

Il y acquit sous Louis XIV une splendeur flatteuse: mais cet éclat passager s'éclipsa bien vite, & le moment de sa disparition fut précisément celui où ce Monarque mal conseillé eut l'imprudence de réclamer pour un Prince de son sang une partie précieuse des dépouilles de la Maison d'Autriche. La succession de la Branche Allemande ne nous a pas été moins funeste au milieu de ce siècle, que ne l'avoit été celle de la Branche Espagnole au commencement.

Il seroit assez difficile de décider laquelle de ces deux époques a été la plus ruineuse pour nous; de déterminer s'il nous en a moins coûté pour envahir l'héritage de Philippe II, que pour essayer de disposer de celui de Charles VI: mais ce qu'il y a de sûr, c'est que l'une & l'autre de ces tentatives ont également écrasé notre marine. Et la cause de ce désastre continué c'étoient les efforts qu'il falloit faire sur terre pour attaquer cette Maison puissante, & pour lui résister; ef-

forts qui laissoient aux Alliés que lui donnoient la jalouffe contre nous, & une politique éclairée, la facilité de nous poursuivre, de nous détruire sur un des deux élémens ; de nous y accabler d'affronts foiblement compensés, & souvent aggravés par des échecs réitérés sur l'autre.

Depuis qu'une alliance fortunée nous sauve ce partage, cette nécessité de diviser nos forces, nous jouissons d'une gloire, d'une prospérité qui nous étoient inconnues ; mais dont il ne nous est pas permis de méconnoître impunément la source (1). Oui, Sire, c'est par cette alliance que nos rivaux, les ennemis qu'il nous importoit le plus d'affoiblir, les *Anglois* ont été exclus de tous les cabinets, ou qu'ils y ont frappé inutilement. La *Russie* a été détournée de les secourir par les égards pour la Cour de *Vienne* : la *Prusse* n'a osé en montrer l'envie, parce que d'après le traité de 1756, elle n'auroit pas même fait de diversion : notre nouvel & fidelle Allié mettoit en sureté nos frontières.

C'est donc à cette heureuse & respectable inaction que Votre Majesté doit sa gloire, & la réhabilitation de l'honneur *François* dans les deux Continens, sa puissance sur la mer, sa considération sur la terre : c'est par-là qu'elle a pu sans inquiétude & sans distraction s'appliquer dans le nouveau monde à briser une chaîne demi-rompue, & protéger des sujets révoltés, dont la politique nous pardonne d'avoir fait des nations libres : c'est par-là qu'elle a pu étonner les mers de l'ancien de ses nombreuses escadres ; du développement d'une marine dont le projet paroissoit d'abord, à nos ennemis même, une chimère, & dont l'augmentation ensuite a semblé n'avoir de bornes que les desirs du Prince, ou les besoins de la Nation.

La moindre apparence d'une guerre dans le Continent auroit tari ces fleuves d'or, qui dirigés vers vos chantiers al-

(1) Les censeurs précipités sa hâteroient peut-être de dire qu'en 1756 la France étoit déjà alliée avec la *Maison d'Autriche*, & que sa marine renaissante n'en a par moins été annéantie : cela est vrai ; aussi le Ministre qui parle ici ne veut-il pas faire entendre que ce soit l'alliance de la *Maison d'Autriche* seule, & par elle-même, qui assure l'existence de la marine *Françoise*. C'est en préservant ce royaume de toute guerre de terre, qu'elle lui ménage la facilité de s'appliquer uniquement, & fructueusement, à la restauration de ses forces maritimes.

Il va développer cette observation : on ne la prévient ici qu'afin de prévenir les critiques inconsidérées ou de mauvaise foi, telles qu'on en hasarde malheureusement trop souvent, sur tout dans les discussions, où, comme dans celle dont il s'agit ici, on parle le plus de fidélité.

loient subitement s'y changer en navires. Chaque régiment nous auroit coûté un vaisseau : sans la sécurité que nous a donnée le Traité de 1756, je le répète, & personne ici ne m'en désavouera, sans cette sécurité l'*Amérique* restoit sujette, l'*Angleterre* restoit triomphante, la *France* restoit humiliée.

Eh bien, Sire, ces traités que votre Beau-frère a respectés, pour favoriser votre grandeur, les rompez-vous, pour lui enlever, ou lui contester une mince satisfaction ? La Cour de *Vienne* a donné l'exemple du scrupule dans l'occasion la plus importante : celle de *Versailles* donnera-t-elle celui de l'infidélité dans la plus légère ! Quel prix nos ennemis n'auroient-ils pas attaché il y a quatre ans à l'inconstance, ou seulement à l'indifférence du Prince dont on vous propose de vous faire l'ennemi ? Quel prix attache-t-on pour nous à cette honteuse démarche ?

Non, Sire ; ne fouillons point d'une si triste ingratitude des fastes qui ne doivent offrir à la postérité que des traits de grandeur & de justice. Que notre neutralité soit aujourd'hui le prix de celle qui nous a été si utile, & certainement, quels qu'en soient les fruits, nous serons encore loin d'être quittes. Laissons affranchir l'*Escout*, comme on nous a laissés affranchir l'*Amérique* : laissons l'Empereur s'ouvrir un port, puisqu'il nous en a laissés repeupler vingt : souffrons qu'il se crée un pavillon, puisqu'il a vu sans allarmes resusciter le nôtre.

Nous le devons par honneur ; nous le devons par justice ; nous le devons par intérêt : car enfin, Sire, ces succès sont glorieux ; mais ce n'est pas assez, il faut qu'ils soient durables : or la guerre que l'on vous propose, n'en seroit-elle pas le terme ?

La mer ou la terre, il faut choisir : une expérience de tous les tems, sans exceptions, a prouvé qu'il n'étoit pas possible de dominer, ou de se battre, à la fois sur ces deux élémens. Une des causes de l'épuisement du royaume sous *Louis XIV*, & dont les suites amères ne sont encore que trop sensibles, étoit l'oubli de ce principe : le fardeau monstrueux qui écrase aujourd'hui la *Grande-Bretagne* a la même origine.

Si elle n'avoit jamais voulu foudroyer des armées de terre ; si nous n'avions pas voulu entretenir tout à la fois quatre cens mille hommes, & deux cens vaisseaux de guerre, ni elle ni nous ne serions aujourd'hui dans le désordre financier, dans la détresse pécuniaire dont la gloire ne dédommage pas. Un Ministre habile vous en a préparé le remède ; mais elle ne fera jamais guérie que par une longue paix, au moins sur terre. Et quel moyen avons-nous de nous l'af-

urer? Pas d'autre, Sire, que la continuation de l'alliance avec la Maison d'*Autriche*.

Tant que cette Maison généreuse fera de son côté la gardienne de nos frontières, & elle ne cessera pas de l'être, puisqu'elle en a fait le serment, puisqu'elle y trouve d'ailleurs son avantage, nous n'avons d'irruption à craindre nulle part : nos domaines dans le continent sont, pour ainsi dire, inaccessibles.

Quand l'*Espagne* changeroit de principes, quand elle romproit le *pacte de famille*, ce n'est pas par les *Pyrénées* qu'elle nous attaquera jamais. Les *Suisses* sont à notre solde. Le Roi de *Sardaigne* n'est point à craindre; & ce n'est jamais de notre côté qu'il cédera au desir de franchir les *Alpes*. Ce n'est donc que du côté du *Rhin* que nous pouvons avoir des inquiétudes, & appréhender une irruption : & c'est précisément celui dont l'alliance de la Maison d'*Autriche* devient le rempart.

Ainsi à l'abri de cette heureuse fraternité vos États sont isolés, & hors de toute espèce d'atteinte : la *France* désormais forme vraiment une île, libre comme sa rivale naturelle de ne s'occuper que des ressources & des progrès de sa navigation; mais une île qui a, dans un degré bien supérieur, la fertilité du terroir, l'étendue des domaines, la beauté du climat, le nombre & la docilité des peuples, que je place, comme Ministre, parmi tous ces avantages.

Rompons l'unique lien qui nous en assure l'usage, & la faculté de les développer paisiblement, ils vont tous s'évanouir. 80,000 hommes, au cri de la juste indignation de leur Maître, se sont élancés des forêts de la *Bohème*, des citadelles de l'*Autriche* : ils marchent en hâte à la gloire, à la vengeance : ils en ont laissé derrière eux plus de cent cinquante mille animés du même esprit; & quels hommes, Sire ! quelles troupes !

Des corps complets, composés de soldats robustes, aguerris par la discipline en attendant qu'ils le soient par le danger, aussi bien vêtus, aussi bien payés, aussi bien nourris, que les systèmes modernes en cette partie le permettent, aussi bien armés que l'exige la sagacité éclairée de leur Maître.

Je ne veux, Sire, ni faire la critique de notre administration, ni divulguer des secrets dangereux; mais à cet État militaire comparons le nôtre : si sa foiblesse actuelle est justifiée par la sécurité dont je parlois tout-à-l'heure; si cette sécurité a pu fournir un motif raisonnable pour détourner vers un autre département les dépenses & l'attention, n'en devient-elle pas un aussi de ne pas changer légèrement le système qui l'a produite ?

Nous

Nous aurons bientôt des soldats, & des canons : c'est sur tout en France qu'un Roi peut en frappant la terre en faire sortir des légions : mais, Sire, des recrues nouvelles, des officiers sans expérience, des bataillons sans habitude, des régimens sans discipline, seront-ils dès le premier moment un rempart bien sûr ? Jusqu'à ce que l'exercice ait modifié leur valeur ; jusqu'à ce qu'ils aient appris que la force d'un soldat consiste bien moins dans la sienne que dans celle de ses camarades ; que pour lui le véritable courage est l'obéissance ; jusqu'à la fin de cette éducation si difficile, fut-tout pour des François, qui peut prévoir nos pertes, & calculer nos défaites ? Qui peut sur-tout calculer nos dépenses ?

Nos dépenses ! Qu'il me soit permis d'insister un moment sur ce mot, & d'engager Votre Majesté à suivre attentivement quelques réflexions qu'il fait naître. Quand la rupture à laquelle on nous pousse seroit honorable, quand elle seroit juste, quand elle seroit presque nécessaire, peut-être devrions-nous encore balancer. Sommes-nous en état d'entreprendre une guerre qui menace de devenir aussi ruineuse à la fois, & aussi sanglante dans ses suites, qu'elle seroit frivole, presque ridicule dans son principe ? Que Votre Majesté daigne réfléchir sérieusement sur la situation de ses peuples, & qu'elle voie si elle n'y trouvera pas de nouveaux motifs pour se déterminer à la neutralité que j'ose lui conseiller.

Ils sont écrasés, Sire ; ils succombent sous le fardeau des impôts : Votre Majesté ne l'ignore pas : depuis son avènement elle a eu sans cesse à la bouche, comme dans le cœur, le desir de les soulager, & le regret de ne pouvoir y parvenir : il n'y a pas un de ses édits où ce desir consolant, où ce regret attendrissant ne soient consignés. Non - seulement les charges publiques n'ont pas diminué par la longue paix qui a séparé les désastres honteux terminés par la paix de 1763, de la guerre de 1779 ; mais elles n'ont cessé de s'accroître : sous un règne bienfaisant, qui annonçoit un goût sincère pour l'économie & pour la réforme, cet accroissement a eu lieu, comme sous le règne enclin au désordre, à la profusion qui l'avoit précédé.

Une docilité honorable pour l'ame de Votre Majesté, une déférence qui prouvoit sa candeur, & la pureté de ses intentions, lui a fait adopter successivement des systèmes opposés, mais dont les auteurs prétendoient également travailler pour le bien public : on a augmenté les taxes, sous prétexte d'éviter les emprunts : on a multiplié les emprunts, sous prétexte de ne pas multiplier les taxes : on a supprimé des offices ; on en a recréé : par la suppression on a grévé l'Etat des intérêts des anciens capitaux que l'on ne

remboursoit pas : par les recreations on l'a grévé également de ceux des nouveaux capitaux que l'on absorboit. Ainsi au lieu d'un double soulagement, il n'en a résulté qu'une double surcharge.

Enfin un Ministre habile est venu qui a proposé un plan ingénieux pour éteindre en vingt-cinq ans au moins une partie de cette épouvantable dette nationale : au bout de cet espace elle doit être diminuée de 1264 millions Tournois, ce qui n'en fait qu'une portion même assez modique : mais pour obtenir cette diminution, il faut d'un côté que cet intervalle entier reste encore soumis à la charge entière des taxes telle qu'elle est aujourd'hui, & de l'autre qu'aucun accident étranger ne vienne interrompre l'ordre convenu ; qu'aucune interception ne détourne les fonds consacrés à la libération ; qu'aucune dépense imprévue ne vienne faire hausser ce déluge d'impôts succédant aux emprunts, d'emprunts succédant aux impôts sous lequel nous périfions.

Votre Majesté s'est empressée de donner son aveu, & la sanction légale à ce projet : mais que deviendra-t-il, si nous nous laissons entraîner dès le premier moment de son exécution à une guerre, & encore à une *guerre de terre* ?

Quand c'est avec des vaisseaux qu'on se bat, au moins on fait à-peu-près ce qu'on expose ; & ce qu'on peut sacrifier : chaque parti peut fixer des limites à ses efforts, & même en quelque sorte à ses pertes. En armant une escadre, on fait ce qu'elle coûtera ; on fait quel vuide elle laissera dans les finances, soit que la fortune la ramène dans ses ports, soit qu'elle la fasse conduire dans ceux de l'ennemi : & quoique pour armer, pour réparer, & plus encore pour recréer une flotte, les frais soient énormes, cependant le tems qu'exigent toutes ces opérations, l'impossibilité physique d'y passer de certaines limites déterminées par la nature même des choses, rend ces frais moins dévorans, & plus supportables.

Mais dans les armées de terre ; quand c'est de *l'infanterie*, de la *cavalerie* ; de *l'artillerie*, qu'il faut acheter, monter, habiller, nourrir, panser, traiter, faire mouvoir, la dépense est aussi rapide que la marche est lente. Il faut plusieurs jours pour franchir un petit nombre de lieues : il n'en faut pas beaucoup pour dévorer plusieurs centaines de millions. Que votre Majesté en juge par ce qui se médite en ce moment autour d'Elle.

Nous n'en sommes encore qu'aux préliminaires : ce ne sont que des armées d'observation que l'on prépare. C'est dans l'intérieur du royaume qu'elles se meuvent, & se disposent ; & déjà le Ministre de vos finances est obligé, le cœur navré de douleur, de vous présenter à signer un emprunt de 125 millions : ainsi avant même d'avoir la guerre, nous allons augmenter en un moment d'un dixième ce far-

deau effrayant qui ne devoit cesser qu'après vingt-cinq ans de paix.

Et non-seulement, si cet emprunt est une fois consommé, après ces vingt-cinq ans, ce fardeau ne sera pas allégé, mais en cinq ou six de guerre il sera peut-être doublé. Celles de 1742, & de 1756, qui n'ont pas eu une plus longue durée, ont absorbé chacune plus de millions que le chef-d'œuvre de la finance ne vous promet d'en acquitter dans le quart d'un siècle (*).

Et dans ce calcul, Sire, je ne fais entrer que les profusions, les misères publiques: je ne parle point des pertes, des calamités particulières: je ne parle pas de la levée des impôts que le besoin rend plus dure; des exactions secrètes dont les circonstances facilitent le succès, & l'impunité; des ravages presque égaux que font les armées amies ou ennemies dans les pays qu'elles traversent; des épidémies, de l'interruption du commerce, de la stagnation presque générale qui en résulte dans les arts, dans les fabriques, dans l'agriculture même, si la guerre est longue, & les revers seulement partagés.

Je ne parle point de l'effroi que porte dans les campagnes la nécessité de recruter des bataillons dont la destinée est presque autant d'être détruits que de détruire; au moins le *maitrot*, familiarisé dès l'enfance avec les dangers, la fatigue de l'élément auquel sa naissance le voue, en a contracté l'habitude. Si la paie étoit égale, il aimeroit presque autant monter un vaisseau de Roi qu'un navire marchand: l'idée d'un péril de plus, & d'un péril incertain, n'a rien qui effraie ni lui, ni sa famille: son salaire, qu'il ne consomme pas pendant le voyage, & qui peut être répété après sa mort, devient pour lui s'il survit, & pour sa famille s'il succombe, une consolation, & une indemnité.

Mais le soldat d'aujourd'hui étoit encore hier un paysan, un ouvrier paisible, que son métier ne préparoit pas au car-

(1) Cette supputation toute effrayante qu'elle paroît n'est rien moins qu'exagérée: les *Anglois* avouent que la dépense de la seule guerre de l'*Amérique*, dont la plus grande dépense est due aux armemens de terre, les a endettés de près de trois milliards; ils avouent que leur dette totale monte à près de six: certainement les guerres de 1742 & de 1756 n'ont pas moins coûté à la *France*, que celle dont nous venons de parler n'a coûté à la *Grande Bretagne*; & quoique la première de ces Puissances soit plus discrète que la seconde sur le passif de son bilan, on ne peut guère douter que la dette publique ne soit à-peu-près égale dans les deux Etats. S'il étoit moindre du côté de la *France*, elle n'en seroit redevable qu'aux emprunts en *rentes viagères*, expédient dangereux dont elle a poussé l'usage, & même l'abus jusqu'à l'excès.

nage, & que son cœur y dispofoit encore moins : c'est des bras de fes proches qu'on l'arrache pour le déguifer en héros, & pour en faire un meurtrier fubalterne : il n'a que des larmes à en recevoir ; il n'a que des larmes à leur laiffer : fa misérable folde consommée tous les jours s'évanouit avec lui, s'il périt ; & s'il échappe, s'il revient un jour dans fa famille, il n'y rapporte presque jamais qu'une ame corrompue qui la trouble, ou un corps mutilé qui lui est à charge.

Que Votre Majesté, Sire, pèse toutes ces idées ; que son cœur fupplée à celles par le développement desquelles je crains d'affliger fa sensibilité, & qu'Elle prononce fi, pour un objet comme celui dont il s'agit, dans une circonstance telle que celle où nous nous trouvons, il convient à son ame honnête, compatiffante, amie de la justice & de l'humanité, d'appeller fur ses États un fléau auffi horrible qu'une guerre de terre.

Le premier réfultat de ce changement dans l'emploi de vos revenus, fera nécessairement la stagnation de notre marine, la diversion des fonds destinés à l'alimenter. Des matelots, ainfi que des laboureurs, des artisans, il faudra faire des soldats : les vaisseaux pourriront immobiles dans nos ports, ou n'en sortiront peut-être que pour n'y plus rentrer.

Pouvons-nous douter que la *Grande-Bretagne* n'attende avec empressement notre décision ; qu'elle ne voie même avec une joie fecrette notre incertitude, puisque c'est une preuve que le sistème qu'elle tremble de nous voir continuer, a chez nous, auprès de Votre Majesté, de puissans adversaires, & que celui qu'elle desire de nous voir adopter y a de puissans protecteurs ? Et si ce dernier prévaut, pouvons-nous douter encore qu'au moment favorable, après avoir peut-être comme nous, il y a six ans, laissé consommer beaucoup d'or, & couler beaucoup de fang, elle n'intervienne comme nous fur ce champ couvert de combattans déjà épuisés ? Si nous avons des succès, elle interviendra pour les borner : si nous effuyons des revers, elle interviendra pour en profiter, pour le venger.

Alors elle nous diroit : “ Vous soutenez le Traité qui a prononcé l'esclavage de l'*Escout* ; revoyons donc celui qui a stipulé l'affranchissement de l'*Amérique* : vous ne voulez pas que le commerce des *Pays-Bas Autrichiens* font libre ; remettons en question si celui de mes anciens fujets dans l'autre monde doit l'être. “

Pour lui répondre, il faudroit avoir, il faudroit mouvoir cent vaisseaux de ligne, cent mille matelots, vingt mille canons. Les aurons-nous ? Et si nous les avions, si nous les armions, les garderions-nous long-tems ? Ne nous trouverions-nous pas, comme en 1756, comme en 1742, comme en 1701, obligés de nous partager entre les deux élémens ; & par-là

même ou impuissans sur tous deux, ou inutilement vainqueurs sur celui qui exige le plus d'efforts?

“ Mais, me dira-t-on peut-être, nous n'en aurions sur celui-là que de légers à faire: si l'Empereur, après le détachement qui va ou dégager l'*Escout*, ou périr sans fruit sur ses bords, se réserve cent cinquante mille défenseurs dans ses autres domaines, la *Prusse* fondra sur lui, avec des armées encore plus nombreuses, & non moins bien munies en tout sens. Nous lui susciterons d'autres ennemis en *Italie*: c'est lui qui, étant obligé de disperser ses forces pour la défense de ses États aussi éloignés les uns des autres, que vastes, sera foible par-tout.

“ Contre la *Russie* nous déchaînerons le *Turc*: absorbée dans les déserts de la *Crimée*: elle ne pourra faire en *Allemagne* qu'une foible diversion. Le *Danemarck*, retenu par la *Suède*, sera trop heureux qu'on ne lui fasse pas expier sa descendance pour les volontés de *Petersbourg*.

“ Le maintien de cet équilibre dans le Continent de l'*Europe* exigera plutôt de notre part l'attention vigilante du cabinet, que le développement ruineux de nos forces de terre: il nous laissera donc les mêmes facilités que nous donnoit l'alliance de la *Maison d'Autriche* dans tout ce qui intéresse la restauration de notre marine; nous pourrons avec la même sécurité continuer ou sourdement, ou sans mystère, à la consolider, à suivre les démarches de la *Grande-Bretagne*, à saisir, à chercher les moyens de la contrarier, de l'humilier si nous le pouvons; & c'est pour l'exécution de ce grand projet que l'alliance des *Hollandois* nous est sur-tout nécessaire.”

“ Ils ont de puissans établissemens aux *Indes*, qui nous aurent en cas de brouillerie des entrepôts commodes; des points de départ, ou de réunion inappréciables; ils ont des munitions; ils ont des constructeurs, des matelots. C'est cette considération qui a déterminé le plan de la nouvelle alliance méditée entre eux & nous: si nous refusons de la conclure, ils porteront aux *Anglois* leurs offres & leurs prières. Nous en seront doublement affoiblis, puisque ce supplément de ressources, dont nous nous serons privés, ira accroître celles de nos rivaux.

“ L'alliance de la *Cour de Vienne* nous a été utile, mais aujourd'hui que nous en avons recueilli le fruit, devons-nous y tenir au point de la préférer à celle d'une Puissance qui nous promet de plus grans fruits encore? L'amitié de la *Maison d'Autriche* étoit pour nous un préservatif: mais le secours des *Hollandois* sera une force agissante: armés d'une part du *Pacte de Famille*, & surs de l'*Espagne*; unissant de l'autre aux forces des deux Monarchies celles de la République,

nous contiendrons éternellement l'Angleterre par la vue du triple pavillon toujours près de se déployer.

« Sur la terre, où les agrandissemens sont devenus à-peu-près impossibles, nous jouirons au moins d'une égalité que les deux tiers de l'Europe concourront à affermir; & sur la mer, devenue aujourd'hui la vraie source des richesses, le véritable théâtre des conquêtes utiles, nous acquerrons une supériorité réelle. Avec le tems, & des circonstances heureuses, nous pouvons parvenir un jour à réhabiliter dans les Indes Orientales notre pavillon si souvent humilié, notre commerce toujours écrasé; nous pouvons parvenir dans une de ces extrémités du monde à recouvrer nos anciennes possessions, aux dépens des Anglois, après avoir si heureusement diminué les leurs dans l'autre.

« Voilà désormais quel doit être notre objet essentiel, le but principal de toutes les résolutions de notre Cabinet: voilà l'unique moyen de faire revivre les beaux jours du Cardinal de Richelieu; ces tems mémorables où, même sans avoir de marine, la France, secondée par un Gustave, & ces mêmes Républicains, réussissoit à contenir, à vaincre tout à la fois ses ennemis par mer & par terre; où elle conquéroit la Rochelle malgré les flottes Angloises, & Arras malgré les armées Espagnoles. Pourrions-nous balancer à adopter un système qui enchaîne l'ambition, la vengeance d'une Nation toujours redoutable pour nous, quand il ne doit nous en coûter que de traverser l'agrandissement d'une autre qui pourroit le devenir? »

Votre Majesté peut s'appercevoir que je ne cherche pas à affoiblir les raisons sur lesquelles sont fondées les spéculations dont je discute ici la valeur: je ne déguise, je ne dissimule point les avantages qui semblent justifier cette politique; avantages par l'idée desquels sans doute, sont séduits ceux de Vos Ministres qui s'en déclarent les partisans: mais sont-ils réels? Cette politique n'est-elle pas une illusion?

Est-il bien vrai que l'assistance navale des Hollandois, déclarée ou pour, ou contre nous, puisse nous être ou si utile, ou si préjudiciable? Est-il bien vrai que si la guerre s'engage une fois dans le Continent, il nous sera si facile de n'y rester qu'auxiliaires, & d'y jouir du spectacle des batailles dont nous ne serions presque que les témoins? Enfin est-il bien vrai que dans la grande balance de l'Europe l'acquisition de l'amitié des Hollandois doive ajouter un poids si considérable en notre faveur, & la perte de celle de la Maison d'Autriche en soustraire un si petit?

D'abord, si nous ne nous opposons point à l'ouverture de l'Escaut, elle aura lieu; cela est constant: mais ceux qui supposent qu'alors les Hollandois, indignés de notre neutralité

té, se rejettent dans les bras de l'Angleterre, & lui portent un surcroît de forces dangereux, supposent donc aussi que cette ouverture ne leur en fera pas perdre; ils regardent comme vrai, ce qui est, je crois démontré, que les Régisseurs des *Provinces-Unies* se refusent à cette ouverture par obstination, par caprice, bien plus que par la crainte des maux qu'elle pourroit leur faire.

Mais cette obstination, ce caprice, qui semblent aujourd'hui ne tendre qu'à humilier l'Empereur, qui nous garantira que nous n'en deviendrons pas l'objet à notre tour? Qui nous garantira qu'après nous être épuisés pour appuyer cette fantaisie opiniâtre, celle de nous humilier aussi ne germera pas à la première occasion dans ces cerveaux mobiles? Rien n'est plus dans la nature des choses, & même dans celle de cette République.

Songez-y, Sire, à la trêve de 1609, à ce moment qui donna à la confédération des *Hollandois* le premier degré d'existence légale, nous fûmes leurs Protectors: à la paix de *Munster* qui la completa, nous fûmes leurs Alliés, assez peu écoutés: à celles de *Nimègue* ils furent nos Egaux; à celle d'*Utrecht* ils furent nos Maîtres.

Aujourd'hui les voilà redevenus supplians: où est la certitude que la même variation ne renaîtra pas en sens contraire? Sur quoi pouvons-nous nous flatter qu'après avoir tout sacrifié à l'espérance de disposer de leurs ressources, nous ne serons pas sacrifiés nous-mêmes à la première espérance qu'ils concevront de les augmenter en nous abandonnant?

Ils seroient liés par un Traité! Mais ne l'étoient-ils pas de même envers les *Anglois*, en 1781? Ce traité n'a-t-il pas été rompu à notre sollicitation? Celui qui le remplacera sera-t-il plus solide, si jamais la *Grande Bretagne* daignoit avec des circonstances favorables en demander la résiliation!

Une des raisons qui ont contribué puissamment à nous donner de leur part cette amitié passagère, c'est le mépris qu'en faisoient les *Anglois*. Leur seroit-elle refusée, s'ils s'abaissoient un jour à la rechercher, & que la tendresse de nos nouveaux Alliés fût combattue alors par quel intérêt du moment? La foi des Monarchies n'est malheureusement, & que trop justement décriée sur cet article! Celle des Républiques est-elle plus intègre & plus délicate?

Mais ce dédain des *Anglois* est-il une imprudence dont il faille nous presser de profiter? Devons-nous accueillir à toute espèce de risques des Associés que nos Rivaux ont vu s'éloigner d'eux avec tant d'indifférence? & nous promettent-ils, si jamais ils se redéclaroient nos Auxiliaires contre la *Grande Bretagne*, des fruits dignes de ce qu'il nous en aura coûté pour devenir les leurs contre sa *Majesté Impériale*?

J'ai déjà dit un mot de l'efficacité des secours qu'il nous étoit permis d'attendre d'eux; j'ai fait voir qu'en supposant qu'ils eussent été en état par le passé de nous donner une aide utile, ils ne l'avoient pas fait; que nous ayant combattu avec acharnement, ils ne nous avoient secondés qu'avec mollesse. Puisqu'il faut parler de l'avenir, nous présentet-il de leur côté une perspective plus flatteuse, & une intervention plus imposante?

Je le demande ouvertement, Sire, à leurs plus zélés Protecteurs; je les invite, je les conjure, au nom de la *France* qu'il s'agit de ne pas compromettre, au nom de Votre Majesté qu'il faut éclairer, au nom de cent millions d'hommes dont un mot sorti de votre bouche va assurer le repos, ou la misère, de réfléchir sérieusement, de répondre sincèrement à cette question unique.

Ce n'est absolument que l'espoir de l'assistance future des *Hollandois* qui pourroit nous déterminer à leur accorder au mépris des engagements, des risques, des dépenses de toute espèce, notre assistance présente. Or en écartant toutes les idées de justice, d'honneur, de probité, qui devoient nous enchaîner; en n'écoulant que celles de l'intérêt & d'une politique déliée qui donne la préférence à ce qui est utile, sur ce qui n'est qu'honnête, trouverons-nous ici, même la vraisemblance de cette utilité? Cette assistance problématique vaut-elle, voudra-t-elle jamais ce qu'il aura fallu la payer?

Où est donc cette puissance *Hollandoise* si avantageuse d'un côté, si formidable de l'autre, qu'il faut trembler d'avoir contre soi, qu'il faut mettre pour soi au prix de tous les scrupules, & de tous les autres avantages? Je les vois puissans dans l'art de s'approprier l'argent des peuples qui veulent bien passer par leurs mains pour le commerce. Je leur vois des établissemens très-adroitement disposés pour faciliter même à leur décadence le moyen de continuer aux dépens des autres Nations le monopole tyranniquement affermi dans le tems de leur prospérité: mais si leur tête est d'or, leurs pieds sont d'argile. Loin de nous avoir été d'aucun usage dans la dernière guerre, ils nous ont été à charge: ce ne sont pas eux qui nous ont secourus: c'est nous qui les avons sauvés.

Sans l'escadre de *M. Suffren*, le *Cap de Bonne Espérance* ne tomboit-il pas aux pouvoirs de celle du *Commodore Johnston*? Sans les talens, & la valeur de ce Général, est-ce à la ruine de nos comptoirs déjà ruinés que se seroient bornés nos infatigables ennemis, & ceux des *Hollandois* n'auroient-ils pas eu le même sort? N'est-ce pas nous qui leur avons rendu *St. Eustache*? *L'Afrique*, *l'Asie*, *l'Amérique* ont été le théâtre de nos

efforts pour eux, & de leur succès : où sont les leurs pour nous ?

Nous avons épuisé les finesse de la politique, toute la dextérité, on pourroit dire toutes les tracasseries de la négociation pour les déterminer en notre faveur : il ne seroit pas difficile de prouver qu'il auroit bien mieux valu leur donner une impulsion contraire ; les forcer de porter aux Anglois leur impuissante & onéreuse alliance : au moins aurions-nous gagné quelque chose à les avoir pour ennemis.

Nous n'aurions probablement pas pillé, dévasté *St. Eustache* ; mais nous n'aurions pas eu plus de peine à prendre sur eux cet asile de contrebandiers que nous n'en avons eu à le reprendre sur leurs vainqueurs : le *Cap de Bonne Espérance* auroit été au moins aussi facile à conquérir qu'à défendre ; la flotte qui s'est arrêtée en route pour garantir contre les entreprises de la *Grande Bretagne* cette auberge des navigateurs de l'*Inde*, n'auroit-elle pas pu nous rendre de plus grans services ailleurs ? Ne seroit-elle pas arrivée plus tôt & en meilleur état sur la côte de *Coromandel* ? Au moins son séjour en *Afrique* n'auroit pas été plus nuisible à nos affaires en *Asie*, s'il avoit eu pour objet de nous assurer une conquête, au lieu d'en empêcher une : & l'activité de M. de *Suffren* auroit été bien plus fructueusement employée, si au lieu de combattre dans les mers du *Bengale* des escadres puissantes, aguerriers, il n'avoit eu qu'à s'emparer dans l'Archipel des *Indes* de ces entrepôts opulens qui n'avoient ni vaisseaux ni soldats.

Certainement nous serions devenus les maîtres de la source de leurs trésors, à moins de frais que nous ne l'avons gardée ; & dans la nécessité à la paix de respecter même les usurpations *Angloises*, ces conquêtes faciles nous auroient assuré un dédommagement que la Cour de *Londres* auroit eu plus d'envie de partager que de nous disputer.

Cette foiblesse, dira-t-on, peut se guérir : les *Hollandois* peuvent redevenir un jour ce qu'ils ont été, & nous rendre alors les services qui doivent être le prix de celui qu'ils attendent de nous en ce moment.

Je n'en crois rien, Sire ; les Corps Politiques parvenus à un certain degré de caducité, de dissolution, ne se régénèrent pas plus que les Corps Physiques. Mais je suppose que la Constitution Républicaine ait à cet égard plus de ressources que les Monarchies, & que les *Hollandois* soient ou dignes, ou capables de faire voir au monde ce prodige, bien plus étonnant encore que celui de leur ancienne prospérité.

Dans ce cas ils deviendront des amis utiles ; je le veux croire : mais quel bien nous promettons-nous de cette amitié ? Plus de facilité pour entretenir l'heureux état actuel des cho-

ses, pour contenir l'Angleterre, pour la forcer de rester à la place que la nature, & une conduite adroite de notre part dans ces derniers tems lui assignent.

Car sans doute ce n'est pas dans le dessein formé de l'attaquer dès le moment où nous croirions pouvoir le faire avec succès, que nous nous ménagerions dès à présent des affections : ce n'est pas avec la résolution prise d'être demain volontairement injustes envers la *Grande Bretagne*, qu'on vous sollicite de l'être dès aujourd'hui envers l'Empereur. La délicatesse des Conseillers de Votre Majesté qui la poussent à se déclarer protectrice des *Hollandois*, ne croit leur alliance utile que pour les cas où des évènements imprévus, ou quelque écart de la part de nos voisins, la rendroient nécessaire, & une rupture indispensable.

Mais, Sire, ces évènements, ces écarts, cette rupture, je le répète avec confiance, parce que c'est une vérité incontestable, notre neutralité actuelle les rendroit impossibles. Entretienons notre marine, & nous n'aurons jamais besoin de celle des *Hollandois* : ne négligeons pas nos armées de terre, mais évitons soigneusement l'occasion de les employer ; & nous n'aurons jamais besoin des *Hollandois*. Protégeons notre commerce : donnons l'essor à cette industrie, à cette activité dont la nature a doué avec une véritable complaisance les peuples que la Providence a fournis à votre pouvoir ; & non seulement nous ne serons plus exposés à la tentation de devenir injustes pour secourir les *Hollandois*, mais nous les punirons par une voie très-légitime, très-digne de louanges, des injustices anciennes dont leur splendeur expirante a été le résultat.

S'il y a de l'illusion dans l'importance que l'on attache à leurs secours futurs, il n'y en a pas moins, j'ose le dire, dans la légèreté avec laquelle on envisage les suites funestes, les dépenses effrayantes qu'entraîneroit pour nous une guerre de terre, sur-tout contre le Prince envers lequel il faudroit en ce moment nous déclarer les agresseurs. On nous promet des Alliés, un équilibre dans le Continent : on se flatte de combattre ce puissant Adversaire avec des Ambassadeurs encore plus qu'avec des soldats, ou du moins de ne l'entourer que de soldats étrangers qui n'épuiseront ni notre sang, ni nos trésors.

Mais où sont donc ces armées complaisantes, disposées à se battre, à triompher pour nous, à prendre sur elles tous les risques, & tous les frais d'une guerre de cette espèce ? De tous les ennemis que nous pouvons susciter à l'Empereur, y en a-t-il un seul qui ne nous demande des troupes, & des subsides ? De tous il n'y en a qu'un qui soit vraiment redoutable, le Roi de *Prusse* : mais ce Souverain calculateur

se chargera-t-il seul en *Allemagne* de provoquer ce choc terrible, s'il n'est pas sûr, au moins d'une puissante diversion de notre part? Et ne nous coûtera-t-elle rien? Est-ce avec des négociations que nous dissiperons sur nos frontières les 80,000 hommes qui vont s'y rassembler, & qu'il ne tiendrait encore qu'à nous d'y avoir pour amis? Pour les chasser, ou pour les détruire, ne faudroit-il pas prodiguer l'or, & le sang?

Mais si la querelle prenoit une autre tournure; si l'Empereur, seignant un moment d'oublier les *Pays-Bas*, réunissoit toutes ses forces pour tomber en *Allemagne* sur l'ennemi que notre politique lui auroit donné! C'est-là le point de vue le plus avantageux en apparence que nous présente l'avenir, dans une guerre déclarée: c'est celui qui paroît nous ouvrir une carrière plus douce, & moins dispendieuse. Eh bien, dans ce cas-là même, est-il vrai que nous pussions nous flatter de remplir nos projets avec des dépenses modiques, & des efforts modérés?

L'équilibre qui subsiste aujourd'hui entre l'*Autriche* & la *Prusse* est le gage de la sûreté de l'*Allemagne*, & même de l'*Europe*: nous avons un intérêt pressant de le soutenir: rien ne doit nous coûter pour y réussir. Est-ce impunément que nous le compromettrons aux caprices de la Fortune? N'est-il pas évident que dans les deux cas nous nous ferons ouvert un abyme de dépenses, une source inépuisable d'inquiétudes, de périls, & de calamités?

Si cette divinité inconstante abandonnoit sur ses vieux ans le Guerrier fameux dont elle n'a pas toujours couronné la jeunesse; si au premier échec il se trouvoit que l'âge lui eût fait perdre cet art de réparer ses défaites qui l'a illustré autant que ses victoires; ou si l'activité de son rival ne lui en permettoit pas l'usage, serions-nous donc les maîtres de ne le secourir qu'autant que nous le voudrions? Ne faudroit-il pas alors entretenir à trois cens lieues de chez nous des armées, comme en 1756, comme en 1742, comme en 1701? Les contributions paisibles de la *Flandres*, les contributions sanglantes de la *Bohème*, nous dédommageroient-elles des frais énormes de ces expéditions éloignées? Ne retrouverions-nous pas à chaque pas des lieux teints du sang des *François*, & qu'il faudroit en teindre encore, des villes, des campagnes remplies de notre argent, où il faudroit encore le prodiguer? Ne faudroit-il pas multiplier les efforts & les sacrifices, pour rétablir cet équilibre qu'il ne tient qu'à nous de perpétuer sans sacrifices & sans efforts?

Et dans le cas contraire; dans le cas où le Souverain qu'un juste point d'honneur, que sa gloire compromise entraîne malgré lui, sur ce champ hasardeux, y seroit trahi du sort

comme de nous; serons-nous maîtres d'arrêter son entreprenant rival, au point juste que notre véritable intérêt, celui de l'*Allemagne*, de l'*Europe* entière, exigent qu'il ne passe pas? Quel que soit le fortuné, ne nous deviendra-t-il pas également à craindre? De l'Empereur victorieux & ulcéré, du Roi de *Prusse* triomphant, & par conséquent dégagé de la reconnaissance, lequel sera pour nous le plus redoutable?

Ce ne sont-là que des malheurs éloignés, incertains; mais enfin ils sont possibles: & ce qui est voisin, ce qui est assuré, si nous rompons en ce moment le Traité de 1756, c'est la dévastation de l'*Europe*, du monde entier, pour un objet qui n'en vaut en aucun sens la peine; c'est la perte irréparable d'un Allié précieux, nécessaire; d'un Allié à qui nous ne pouvons être que d'une utilité médiocre, & qui nous procure les plus grands avantages; d'un Allié qui nous a déjà rendu des services effectifs, & qui nous en rendra encore de plus essentiels; d'un Allié dont la puissance mérite des ménagemens, dont la bonne foi exige nos égards, dont la conduite est digne de nous servir d'exemple, puisqu'en formant une prétention que personne n'a intérêt de contrarier, il en sacrifie au bien de la paix d'autres que personne n'auroit le droit de contester.

Insiste, Sire, sur la bonne foi de la *Maison d'Autriche*, j'y pourrois ajouter sa modération: c'est choquer, je le fais, le préjugé accredité. Pendant cent ans presque tous les Cabinets, & sur-tout le nôtre, ont conservé, ont pratiqué les maximes d'un Ministre dont le nom est plus admiré que chéri: ces maximes ou justifiées, ou excusées par des excès commis au 16^e siècle, ont régné impérieusement sur toute la durée du suivant. On se représentoit cette Maison comme une Puissance insatiable, qui ayant formé & manqué une fois le projet de la monarchie universelle, conservoit toujours le desir, avec l'espérance de s'en approcher.

Cette idée a été démentie par l'heureux Traité de 1756, mais elle n'est pas détruite; & en ce moment les *Hollandois*, & leurs protecteurs, ont soin de la rappeler: cependant en quelle occasion, depuis *Philippe II*, la *Maison d'Autriche* a-t-elle montré une ambition avide? Dans quelle rencontre depuis cette époque a-t-elle manqué de foi? Où sont les usurpations qui l'on enrichie?

Depuis 150 ans toujours fidelle jusqu'au scrupule, elle a été souvent infortunée jusqu'à la détresse. Dans ce siècle-ci même elle a déjà essuyé six guerres contre des Puissances *Chrétiennes*. Est-ce de son côté que se trouvera l'oubli des sermens, & la rapacité?

En 1779 il s'agissoit d'un arrangement volontaire, d'un échange conclu à l'amiable, mais attaqué avec cent mille

hommes : elle en a donné la réiliation au desir de la paix. En 1756 elle cherchoit à recouvrer des objets chers, & douloureusement sacrifiés : nous ne pouvons pas l'accuser d'injustice, puisqu'elle nous avoit pour appui dans la réclamation, & que c'étoit pour nous aider qu'elle l'avoit entreprise.

En 1741 elle défendoit l'universalité de ses héritages contre des ravisseurs iniques, assistés par des garans infidèles. En 1734 on la punissoit d'avoir contribué à déterminer une Nation libre à ne pas écarter d'un trône électif le fils du dernier possesseur. En 1717 elle repoussoit une agression odieuse, si révoltante que l'auteur en fut défavoué, réprimé par le concours de toute l'Europe. Enfin en 1701 elle redemandoit une succession, digne objet d'une guerre, si la politique peut en offrir de tels ; mais cette guerre, notre infatigabilité, notre avidité seules l'avoient allumée : c'est la France qui se refusoit au Traité de Partage, qui l'auroit prévenue.

Dans le cours de ce même siècle, de celui dont nous touchons la fin, toutes les grandes Puissances qui l'honorent & le troublent se sont encore agrandies ; & toutes, hors une seule, aux dépens de la *Maison d'Autriche*.

La *Russie* n'a fait, il est vrai, de conquêtes que sur la *Suède*, & sur le *Turc* : mais la *Prusse* c'est sur-tout de ce qu'elle a arraché à la *Maison d'Autriche* qu'elle est puissante : l'*Espagne* dans sa foiblesse, l'*Espagne* gouvernée par une branche de la Maison de BOURBON, a encore eu la force de recouvrer, au préjudice de la *Maison d'Autriche*, une partie des cessions qu'elle avoit été obligée de lui faire. La nation n'en a pas profité : mais la Famille Royale n'en a pas moins acquis un beau Royaume, & deux beaux Duchés.

De notre côté nous avons acquis la *Corse* qui n'a pas été prise sur la *Maison d'Autriche* ; mais la *Lorraine*, son véritable patrimoine, n'est-ce pas nous qui le possédons ? Croirions-nous être acquittés par l'échange de la *Toscane* ? Outre que les valeurs ne sont pas égales, François nous cédoit le berceau de sa famille, le terrain dépositaire des cendres de ses ancêtres ; nous ne lui livrions qu'un domaine étranger à nous comme à lui.

Enfin la *Savoie*, le *Turc*, ont également eu part aux dépouilles de cet empire si long-tems dévasté. Dans cette longue liste de pertes un seul article semble indiquer un gain réel ; mais ce gain est commun à deux autres Couronnes, qui même s'en ont approprié la plus considérable portion (*).

Et cette Maison ainsi déchirée, démembrée de toutes parts, on l'accuse de voracité ! Cette Maison, qui pouvant redemander à tout le monde, ne redemande rien à personne, on

(1) Voyez le Tome V des *Annales*, &c. page 291.

crie qu'il faut en enchaîner l'ambition ! On lui conteste jusqu'à la plus mince des satisfactions , jusqu'à la plus évidente des justices ! jusqu'au plaisir de remplir le premier devoir des Souverains , celui de travailler à rendre ses peuples fortunés , à assurer la prospérité des provinces qu'on n'a pu détacher de son Empire !

L'*Escout* ouvert engloutira la *Hollande* ! Il n'en est rien , Sire ; je crois l'avoir démontré : mais quand cette crainte affectée des Directeurs des *Provinces-Unies* seroit fondée , est-ce par la guerre qu'il leur seroit permis de s'en garantir ? En ouvrant l'*Escout* on ne ferme aucun des canaux qui offrent chez eux tant de ressources à l'industrie : une concurrence pacifique doit-elle être disputée avec des boulets ? C'est en redoublant sur leurs propres domaines de travail , de patience , d'activité , qu'ils doivent combattre , s'ils le veulent , les projets bien-faisans de l'Empereur pour les siens ; & quand ces Marchans si habiles , si heureux dans la carrière du commerce , osent provoquer dans la sanglante arène de *Mars* un Monarque qui s'en éloignoit , est-ce à nous à les y suivre ? est-ce à nous à partager les périls de leur imprudence , & la honte de leur despotisme ?

Mais , dira-t-on , ce n'est pas de l'ouverture de l'*Escout* seule qu'il s'agit : les prétentions de l'Empereur emportent une double infraction des Traités : non-seulement les *Pays-Bas* Catholiques doivent se priver de l'usage du grand canal de navigation que la nature leur a donné ; mais de ceux même qu'on a bien voulu leur laisser ils ne doivent se permettre que des excursions prévues & limitées. Les *Indes-Orientales* leur sont formellement interdites.

Or leur Souverain actuel , en abjurant la soumission de ses prédécesseurs pour une de ces servitudes , demande également l'abrogation de l'autre : il nous annonce donc dans ces contrées précieuses une quatrième rivale , qui par les avantages de son port en *Europe* , par ceux de sa situation , par ceux de sa liaison avec de vastes Etats d'*Allemagne* , réduira les bénéfices de tous les anciens établissemens : nous avons donc un intérêt direct pour la combattre ; cette considération fournit aux *Hollandois* un double motif de s'y opposer , & à nous au moins un de les seconder.

Cette matière , Sire , par elle-même est susceptible de bien des discussions , & de bien des doutes : il n'est pas encore prouvé que le commerce des *Indes Orientales* dont nous autres *Européens* sommes si jaloux ; soit si avantageux : il ne l'est pas que ces peuples chez qui nous allons enfouir nos espèces , & fondre nos hommes , nous en dédommagent amplement par le *thé* , les *toiles fines* , les *épiceries* qu'ils nous renvoient.

Des relations avec eux sont lucratives pour les *Anglois* , parce qu'ils y jouissent des revenus d'un immense terrain con-

quis sur notre foiblesse; ce sont les produits de ce terrain, & non ceux du commerce qui en enrichissent les possesseurs: mais comme les deux propriétés sont réunies dans les mêmes mains, nous confondons les deux sources, dont une seule enfante une opulence réelle.

Les domaines *Indiens* des *Hollandois* leur valent des trésors, mais par la même raison: ce sont les moissons de la terre, & non les bénéfices des échanges qui nourrissent cette prospérité: & quelle prospérité encore! puisqu'à *Londres*, comme à *Amsterdam*, les Compagnies qui se l'approprient exclusivement, ces colosses orgueilleux dont la tête, le cœur, & les pieds sont en *Europe*, & les mains seulement dans *l'Inde*, implorent de toutes parts des secours? Une Compagnie d'*Anvers*, qui n'aura pas les mêmes ressources, quand elle auroit les mêmes desirs, peut-elle faire craindre des succès plus solides (*)

Mais quelque prix que l'on veuille attacher à ce commerce, est-ce pour nous que de nouveaux navigateurs y seroient redoutables? Le nôtre n'y suffit pas aux besoins que le luxe, la frivolité, l'inconséquence multiplient chez nous: nos marchans sont obligés d'emprunter dans les magasins de *l'Angleterre*, de la *Hollande*, les supplémens qu'on veut trouver dans leurs. Que nous importe qu'il en existe un de plus? ou plutôt ne devons-nous pas désirer cette augmentation?

Si jamais nos Négocians de *l'Inde* fussient pour nos approvisionnemens, nous n'irons pas les chercher à *Anvers* plus qu'ailleurs; & tant qu'ils n'y suffiront pas, pourquoi n'aimerions-nous pas autant tirer ces supplémens devenus nécessaires, de *l'Escaut*, que de la *Tamise*, ou du *Zuyderzée*?

Cet intérêt, s'il existe, est donc personnel aux *Hollandois*, & un peu, si l'on veut, aux *Anglois*: mais l'indifférence avec laquelle ceux-ci l'envisagent ne doit-elle pas déterminer notre opinion? Si la *Grande Bretagne*, qui couvre tous les ans ces mers de trois cens vaisseaux, voit sans inquiétude les flottes que promet, que rêve peut-être *l'Escaut*, pourquoi en prendrions-nous l'alarme, nous qui n'en expédions, qui n'en recevons pas dix?

(1) Il ne faut pas citer l'exemple des Compagnies du *Nord*, qui semblent prospérer par le seul commerce, sans avoir de possessions territoriales. Rien de plus languissant en général que ces petites associations; & leur gain est presque entièrement fondé sur la contrebande du thé qu'elles font en *Angleterre*; de sorte que si jamais les *Anglois* se dégoûtent du thé, ou bien, si le Gouvernement, comme il paroît en avoir le désir, prenoit des mesures efficaces pour que cette drogue devenue, comme le *tabac*, un objet de spéculation pour les *fraudeurs* par l'énormité des droits dont elle est chargée, cessât d'offrir cet appas, les Compagnies dont ce débit clandestin est l'aliment, ne tarderoient pas à s'évanouir, comme celle de *France*.

Je veux croire que les *Hollandois* ont un intérêt à soutenir cette prohibition : qu'ils la soutiennent, je ne prétends pas les en détourner : ce que je vois avec évidence ; ce dont il est important que Votre Majesté soit convaincue, c'est que nous n'en avons nous, dans un sens comme dans l'autre, aucun à nous en rendre les champions.

Sa Majesté *Impériale*, sans doute saura bien démontrer qu'une telle interdiction est odieuse, qu'elle est absurde, qu'elle est injuste ; que ne tombant que sur ses sujets des *Pays-Bas*, c'est une ignomie tout à la fois, & une iniquité dont un Prince délicat ne doit, dont il ne peut être ni le témoin insensible, ni le patient exécuteur ; que les circonstances étant changées, ces provinces n'appartenant plus à l'empire dont la politique avoit pu dans le tems désirer qu'elles restassent ainsi détachées, l'exclusion à laquelle on veut continuer de les soumettre n'a plus d'objet ; que cette exclusion blesse les droits de toutes les autres nations ; que les *Hollandois* auroient tout au plus celui de fermer leurs ports dans l'*Inde* aux navigateurs *Flamans*, mais qu'ils n'ont pas celui de leur interdire l'entrée des ports *Danois*, *Anglois*, *François*, bien moins encore ceux des *Mogols*, des *Chinois*, sur lesquels l'insolence *Européenne* n'a pas encore prétendu étendre son despotisme : qu'en fermant soit l'*Escout*, soit les *Mers des Indes*, ces *Républicains* s'attribuent une juridiction indéfinie, un empire universel, dont l'anéantissement justifieroit bien mieux une confédération guerrière, que l'innocente & pacifique ouverture devenue l'objet ne leurs prétendues allarmes.

Ces considérations ne nous appartiennent point : étrangers dans la cause, nous n'avons absolument à discuter que celles dont il peut résulter pour nous quelque utilité directe, ou quelque désavantage personnel : mais il y en a une, Sire, qu'il n'est pas permis de passer sous silence, une qu'un sujet fidelle, un Ministre vraiment jaloux de l'honneur de son Maître, & de celui de sa Nation, seroit coupable, dans la circonstance où nous nous trouvons, de dissimuler à un Prince animé des mêmes sentimens.

Au nombre des motifs qui légitiment, qui consacrent suivant les *Hollandois*, cette prohibition, ils comptent la promesse qui en a été signée en 1731. Elle fut, disent-ils, l'équivalent de la garantie assurée à la *Pragmatique Sanction* de l'Empereur *Charles VI*. Ce Prince vendit alors ses sujets pour acheter des protecteurs à sa fille : tremblant qu'à sa mort sa couronne ne fût déchirée, il se soumit à ratifier, à compléter l'ancienne servitude d'une partie de ses Etats, à condition que la jouissance entière, & la propriété indivisible de tous seroit assurée à son héritière : voilà ce que disent les *Hollandois* dans leur Manifeste du 3 *Novembre*.

Ainsi

Ainsi c'est au secours de la Pragmatique de Char^e VI qu'on nous appelle ; c'est à faire valoir des concessions qui en ont été le prix qu'on nous sollicite de concourir. On n'ose pas tout-à-fait articuler que la France en a signé la garantie ; mais on l'insinue : & par cela seul, j'ose le dire, on nous fait une loi de la neutralité.

Sans doute nous l'avons garantie, cette convention solennelle : mais l'avons-nous respectée ? Elle existe ; mais sa solidité que rappelle-t-elle, sinon nos efforts pour l'anéantir ? Oserions-nous bien paroître au nombre de ses soutiens, nous qui ne l'avons signée que pour l'enfreindre, nous qui ne nous en sommes déclarés les cautions que pour en devenir, si nous l'avions pu, les destructeurs ? Oserions-nous l'opposer au Prince dont elle ne nous a pas empêchés de vouloir accabler l'enfance ; au Prince qui n'a dû pardonner nos tentatives criminelles pour détrôner sa mère, qu'en considération des hommages de respect & d'amour que nous rendons à sa Sœur ?

Cet attentat ancien de quelques intrigans trop écoutés alors (1), a été réparé par le vœu universel de la nation : ces ressentimens trop naturels, ces souvenirs trop faciles à justifier, Sire, se sont perdus dans vos embrassemens réciproques : est-ce à nous à les faire renaitre ; & à quelle occasion, & sous quel prétexte ?

Votre Beau-frère ; le frère de notre Reine, l'Oncle de notre Dauphin, ce Prince magnanime trouveroit donc à toutes les époques de sa carrière, les François ennemis cruels & agresseurs injustes. Les éclairs de nos canons ont effrayé son berceau : c'est en le tenant dans ses bras, c'est en l'arrosant de ses larmes, que sa courageuse Mère imploroit le secours d'une nation fidelle, contre des ravisseurs perfides ; & c'est nous qui étions ces ravisseurs, c'est nous qui étions ces perfides.

Ainsi toujours également légers, toujours également impitoyables ; aujourd'hui complices d'une tyrannie, autrefois coupables d'un parjure ; toujours prêts à attaquer un Prince qui l'est toujours à nous défendre, nous ensanglanterions, sans motif, sans avantage même apparent, les premières années de son règne ? comme nous avons menacé les premières de sa vie.

Non, Sire, nous ne donnerons point ce nouveau scandale au monde. Si mes avis ont quelque poids, nous laisserons la Hollande à sa destinée, qu'elle seule a rendue fatale, à ses dangers que son imprudence seule a rendus pressans. Pour soutenir un Traité qui ne nous importe en rien, pour acquérir une alliance dont l'inutilité seroit le plus grand avantage, ou le moindre péril, nous n'enfreindrons pas un

(1) Voyez la note ci-après.

Traité sacré, dont la gloire de votre règne est le fruit, dont le repos & la prospérité de vos successeurs dépendent; & l'Escaut ne trouvera pas un oppresseur sans intérêt, dans le Libérateur désintéressé de la *Delaware*.

NOTE POUR LA PAGE 81 CI-DEVANT.

(*QUELQUES* intrigans trop écoutés alors). Personne n'ignore que cette guerre de 1742, aussi honteuse par son origine que funeste par ses succès, fut le fruit des manœuvres des deux frères *Fouquet*, connus sous le nom de *Bellisle*, & du *Garde des Sceaux CHAUVELIN*; les premiers brûloient du desir de parvenir aux grandes dignités militaires: l'autre aspiroit à supplanter le Cardinal de *Fleury*, alors Premier Ministre. Il n'en trouvoit pas de moyen plus sûr que d'allumer une guerre sanglante, dont le travail paroîtroit accablant à la caducité du vieillard.

Tels étoient les véritables ennemis de *Marie Thérèse*; tels les vrais protecteurs de l'Electeur de *Bavière*; tels les puissans intérêts qui bouleversèrent l'*Europe*, qui coûtèrent la vie à plus de 500,000 hommes, qui conduisirent la *France*, & la *Grande Bretagne*, à s'endetter de plus d'un milliard.

Observons, pour la justification de la Providence, que ces abominables complots ne restèrent pas impunis. Le *Garde des Sceaux* n'eut pas même le plaisir de diriger une seule opération de cette guerre qu'il avoit excitée: exilé au moment où son rusé rival pénétra ses desseins, il mourut dans le désespoir & l'obscurité.

Le Chevalier de *Bellisle* périt dans une attaque imprudemment conçue, imprudemment dirigée, au milieu d'une armée détruite par sa faute, sans pouvoir même se flatter en expirant que sa mémoire pût être réhabilitée par le succès.

Le *Mal* de *Bellisle*, plus fortuné en apparence, parvint aux dignités qu'il avoit fait payer si cher à l'*Europe*; il parvint même au Ministère: mais sa vieillesse fut déchirée par la perte d'un fils avec lequel s'est éteint son nom; perte d'autant plus douloureuse, que les vertus & les talens de ce fils promettoient plus d'illustration au nom qu'il devoit perpétuer.

Enfin leur complice, ou leur jouet, ce malheureux *Charles VII*, qui s'étoit laissé faire Empereur par eux, & pour eux, mourut aussi d'une mort prématurée, accablé de maladies & de douleurs, chassé de ses propres Etats, réduit à ne subsister que d'aumônes, après s'être flatté de devenir un des plus puissans Princes du monde, & en avoir possédé le premier titre.

Quelle leçon pour vous, superbes Potentats!

Ne pourroit-on pas ajouter, & pour vous, inquiets, ambitieux Ministres!